



Quartier de l'Île-de-Cayenne

**Déclarations
de naissance, mariage et décès
des esclaves
1834-1848**



Version provisoire (mai 2020)

Introduction

Seuls les registres duplicata, conservés aux Archives nationales d'outre-mer (fonds déposé Guyane), ont servi à la transcription des actes. Les registres primata, relevant de la commune de Rémire-Montjoly, ont été conservés pour les années 1836, 1838-1839, 1841 à 1843 (partiel), 1845 à 1848.

Archives nationales d'outre-mer (Anom)

- Guyane 48* (1834-1843)
- Guyane 49* (1844-1848)

Ces registres contiennent **1 141 actes**.

Registres de la collection municipale consultables sur le site Internet <http://www.remire-montjoly.fr>

Territoires concernés

Guyane	
<i>circonscriptions actuelles (communes)</i>	<i>circonscriptions anciennes (quartiers)</i>
Rémire-Montjoly Roura Cayenne	Île-de-Cayenne

Edition provisoire réalisée par la direction Musées et Patrimoine, Kristen SARGE.

Renseignements : patrimoinesculturels@ctguyane.fr

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1834

Le premier registre, contenant quarante-sept feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire-commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, à inscrire les déclarations de naissances, de mariages et de décès des esclaves pendant l'année 1834.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt novembre 1833. R. Vatar.

Le folio 15 est chiffré bis. R. Vatar, et le registre finit au folio 47.

N° 1

Déclaration de naissance

Par sa lettre du six janvier, le sieur Poupon m'a déclaré qu'une de ses négresses, nommée Félicité, épouse légitime du nommé Lafortune, est accouchée le cinq du courant d'un enfant du sexe féminin, auquel il donné le nom de Rose. En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Mondélice, ce sept janvier 1834. J. Bidon.

N° 1

Déclaration de décès

Par sa lettre du huit janvier, le sieur Poupon m'a déclaré qu'une de ses négresses, nommée Angélique, âgée de soixante-dix ans, est morte en ville dans la nuit du huit. En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Mondélice, ce neuf janvier 1834. J. Bidon.

N° 2

Déclaration de naissance

Par sa lettre du douze courant, monsieur Courant m'a déclaré qu'une de ses négresses, nommée Marie Louise, créole, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il donné le nom de < blanc >. En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Cayenne, treize janvier 1834. J. Bidon.

N° 3

Déclaration de naissance

Ce jour d'hui treize janvier dix-huit cent trente-quatre s'est présenté monsieur Dételle, lequel nous a déclaré qu'une de ses négresses, nommée Zélie, âgée de vingt et un ans, était accouchée le onze de ce mois à dix heures du soir d'un enfant du sexe masculin, auquel il donné le nom d'Alexandre.

En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Dételle, J. Bidon.

N° 4

Déclaration de naissance

Ce jour d'hui seize janvier dix-huit cent trente-quatre, s'est présenté devant nous monsieur Samuel Fabens, lequel m'a déclaré qu'une de ses négresses, nommée Virginie est accouchée à Cayenne d'un enfant du sexe masculin le quinze du courant, à neuf heures du soir, auquel il donné le nom de Alexandre. En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Samuel Fabens, J. Bidon.

N° 2

Déclaration de décès

Par leur lettre du vingt janvier, messieurs Pottet et Ronmy jeune m'ont déclaré qu'un de leurs nègres, nommé Gilles, est décédé ce matin sur leur habitation La Montagne-Tigre à quatre heures.

Cayenne, 21 janvier 1834. J. Bidon.

N° 3

Déclaration de décès

Par sa lettre du dix-neuf du courant, monsieur Roustant, fermier de l'habitation Montabo, m'a déclaré que le nommé Henri, âgé de soixante-trois ans, provenant de cette habitation, était mort le dix-huit à dix heures du matin.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Cayenne, 21 janvier 1834. J. Bidon.

N° 5

Déclaration de naissance

Ce jour d'hui huit février dix-huit cent trente-quatre, madame Sauvage m'a déclaré qu'une négresse de son habitation du canal, était accouchée en ville d'un enfant du sexe féminin dans la nuit du huit.

En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration, qui a été signée par madame Sauvage, pour servir ce que de raison.

Sauvage née Tonat, J. Bidon.

N° 4

Déclaration de décès

Par sa lettre de ce jour, madame Sauvage m'a déclaré que l'enfant né chez elle le huit du courant est mort cette nuit.

En fin de quoi y avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison

Cayenne, le 14 février 1834. Sauvage, née Tonat, J. Bidon.

N° 5

Déclaration de décès

Ce jour d'hui dix-sept février, le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, m'a déclaré que son nègre nommé Saint-Michel, âgé de soixante et onze ans, est mort ce matin à quatre heures sur la dite habitation.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir ce que de raison
Cayenne, 17 février 1834. Melot, J. Bidon.

N° 6

Naissance

Par sa lettre du dix-neuf de ce mois, le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, m'annonce que la négresse Agathe, dépendant de cette habitation, est accouchée à quatre heures de l'après midi d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration, qui a été signée par Madame Sauvage, pour servir ce que de raison.

Cayenne, 20 février 1834. J. Bidon.

N° 7

Naissance

Deux jumeaux

Par sa lettre de ce jour, monsieur Guérin, régisseur de l'habitation Beauséjour, m'annonce que la négresse Virginie, dépendant de cette habitation, est accouchée le vingt-six courant de deux enfants des deux sexes, l'un nommé Émile et le second Clémence.

En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration, qui a été signée par Madame Sauvage, pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 28 février 1834. J. Bidon.

N° 6

Décès

Par sa lettre du six de ce mois, monsieur Courant, propriétaire de l'habitation Mahury, me déclare que le nègre Pierre Diamant, âgé de 51 ans, est mort le 5 courant sur son habitation.

En fin de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison
Cayenne, 7 mars 1834. J. Bidon.

N° 8

Naissance

Par sa même lettre, monsieur Courant m'annonce que la négresse Anne Olimpe, créole, âgée de 30 ans, est accouchée le six du courant sur son habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Cayenne, 7 mars 1834. J. Bidon.

N° 9

Naissance

Par sa lettre du onze de ce mois, monsieur Donez m'annonce qu'une négresse de son habitation, nommée Pauline, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Gabriel.

En foi de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 12 mars 1834. J. Bidon.

N° 10

Naissance

Par sa même lettre du onze mars, Monsieur Donez me déclare qu'une de ses négresses, nommée Marianne, est accouchée le même jour d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Hypolite.

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 12 mars 1834. J. Bidon.

N° 7

Décès

Par la même lettre, monsieur Donez me déclare que ledit jour onze mars, une de ses négresses, nommée Victorine, est décédée sur son habitation.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 12 mars 1834. J. Bidon.

N° 8

Décès

Par son billet de ce jour, le sieur Gustave me déclare que le nommé Bouillon, appartenant à monsieur Lagotellerie, est mort sur son habitation le 11 du courant.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 12 mars 1834. J. Bidon.

N° 9

Décès

Par sa lettre du 13 courant, le sieur Garret, régisseur de l'habitation Beauregard, m'annonce que le négriillon Augustin, âgé de deux ans 1/2, est mort le 11 du même mois sur ladite habitation.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 14 mars 1834. J. Bidon.

N° 11

Naissance

Par sa même lettre, le sieur Garré m'annonce que la négresse Marie est accouchée le matin du 13 d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 14 mars 1834. J. Bidon.

N° 12

Naissance

Par sa lettre du dix-huit de ce mois, madame de Charlemond me déclare que la négresse Félicité, dépendante de son habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de < blanc >.

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 19 mars 1834. J. Bidon.

N° 10

3 décès

Par sa lettre de ce jour, madame de Charlemond me déclare que le nègre Titus, de nation carbary, âgé de 41 ans, le nègre Silvain, de nation carbary, âgé de 27 ans, et la négresse Anna, de nation arada, âgée de dix-huit ans, sont morts sur son habitation La Florentine.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 21 mars 1834. J. Bidon.

N° 11

Décès

Par sa lettre du 17 courant, monsieur Guérin, régisseur de l'habitation Beauséjour, me déclare que le négrillon Émile, fils de la négresse [...], dépendante de ladite habitation, âgé de 17 jours, est mort le 17 du même mois.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 22 mars 1834. J. Bidon.

N° 12

Décès

Par sa lettre du 29 de ce mois, monsieur Ro. de Lagotellerie me déclare que le nègre Bouillon, âgé de soixante-cinq ans, est décédé sur son habitation Les Ilets Malouins le 28 du courant.

En fin de quoi nous avons dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 30 mars 1834. J. Bidon.

N° 13

Naissance

Par sa même lettre, monsieur de Lagotellerie me déclare que la négresse Euphrosine est accouchée le même jour d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 29 mars 1834. J. Bidon.

N° 13

Décès

Par sa lettre du 15 de ce mois, monsieur Pauvret, régisseur de l'habitation La Marianne, déclare que le négrillon Jacques, de ladite habitation, est mort le 12 du courant à trois heures de l'après-midi.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 31 mars 1834. J. Bidon.

N° 14

Décès

Par sa même lettre, le sieur Pauvret déclare que la négresse Amélie, de la même habitation, est morte le 14 du courant.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 31 mars 1834. J. Bidon.

N° 15

Décès

Par sa déclaration du 16 mars, monsieur Mille m'annonce que la négresse Agnès, de soixante-six ans, est morte sur l'habitation La Franchise.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 31 mars 1834. Mille S^t-Just. J. Bidon.

N° 16

Décès

Par sa lettre du 24 mars, monsieur Ronmy, copropriétaire de l'habitation Quartier-Général, me prévient que la négresse Bertille, âgée de cinquante-deux ans, est morte sur son habitation.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 1^{er} avril 1834. J. Bidon.

N° 14

Naissance

Par sa lettre de ce jour, messieurs Pottet et Ronmy me déclarent que la négresse Marine est accouchée le sept du courant sur leur habitation La Montagne-Tigre d'un enfant du sexe masculin, auquel ils ont donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 9 avril 1834. J. Bidon.

N° 17

Décès

Ce jour d'hui dix avril, madame Pascaud Sablon me déclare que le nègre Célestin, âgé de vingt-deux ans, est mort sur son habitation Les Trois-Amis, le 8 de ce mois.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 10 avril 1834. H. Pascaud Sablon. J. Bidon.

N° 15

Naissance

Ce jour d'hui 20 avril, monsieur Detelle me déclare que la négresse Rosalie, de l'habitation L'Île du Père, est accouchée le 16 du courant à six heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Fanny.

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 20 avril 1834. J. Bidon.

N° 18

Décès

Par sa lettre du 20 de ce mois, monsieur Garret, régisseur de l'habitation Beauregard, me déclare que la négrillon Jean, de ladite habitation, est mort le 17 du courant.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 21 avril 1834. J. Bidon.

N° 19

Décès

Par sa même lettre, monsieur Garret me déclare que la négresse Martine, de la même habitation, est morte le dix-neuf de ce mois.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 21 avril 1834. J. Bidon.

N° 20

Décès

Par leur lettre de ce jour, messieurs Pottet et Ronmy me déclarent que le négrillon, né sur leur habitation le 9 avril dernier, est décédé ce jour.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 2 mai. J. Bidon.

N° 21

Décès

Par sa lettre du 6 courant, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que la négresse Colombe, infirme depuis nombre d'années, est morte sur ladite habitation.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 6 mai 1834. J. Bidon.

N° 16

Naissance

Par sa lettre à la même date, monsieur Mellot me déclare que la négresse Zalise est accouchée le cinq d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 6 mai 1834. J. Bidon.

N° 22

Décès

Ce jour d'hui, par-devant nous s'est présenté monsieur Pavé, lequel nous a déclaré que le huit du courant, sa négresse Marie, âgée de 73 ans, est morte sur son habitation à 10 heures du matin.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 8 mai 1834. Pavé. J. Bidon.

N° 17

Naissance

Par sa lettre du 24 de ce mois, monsieur Garret, régisseur de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Marie dite Tayaya, est accouchée le 20 du même mois d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 25 mai 1834. J. Bidon.

N° 18

Naissance

Par sa même lettre, il m'annonce également que la négresse Antoinette est accouchée le même jour 24 d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 25 mai 1834. J. Bidon.

N° 23

Décès

Aujourd'hui 26 mai, monsieur Fabens me déclare que le nommé Vigilant, âgé de treize ans, est mort sur son habitation Tilsit le 22 du courant.

En fin de quoi il a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 26 mai 1834. Samuel Fabens. J. Bidon.

N° 24

Décès

Ce même jour 26 mai, monsieur Fabens me déclare également que le nommé Pierre Martin, âgé de 72 ans, est mort sur son habitation Tilsit le 25 du courant.

En fin de quoi il a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 8 mai 1834. Samuel Fabens. J. Bidon.

N° 25

Décès

Par sa lettre de ce jour, monsieur U. Martin me déclare que la négresse Pauline, âgée de 37 ans, est morte sur l'habitation Marengo.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 7 juin 1834. J. Bidon.

N° 26

Décès

Par sa lettre de ce jour, monsieur U. Martin m'annonce que le nègre Hyacinte, de l'habitation L'Amphithéâtre, lui avait déclaré que le nègre Adrien, âgé de 37 ans, dépendant de l'habitation Marengo, s'était noyé hier sept du courant à 9 h du soir.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 11 juin 1834. J. Bidon.

N° 27

Décès

Par sa lettre du 4 juin, monsieur Roustant me déclare que le nommé Félix, âgé de cinq ans, dépendant de l'habitation Montabo, est mort le 30 mai à la suite d'une fluxion de poitrine.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 9 juin 1834. J. Bidon.

N° 19

Naissance

Par sa lettre du 13 juin, monsieur [Lespolet ?] m'a prévenu que la négresse Anastasie, de l'habitation Maperibo, est accouchée le mardi 9 du courant, à dix heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 15 juin 1834. J. Bidon.

N° 28

Décès

Par sa lettre du 13 juin, monsieur U. Martin me déclare que le nègre Caron, âgé de 80 ans, de l'habitation Marengo, est mort le même jour à onze heures du matin.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 16 juin 1834. J. Bidon.

N° 29

Décès

Par sa lettre du 21 courant, monsieur Detelle me déclare que le nommé Félix, porté sur le dénombrement de la ville, est mort sur l'habitation Le Moulin-à-Vent, le 19 du courant à 4 heures du soir.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 22 juin 1834. J. Bidon.

N° 30

Décès

Par sa même lettre, monsieur Detelle me déclare que la négresse Colombine, dépendante de l'habitation Les Ilets Patrocle, est décédée le 21 à 8 heures du matin.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 22 juin 1834. J. Bidon.

N° 20

Naissance

Par la même lettre, cet habitant me déclare que la négresse Rosalie, des îlets Patrocle, est accouchée le 18 courant, à dix heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Fanny.

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 22 juin 1834. J. Bidon.

N° 31

Décès

Par sa lettre du 19 de ce mois, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que sa négresse Colombe, de ladite habitation, est décédée ce jour.

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 22 juin 1834. J. Bidon.

N° 22

Naissance

Par sa lettre du 20 juin, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que la négresse Agathe, des ladite habitation, est accouchée le même jour d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Justine.

En foi de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 24 juin 1834. J. Bidon.

N° 23

Naissance

Par la même lettre, le sieur Mellot me déclare que la négresse Colette est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Monique.

Cayenne, le 24 juin 1834. J. Bidon.

N° 32

Décès

Par sa lettre du 28, monsieur Pottet m'a prévenu que le nègre < blanc >, lui appartenant, est mort le même jour à huit heures du matin sur l'habitation Montagne-Tigre.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 29 juin 1834. J. Bidon.

N° 33

Décès

Par la même lettre, monsieur Pottet me déclare le décès d'un négrillon né le 7 avril dernier, appartenant à l'habitation Montagne-Tigre.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 29 juin 1834. J. Bidon.

N° 24

Naissance

Par sa lettre du 30 juin, monsieur Garret, régisseur de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Agathe, de la même habitation, est accouchée le 27 du même mois d'une négritte à laquelle on a donné le nom de [blanc].

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 2 juillet 1834. J. Bidon.

N° 25

Naissance

Par sa lettre du 5 courant, monsieur Donez me déclare que sa négresse Caroline est accouchée sur son habitation La Madeleine d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Sophie.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 24 juin 1834. J. Bidon.

N° 34

Décès

Madame Pascaud Sablon me déclare ce jour que la négresse Julie, de l'habitation Trois-Amis, est morte ce jour à dix heures du matin.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration qui a été signée par la déclarante et par nous.

Cayenne, le 6 juillet 1834. J. Bidon.

N° 26

Naissance

Par sa lettre du deux de ce mois, monsieur Bonté me déclare qu'une négresse de l'habitation Les Islets-Malouins, appartenant à monsieur de Lagotellerie, est accouchée le 29 juin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Joséphine.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 7 juillet 1834. J. Bidon.

N° 35

Décès

Par sa lettre du neuf de ce mois, monsieur Lemarinier me déclare ce jour que sa négritte Victorine, âgée de dix-huit mois, est décédée sur son habitation.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 10 juillet 1834. J. Bidon.

N° 27

Naissance

Par sa lettre du 13 de ce mois, monsieur Guérin, régisseur de l'habitation La Félicité, me fait la déclaration de la naissance d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Denis, dont sa mère se nomme Agathe et est accouchée le 10 de ce même mois.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 16 juillet 1834. J. Bidon.

N° 28

Naissance

Par la lettre sans date, monsieur Descaboura me déclare que la négresse Clérine est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Rosine.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 5 août 1834. J. Bidon.

N° 36

Décès

Par sa lettre du 15 de ce mois, monsieur Descaboura me déclare que la négritte Rosine, de l'habitation La Madeleine, née le 4 du courant, est décédée hier.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 16 août 1834. J. Bidon.

N° 37

Décès

Par sa lettre du 20 de ce mois, monsieur Guérin, régisseur de l'habitation Sautro, me déclare que le nommé Denis, né le 10 juillet dernier, est décédé ce même jour. Il dépend de l'atelier de l'habitation La Félicité.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 22 août 1834. J. Bidon.

N° 29

Naissance

Par la lettre du 25 de ce mois, monsieur Garret me déclare en l'absence de l'administrateur de l'habitation Beauregard, que, le 24, la négresse Céline, de ladite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Neptune.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 26 août 1834. J. Bidon.

N° 38

Décès

Par sa lettre du 24 de ce mois, ~~monsieur Roustant, fermier de l'habitation Montabo~~ monsieur Urbain Martin, pour sa mère, me déclare que le nègre André, sexagénaire, dépendant de l'habitation Marengo, est mort ce dit jour.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 20 septembre 1834. J. Bidon.

Six mots rayés nuls.

N° 39

Décès

Par leur lettre du 27 courant, messieurs Pottet et Ronmy m'ont déclaré que le nègre Abuffard, âgé d'environ 50 ans, était décédé le 26 sur leur habitation La Montagne-Tigre.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 21 septembre 1834. J. Bidon.

N° 40

Décès

Par sa lettre du 8 de ce mois, monsieur Roustant, fermier de l'habitation Montabo, me déclare que la négritte Martine, dépendant de cette habitation, est décédée le six dudit mois.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 10 octobre 1834. J. Bidon.

N° 41

Décès

Par sa lettre du 13 octobre, monsieur Gasc, mandataire des copropriétaires de l'habitation Beauregard, me déclare que le nommé Guillaume, âgé de 79 ans, est décédé sur ladite habitation.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 13 octobre 1834. J. Bidon.

N° 42

Décès

Par sa lettre du 14 de ce mois, monsieur Urbain Martin, régisseur pour sa mère, me déclare que négrillon Benoît est décédé ce même jour sur ladite habitation.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 16 octobre 1834. J. Bidon.

N° 43

Décès

Par sa lettre du 16 courant, monsieur R. de Lagotellerie me déclare que le nègre Louis, sexagénaire, dépendant de l'habitation Les Ilets-Malouins, est décédé ce même jour à quatre heures du matin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 17 octobre 1834. J. Bidon.

N° 30

Naissance

Par la même lettre, monsieur R. de Lagotellerie me déclare que [le sept de ce mois ?], la négresse nommée Madeleine, dépendant de l'habitation Ilets-Malouins, est accouchée d'un enfant du sexe masculin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 17 octobre 1834. J. Bidon.

N° 44

Décès

Par sa lettre du 30 de ce mois, monsieur Courant me déclare que la négresse Marie Madeleine, âgée de dix-sept ans, est décédée sur son habitation des suites de couche.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 20 octobre 1834. J. Bidon.

N° 31

Naissance

Par la même lettre, monsieur Courant me déclare la naissance d'un enfant du sexe masculin, fils de la nommée Marie Madeleine, auquel il a donné le nom de [blanc].

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 30 octobre 1834. J. Bidon.

N° 45

Décès

Ce jour d'hui douze novembre, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, m'a déclaré Requier, de ladite habitation, invalide depuis nombre d'années, est décédé cette nuit.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 14 novembre 1834. J. Bidon.

N° 46

Décès

Par sa lettre du 13 de ce mois, monsieur Roustant me déclare que le nègre Dauphin, âgé de soixante-quinze ans, est décédé sur l'habitation Montabo le 10 du courant.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 16 novembre 1834. J. Bidon.

Par sa lettre du 16 courant, monsieur [.....], au nom de monsieur Donez, me déclare que le nommé [.....], dépendant de son habitation [.....], est mort à Approuague dans [.....].

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 18 novembre 1834. J. Bidon.

N° 32

Naissance

Par sa lettre du 16 de ce mois, [.....] me déclare que sa négresse [Thérèse ?] est accouchée d'un enfant du sexe masculin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 19 novembre 1834. J. Bidon.

N° 47

Décès

Ce jour d'hui 19 novembre, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, m'a déclaré que le négrillon nommé Jean Baptiste, âgé de huit ans, est mort ce même jour à 8 h du matin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 19 novembre 1834. J. Bidon.

N° 33

Naissance

Ce jour d'hui 20 novembre, monsieur Mellot, régisseur de la même habitation, me déclare que la négresse Athalante est accouchée hier dix-neuf d'un enfant légitime du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Eugène.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 20 novembre 1834. J. Bidon.

N° 48

Décès

Par sa lettre du 28 de ce mois, monsieur Ronmy, copropriétaire de l'habitation Quartier-Général, me déclare que sa négresse Collette est décédée le 26 du courant.

En fin de quoi j'ai dressé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 29 novembre 1834. J. Bidon.

N° 34

Naissance

Par sa lettre de ce jour, madame Pascaud Sablon, propriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, me déclare que la négresse Antoinette est accouchée hier 29 de ce mois d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Pauline.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 30 novembre 1834. J. Bidon.

N° 49

Décès

Par sa lettre du 30 novembre, madame Roustant me déclare que le nègre [...], de l'habitation Montabo, sexagénaire, est mort sur cette habitation hier 29 du courant.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 1^{er} décembre 1834. J. Bidon.

N° 50

Décès

Par sa lettre du 25 novembre, messieurs Pottet et Ronmy me déclarent que la négresse Marie Simon, octogénaire, est décédée sur leur habitation Montagne-Tigre le dimanche 23, à une heure du matin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 1^{er} décembre 1834. J. Bidon.

N° 51

Décès

Par sa lettre du 4 décembre, monsieur Donez me déclare que le négriillon Archange, fils de Marceline, est mort le 4 dudit mois.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 4 décembre 1834. J. Bidon.

N° 35

Naissance

Par sa lettre du 5 décembre, monsieur Farnoux fils me déclare que, le 20 du mois écoulé, la négresse [...] est accouchée à 7 heures du soir d'un [...] du sexe féminin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 5 décembre 1834. J. Bidon.

N° 52

Décès

Par sa lettre du 10 de ce mois, madame veuve Martin me déclare que le nègre Toni, son esclave, est mort le même jour sur son habitation Marengo.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 11 décembre 1834. J. Bidon.

N° 36

Naissance

Par sa lettre du 11 de ce mois, monsieur Donez me déclare que sa négresse Zaïde est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Frontin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 14 décembre 1834. J. Bidon.

N° 53

Décès

Par sa lettre du 20 courant, monsieur Lemarinier me déclare que le 20 du courant, le nègre Romain, âgé de 64 ans, de son habitation La Ressource, est décédé.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, 22 décembre 1834. J. Bidon.

N° 54

Décès

Aujourd'hui 28 décembre, le nommé Frédéric, commandeur de l'habitation Dorvilliers, m'a déclaré que le petit mulâtre Louis ou Léonard était décédé.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, 28 décembre 1834. J. Bidon.

N° 55

Décès

Par note remise par monsieur Quinton Dupin en date du 24 du courant, la négritte Marie Thérèse est décédée le 1^{er} janvier dernier sur l'habitation La Marianne.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, le 28 décembre 1834. J. Bidon.

N° 56

Décès

La même note remise par monsieur Quinton, que le négriillon Jacques, fils de Marie Julie, est mort le 13 mars dernier.

En fin de quoi j'ai signé pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, 28 décembre 1834. J. Bidon.

N° 57

Décès

Monsieur Quinton Dupin me déclare également que la négresse Amélie (est morte) sur son habitation La Marianne le 15 mars dernier.

En fin de quoi il a signé la présente déclaration avec nous, lecture faite.
Mondélice, 28 décembre 1834. J. Bidon.

N° 58

Décès

Il me déclare également que le nègre Vigilant de la même habitation est décédé le 28 avril dernier.

En fin de quoi il a signé cette déclaration pour servir et valoir ce que de raison, lecture primitivement faite

Mondélice, 28 décembre 1834. J. Bidon.

N° 37

Naissance

Monsieur Quinton Dupin me déclare ce jour que la négresse Lucile est accouchée le 18 du courant d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Marie.

Cayenne, le 29 décembre 1834. J. Bidon.

N° 38

Naissance

Il me déclare encore que le même jour 18 du courant, la négresse Anastasie est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Constance.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 29 décembre 1834. J. Bidon.

N° 39

Naissance

Par sa lettre du 29 décembre, monsieur Quinton me déclare que la négresse Agnès, de son habitation La Marianne, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Frédéric.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 29 décembre 1834. J. Bidon.

N° 59

Décès

Par sa même lettre, il me déclare que le nommé Hilaire est mort le même jour 29 du courant à dix heures du matin.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 29 décembre 1834. J. Bidon.

N° 40

Naissance

Aujourd'hui 30 décembre, monsieur Quinton Dupin s'est présenté pour me faire les déclarations suivantes, que la négresse Marguerite est accouchée sur l'habitation La Marianne d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Bertide.

Laquelle déclaration il a signée avec nous, après lecture faite.

Cayenne, 30 décembre 1834. Quinton Du Pin. J. Bidon.

N° 41

Naissance

Il m'a encore déclaré que la négresse Zéphirine est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Justine.

Laquelle déclaration il a signée avec nous, lecture faite.

Cayenne, 30 décembre 1834. Quinton Du Pin. J. Bidon.

N° 60

Décès

Il a en outre déclaré que le nègre Gaëtan, de son habitation La Marianne, était mort le 24 de ce mois.
Laquelle déclaration il a signée avec nous, lecture faite.
Cayenne, 30 décembre 1834. Quinton Du Pin. J. Bidon.

N° 61

Décès

Il m'a déclaré que la négresse Solitude était morte sur son habitation le 25 de ce mois.
Laquelle déclaration il a signée avec nous, après lecture faite.
Cayenne, 30 décembre 1834. Quinton Du Pin. J. Bidon.

N° 42

Naissance

Ce jour d'hui 31 décembre, la négresse Ursule, de l'habitation Dorvilliers, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel j'ai donné le nom de [blanc].

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Cayenne, 31 décembre 1834. J. Bidon.

N° 62

Décès

Par sa lettre du 28 courant, monsieur Ronmy me déclare que la négresse Caroline est décédée sur l'habitation Quartier-Général.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 31 décembre 1834. J. Bidon.

N° 63

Décès

Par sa lettre du 24 de ce mois, monsieur Detelle me déclare que la négresse Henriette, âgée de 58 ans, est décédée sur son habitation le 12 du courant.

En fin de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 31 décembre 1834. J. Bidon.

Arrêté le présent registre, ce jour d'hui 31 décembre dix-huit cent trente-quatre. J. Bidon.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1835

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à ~~l'officier de l'état civil~~ / au commissaire commandant / P. Mosse du quartier de l'Île-de-Cayenne, à inscrire les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves, pendant l'année 1835.

Fait au Palais de justice à Cayenne le 27 décembre 1834. Le juge auditeur délégué, Poupon.

Cinq mots rayés nuls. Poupon.

N° 1

Naissance

Ce jour d'hui quatre janvier, la négresse Glaudine est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel j'ai donné le nom de Félicité. Cette négresse dépend de l'habitation Dorvilliers.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 4 janvier 1835. J. Bidon.

N° 2

Naissance

Ce jour d'hui six janvier, la négresse Coralie, de l'habitation Dorvilliers, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel j'ai donné le nom de Léocade.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 6 janvier 1835. J. Bidon.

N° 1

Décès

Par sa lettre du dix courant, monsieur Vauquelin me déclare que le nègre Tranquille, âgé de 80 ans, est décédé sur l'habitation Le Diamant.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 11 janvier 1835. J. Bidon.

N° 2

Décès

Ce jour d'hui 16 janvier, Monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que le nègre Aza, âgé de 22 ans, est mort sur l'habitation à 3 heures du matin et a été inhumé dans le cimetière de Rémire.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, 16 janvier 1835. Melot, J. Bidon.

N° 3

Naissance

Par sa lettre du 19 de ce mois, monsieur de Lagotellerie me déclare que la négresse Thérèse, de son habitation Les Ilets-Malouins, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, 19 janvier 1835. J. Bidon.

N° 3

Décès

Ce jour d'hui 18 janvier, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, m'a déclaré que la négresse Fanchon, âgée de 65 ans, est décédée sur la dite habitation à 10 heures du soir.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Mondélice, 18 janvier 1835. Melot, J. Bidon.

N° 4

Naissance

Par sa lettre du 24 courant, monsieur Gasc, mandataire des copropriétaires de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Marie Adélaïde est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Prospert.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.
Mondélice, 26 janvier 1835. J. Bidon.

N° 4

Décès

Ce jour d'hui 25 janvier, la négresse Léocade de l'habitation Dorvilliers, née le 4 du courant, est décédée sur l'habitation Mondélice.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.
Mondélice, 25 janvier 1835. Melot, J. Bidon.

N° 5

Naissance

Par sa lettre du 28 de ce mois, monsieur U. Martin, agissant pour sa mère, me déclare que la négresse Bezy, de l'habitation Marengo, est accouchée ce même jour d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Léopold.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.
Mondélice, 29 janvier 1835. J. Bidon.

N° 5

Décès

Par leur lettre de ce jour, messieurs Pottet et Ronmy me déclarent que le nègre Pierre dit [Neyel ?], âgé d'environ 40 ans, est décédé sur l'habitation La Montagne-Tigre le 6 du courant à 3 heures du matin.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.

Cayenne, le 8 février 1835. J. Bidon.

N° 6

Décès

Par sa lettre du 29 janvier, qui ne m'est parvenue qu'aujourd'hui, monsieur Ronmy me déclare que le nommé Thomas, de l'habitation Le Quartier-Général, est décédé.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.

Cayenne, 8 février 1835. J. Bidon.

N° 6

Naissance

Par sa lettre du dix de ce mois, monsieur Farnous fils me déclare que le cinq du courant, la négresse Marie Françoise, de l'habitation Maperibo, est accouchée à 6 heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Divine.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 13 février 1835. J. Bidon.

N° 7

Décès

Par sa lettre du 17 de ce mois, monsieur Descaboura me déclare que le négrillon Dominique, de l'habitation La Madeleine, est décédé.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.

Cayenne, 19 février 1835. J. Bidon.

N° 7

Naissance

Par sa lettre du 10 février, monsieur Farnoux fils me déclare que la négresse Marie Madeleine, de l'habitation Maperibo, est accouchée le premier de ce mois d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Julien.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 12 février 1835. J. Bidon.

N° 8

Décès

Par sa lettre du 17 février, monsieur Descaboura me déclare que la négritte Cameline, dépendant de l'habitation La Madeleine, est décédée sur la dite habitation.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.

Cayenne, 19 février 1835. J. Bidon.

N° 8

Naissance

Par sa lettre du dix de ce mois, monsieur Farnoux fils me déclare que la nommée Céocide, de l'habitation Maperibo, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 12 mars 1835. J. Bidon.

N° 9

Naissance

Par sa lettre du dix courant, monsieur Farnoux me déclare que la négresse Caroline, de l'habitation Maperibo, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Félicité.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 12 avril 1835. J. Bidon.

N° 10

Naissance

Par sa lettre du 12 de ce mois, monsieur U. Martin me déclare que la négresse Héla, de l'habitation Marengo, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Caën.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 14 avril 1835. J. Bidon.

N° 11

Naissance

Par sa lettre de ce jour, monsieur Demboura me déclare que la négresse Noëlette, de l'habitation La Madeleine, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Georgette.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 16 avril 1835. J. Bidon.

N° 12

Naissance

Par sa lettre du 17 courant, monsieur Gasc, mandataire des copropriétaires de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Marion est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Lucile.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 19 avril 1835. J. Bidon.

N° 9

Décès

Par sa lettre du 12 de ce mois, monsieur U. Martin me déclare que la négresse Héla, de l'habitation Marengo, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Caën.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 14 avril 1835. J. Bidon.

N° 13

Naissance

Par sa lettre du 15 de ce mois, monsieur Farnoux fils me déclare que la négresse Hortense, de l'habitation Mapéribo, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Alexandrine.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, le 18 mai 1835. J. Bidon.

N° 14

Naissance

Par sa lettre du 14 mai, monsieur Farnoux me déclare que sa négresse Marie Thérèse est accouchée le 12 d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Lucien.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, le 19 mai 1835. J. Bidon.

N° 15

Naissance

Par sa lettre du premier de ce mois, monsieur Jérôme me déclare pour madame Fabens que la négresse [Mamaire ?], de l'habitation Tilsit, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de...

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 5 juin 1835. J. Bidon.

N° 10

Décès

Par la même lettre, monsieur Jérôme me déclare que le nègre André de la même habitation est décédé le premier juin.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 5 juin 1835. J. Bidon.

N° 11 et 12

Décès

Par sa même lettre il me déclare encore que les négresses Zoé et Dalila sont mortes sur la même habitation.

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 5 juin 1835. J. Bidon.

N° 16

Naissance

Par sa lettre du 1^{er} courant, monsieur R. de Lagotellerie me déclare que la négresse Marie de son habitation Les Ilets-Malouins est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 5 juin 1835. J. Bidon.

N° 17

Naissance

Par sa lettre du 4 juillet, monsieur Gasc me déclare que la négresse Silvie de l'habitation Beauregard est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Justine.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 5 juillet 1835. J. Bidon.

N° 18

Naissance

Par sa lettre du 5 juillet, monsieur U. Martin au nom de sa mère me déclare que la négresse Félicia, de l'habitation Marengo, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Lucien.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 7 juillet 1835. J. Bidon.

N° 19

Naissance

Par sa lettre du 9 de ce mois juillet, monsieur Farnoux me déclare que la négresse Mélisa, de l'habitation Mapéribo, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Apolinaire.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 12 juillet 1835. J. Bidon.

N° 20

Naissance

Aujourd'hui 13 juillet, la négresse Gertrude, de l'habitation Dorvilliers, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel j'ai donné le nom de Lucien.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 14 juillet 1835. J. Bidon.

N° 13

Décès

Ce jour d'hui 16 juillet, la négresse Cornélie, de l'habitation Beauséjour, âgée de 38 ans, est décédée sur ladite habitation et a été inhumée dans le cimetière de Rémire.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 16 juillet 1835. J. Bidon.

N° 21

Naissance

Par sa lettre de ce jour, monsieur Gasc, gèreur de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Marie Gabrielle est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Benjamin.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 31 juillet 1835. J. Bidon.

N° 22

Naissance

Ce jour d'hui 1^{er} août, madame Pascaud Sablon me déclare que la négresse Antoinette, de son habitation Les Trois-Amis, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel elle a donné le nom de Pauline.

En foi de quoi elle a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 1^{er} août 1835. H. Pascaud Sablon. J. Bidon.

N° 14

Décès

Madame Pascaud Sablon me déclare également que la négresse Zabeth, de son habitation Les Trois-Amis, est décédée sur cette habitation et enterrée à Rémire.

En foi de quoi elle a signé avec nous la présente déclaration pour servir ce que de raison.

Cayenne, 16 juillet 1835. J. Bidon.

N° 15

Décès

Ce jour d'hui sept août, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que le nommé Lucien, âgé de 57 ans, est décédé sur ladite habitation.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.

Mondélice, 7 août 1835. Melot. J. Bidon.

N° 23

Naissance

Monsieur Mellot me déclare également que la nommée Poucette, de la même habitation, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Élisa.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration. Melot. J. Bidon.

N° 24

Naissance

Par sa lettre du 4 courant, monsieur Gasc, gèreur de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse nommée [blanc], est accouchée sur ladite habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Léopold.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 8 août 1835. J. Bidon.

N° 25

Naissance

Ce jour d'hui 8 août 1835, monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, m'a déclaré que la négresse Véronique est accouchée sur ladite habitation d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Claudine.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration avec le sieur Melot.

Mondélice, 8 août 1835. Melot. J. Bidon.

N° 16

Décès

Ce jour d'hui dix août, monsieur Mellot, régisseur de Mondélice, me déclare que la négresse Poucette est décédée sur ladite habitation.

En foi de quoi j'ai signé ladite déclaration avec le sieur Melot.

Mondélice, 7 août 1835. Melot. J. Bidon.

N° 26

Naissance

Par sa lettre du 12 août, monsieur Cosnard, jardinier botaniste, me déclare que la négresse Caroline, de l'habitation domaniale Baduel, me déclare que cette négresse^{sic} est accouchée d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Ilisias.

En foi de quoi elle a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 13 août 1835. J. Bidon.

N° 17

Décès

Par sa lettre du 13 courant, monsieur U. Martin, pour sa mère, déclare que le négrillon de l'habitation Marengo, est mort hier 12 du courant.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 15 août 1835. Melot. J. Bidon.

N° 27

Naissance

Par sa lettre du 13 août, monsieur Gasc, gérant de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Eugénie, de la dite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Georgette.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 17 août 1835. J. Bidon.

N° 18 et 19

Décès

Par sa même lettre, monsieur Gasc me déclare que la négritte Charité et le négrillon Léopold sont décédés sur ladite habitation.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 17 août 1835. Melot. J. Bidon.

N° 28

Naissance

Par sa lettre du 26 août, monsieur Jérôme, ~~pour madame Fabens~~, en sa qualité de curateur aux successions vacantes, me déclare que la négresse Gèneviève, de l'habitation La Madeleine, succession Donez, est accouchée sur ladite habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Louise.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 28 août 1835. J. Bidon.

N° 20

Décès

Par sa lettre du 12 septembre, monsieur Gasc, gérant de Beauregard, me déclare que la négritte Lucie, née le 17 avril dernier, est décédée sur ladite habitation.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 12 septembre 1835. J. Bidon.

N° 29

Naissance

Par sa lettre du 1^{er} juin, monsieur R. de Lagotellerie me déclare que la nommée Maria, de son habitation Les Ilets-Malouins, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 17 août 1835. J. Bidon.

N° 21

Décès

Par sa lettre du 21 de ce mois, monsieur Gasc, administrateur de l'habitation Beauregard, me déclare que la négresse Louisa, de ladite habitation, est décédée le 17 dudit mois et inhumée à la paroisse de Rémire.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 22 septembre 1835. J. Bidon.

N° 30

Naissance

Ce jour d'hui 22 septembre, la négresse Virginie, de l'habitation Dorvilliers, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Henriette.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 22 septembre 1835. J. Bidon.

N° 22

Décès

Par sa lettre du 27 de ce mois, monsieur Gasc, gérant de l'habitation Beauregard, me déclare que le négriillon Neptune, de la dite habitation, est décédé sur la dite habitation.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 28 septembre 1835. J. Bidon.

N° 23

Décès

Ce jour d'hui 28 septembre, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que le nommé Jacobin, de ladite habitation, est décédé ce matin à 10 heures.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.

Mondélice, 28 septembre 1835. Melot. J. Bidon.

N° 31

Naissance

Par sa lettre du 21 de ce mois, monsieur Roustant, fermier de l'habitation Montabo, me déclare que la nommée Jeannette est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Marie.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 29 septembre 1835. J. Bidon.

N° 24

Décès

Par sa lettre du 14 courant, monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Moulin-à-Vent, me déclare que, le 8 de ce mois, le nègre Roch est décédé sur la dite habitation.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Mondélice, 15 octobre 1835. J. Bidon.

N° 32

Naissance

Par sa même lettre, monsieur Detelle me déclare qu'une de ses négresses est accouchée le deux du même mois d'un enfant du sexe [blanc], auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 15 octobre 1835. J. Bidon.

N° 33

Naissance

Par sa lettre du 6 de ce mois, monsieur R. de Lagotellerie me déclare que la nommée Sara est accouchée sur son habitation Les Ilets-Malouins, d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de < blanc >.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 5 novembre 1835. J. Bidon.

N° 25

Décès

Par sa lettre du 4 novembre, monsieur le procureur du roi m'informe que le nègre Mirtil, dit Petit-Congo, âgé de 22 ans, profession de cuisinier, esclave du sieur Pierre Lhuerre Vendôme, est décédé le 2 de ce mois à 6 heures ½ du soir sur l'habitation La Madeleine, par suite d'un accident. Le dit nègre a été inhumé sur cette habitation.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.
Cayenne, 5 novembre 1835. J. Bidon.

N° 34

Naissance

Ce jour d'hui 10 novembre, la négresse Cléonice, de l'habitation Beauséjour, est accouchée sur la dite habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel j'ai donné le nom d'Edmond.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.
Mondélice, 10 novembre 1835. J. Bidon.

N° 35

Naissance

Ce jour d'hui 10 novembre, la demoiselle Madeleine dite Vidal me déclare que sa négresse Catherine est accouchée sur son habitation à 4 heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel elle a donné le nom d'Auguste.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration, la demoiselle Madeleine m'a dit ne le savoir.
Mondélice, 12 novembre 1835. J. Bidon.

N° 26

Décès

Ce jour d'hui 17 novembre, monsieur Mellot me déclare que la négritte Claire, âgée de trois ans, est décédée sur l'habitation Mondélice à onze heures du soir.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration.
Mondélice, 19 novembre 1835. Melot. J. Bidon.

N° 36

Naissance

Ce même jour, la négresse Gertrude, de l'habitation Mondélice, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de David.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.
Cayenne, 29 septembre 1835. J. Bidon.

N° 37

Naissance

Par sa lettre du 11 de ce mois, monsieur R. de Lagotellerie me déclare que la négresse Catherine, de son habitation Les Ilets-Malouins, était accouchée sur son habitation le 9 du courant d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de [blanc].

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.
Mondélice, 12 novembre 1835. J. Bidon.

N° 27

Décès

Par sa lettre du 18 de ce mois, monsieur Gasc, gérant de l'habitation Beauregard, me déclare que la négritte Sabine, âgée de sept ans, fille de la nommée Virginie, est décédée ce même jour à neuf heures du matin.

En foi de quoi il a signé la présente déclaration pour servir ce que de besoin.

Cayenne, 29 décembre 1835. Melot. J. Bidon.

N° 38

Naissance

Ce jour d'hui 30 décembre, la négresse Virginie, de l'habitation Beauregard, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel j'ai donné le nom de Céleste.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Cayenne, 30 décembre 1835. J. Bidon.

Clos et arrêté le présent registre, contenant trente-huit naissances et vingt-sept décès. Cayenne, le 31 décembre 1835. J. Bidon.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1836

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir [blanc] du quartier de l'Île-de-Cayenne, à inscrire les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves, pendant l'année 1836.

Fait au Palais de justice à Cayenne le 15 décembre 1835. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur délégué.

Naissances

n° 1 à 7

Ce jour d'hui deux janvier, monsieur Sauvage nous a déclaré que les nommées ci-après sont ~~accouchées~~ nés sur son habitation La Marie en l'année 1835, savoir Jean Marie, né le 4 mai ; Jean, né le 1^{er} avril ; Jean François, né le 31 mars ; Marie, née en juillet ; Antoinette, née en août ; Colette, en septembre ; et Thérésine en octobre.

laquelle déclaration il a signée avec nous après lecture.

Cayenne, deux janvier 1836. Henry Sauvage. J. Bidon.

Décès

n° 1 à 3

Ce jour d'hui deux janvier, monsieur Sauvage nous a déclaré que les nommés ci-après sont décédés sur son habitation La Marie en l'année 1835, savoir Catineau, âgé de 36 ans, décédé le 5 janvier ; Jacques, âgé de vingt-quatre ans, décédé le 17 août ; et Placide, âgé de trente ans, décédé le 30 décembre.

laquelle déclaration il a signée avec nous après lecture.

Cayenne, 2 janvier 1836. Henry Sauvage. J. Bidon.

Naissance

n° 8

Par sa lettre en date du 9 janvier 1836, monsieur H. Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beaugard, me déclare que la négresse Jacqueline, de ladite habitation, est accouchée d'un négriillon auquel il déclare donner le nom de Robert.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Mondélice, 9 janvier 1836. J. Bidon.

Décès

n° 4

Ce jour d'hui 24 janvier 1836, le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que le nègre Benjamin, dépendant de ladite habitation, est décédé aujourd'hui.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration après lecture, pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, le 24 janvier 1836. Mélot. J. Bidon.

Naissance

n° 9

Par sa lettre en date de ce jour 25 janvier 1836, le sieur Rougier de Lagotellerie, habitant propriétaire en ce quartier, nous déclare que hier, 24 du courant, sa négresse Nérina est accouchée sur son habitation Les Ilets-Malouins d'un enfant du sexe masculin.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 25 janvier 1836. J. Bidon.

Décès

n° 5

Ce jour d'hui trente janvier 1836, le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que la négresse Flore, dépendant de ladite habitation, est décédé ce jour d'hui.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration après lecture.

Mondélice, 30 janvier 1836. Mélot. J. Bidon.

Décès

n° 6

Par sa lettre de ce jour, cinq février 1836, le sieur Thibaut, régisseur de l'habitation Le Pactole, sise au Canal-Torcy, nous déclare que, le même jour, le nègre nommé Césaire, dépendant de ladite habitation, est décédé.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de besoin.

Mondélice, 5 février 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 10

Par sa lettre en date de ce jour 5 février 1836, le sieur Roustan, lieutenant commissaire, nous déclare que la négresse nommée [Ameline ?], dépendant de l'habitation Montabo, sise en ce quartier, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom de Charles.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 9 février 1836. J. Bidon.

Décès

n° 7

Par sa lettre de ce jour d'hui 26 février 1836, monsieur Jérôme, pour madame Fabens, propriétaire de l'habitation Tilsit, sise au Canal-Torcy, nous déclare que, hier 25 du courant, le nègre nommé Robert est décédé sur la dite habitation, dont il dépendait.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de besoin.

Mondélice, 26 février 1836. J. Bidon.

Décès

n° 8

Ce jour d'hui deux mars 1836, le sieur Mellot régisseur de l'habitation Mondélice, est comparu devant nous et nous a déclaré que, ce jour d'hui, est décédée la négresse Pauline, dépendant de la dite habitation.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de droit.

Mondélice, deux mars 1836. J. Bidon.

Naissances

n° 11 et 12

Par sa lettre en date de ce jour huit mars 1836, le sieur Thibaut, régisseur de l'habitation Le Pactole, sise au Canal-Torcy, nous déclare que, le premier mars courant, la négresse Françoise, dépendant de ladite habitation, est accouchée d'une petite fille, à laquelle on a donné le nom d'Elodie et que, le trois du même mois de mars, la négresse Victorine, dépendant aussi de la dite habitation, est accouchée d'une négritte, à laquelle il a été donné le nom d'Eloïse.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Mondélice, 8 mars 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 13

Par sa lettre en date de ce jour d'hui 13 mars 1836, le sieur Rougier de Lagotellerie, nous déclare que' hier, 12 du courant, sa négresse nommée Madeleine est accouchée sur son habitation Les Ilets-Malouins d'un enfant du sexe masculin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 13 mars 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 14

Par sa lettre en date de ce jour d'hui 14 mars 1836, le sieur Pottet Jérôme, régisseur de l'habitation domaniale dite Mont-Joli, nous déclare que la négresse Sylvie, portée sous le numéro 57 de la matricule générale des noirs et le numéro 65 du contrôle de l'atelier et faisant partie de la classe libérée, est accouchée ce même jour, heure de midi, d'un enfant du féminin.

En foi de quoi j'ai signé la dite déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 14 mars 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 15

Par sa lettre en date de ce jour d'hier quinze mars 1836, le sieur Polycarpe Candolle, nous déclare que sa négresse nommée Vénicie, est accouchée le treize du courant mois sur son habitation sise au Canal-Torcy, d'un négrillon auquel il a donné le nom d'Isambert.

En foi de quoi nous avons signé la dite déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 15 mars 1836. J. Bidon.

Décès

n° 9

Par sa lettre datée de ce jour d'hui 21 mars 1836, le sieur Roustan régisseur de l'habitation Mondélice, est comparu devant nous et nous déclare que, le 20 du courant, à onze heures du matin, le nègre Jean-François, âgé de dix-neuf ans, dépendant de l'habitation Montabo, sise audit quartier, est décédé sur la dite habitation.

En foi de quoi nous avons signé avec nous la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 21 mars 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 16

Par sa lettre en date de ce jour d'hier 25 mars, le sieur H. Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, nous déclare que la négresse Petite-Catherine, (est) accouchée ce jour d'hui sur la dite habitation d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom d'Adeline.

En foi de quoi nous avons signé la dite déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 25 mars 1836. J. Bidon.

Décès

n° 10

Par sa lettre en date de ce jour d'hui 24 mars 1836, le sieur d'Escarbouras nous déclare que, hier, 23 mars courant mois, le nègre nommé Glaude, Africain, âgé de 58 ans, est décédé sur l'habitation dite La Madeleine, appartenant à la succession Donez.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 24 mars 1836. J. Bidon.

Décès

n° 11

Par sa lettre en date du 25 mars 1836, le sieur U. Martin, pour madame veuve Martin, nous déclare que, hier, 24 mars courant, la négresse [... Cécile ?], dépendant de l'habitation Marengo, est décédée sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 25 mars 1836. J. Bidon.

Décès

n° 12

Par sa lettre en date de ce jour deux avril, le sieur Mille père nous déclare que, hier, 1^{er} de ce mois, le nègre Paul, âgé de 24 ans, est décédé sur l'habitation dite La Franchise.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 2 avril 1836. J. Bidon.

Décès

n° 13

Par sa lettre en date du dix avril, monsieur Vauquelin, fermier de l'habitation Le Diamant, nous déclare que, hier, 9 du courant, la négresse Suzanne, âgée de [...] ans, est décédé sur ladite habitation Le Diamant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 10 avril 1836. J. Bidon.

Décès

n° 14

Par sa lettre en date du dix avril, le sieur Mille nous déclare que, le quatre de ce mois, le nègre nommé Janvier, créole, âgé de trente-cinq ans, est mort sur son habitation dite La Franchise.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 10 avril 1836. J. Bidon.

Décès

n° 15

Ce jour d'hui douze avril 1836, est comparu devant nous monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, le nègre nommé Louis est décédé sur ladite habitation.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 12 avril 1836. J. Bidon. Melot.

Naissance

n° 17

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur H. Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, nous déclare que la négresse Zabeth, dépendant de ladite habitation, est accouchée d'une négritte à laquelle il a été donné le nom de Geneviève.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 28 avril 1836. J. Bidon.

Décès

n° 16

Par sa lettre du vingt-trois, je dis 13 du courant, le sieur Pélage, pour sa mère, nous déclare que, ce même jour, sur l'habitation dite Belle-Vue, nommé Hyacinthe, appartenant au sieur [Ja... ?], âgé de vingt-trois ans.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 13 mai 1836. J. Bidon.

Décès

n° 17

Par sa lettre de ce jour 20 mai, le sieur Archambault, régisseur de l'habitation Tilsit, sise au canal Torcy, appartenant à madame Fabens, nous déclare que, hier 19 du courant, à quatre heures du matin, est décédée sur ladite habitation la négresse nommée Isabelle, sexagénaire.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 20 mai 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 18

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, nous déclare que, ce jour d'hui 27 mai, la négresse Colette est accouchée sur ladite habitation d'une négritte à laquelle on a donné le nom de Jeanne.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 27 mai 1836. J. Bidon.

Naissances

n° 19 et 20

Par sa lettre en date de ce jour d'hui premier juin, le sieur Candolle nous déclare que, le 27 mai, sa négresse Augustine est accouchée de deux enfants jumeaux du sexe masculin auxquels il a donné les noms de Caton et Scipion.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 1^{er} juin 1836. J. Bidon.

Décès

n° 19

Par sa lettre de ce jour, monsieur Jérôme, receveur curateur en titre des successions vacantes et biens des absents et, en cette qualité, administrateur de l'habitation Donez, nous déclare que, hier sept du courant, la négresse Clarisse, sexagénaire, est décédée sur l'habitation La Madeleine.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 5 juin 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 21

Par sa lettre en date de ce jour, < monsieur Jérôme, > receveur curateur en titre des successions vacantes et biens des absents et, en cette qualité, nanti de l'habitation La Madeleine, nous déclare que, ce même jour, la négresse Marianne est accouchée d'un enfants du sexe féminin auquel il a été donné le nom de < blanc >.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 10 juin 1836. J. Bidon.

Décès

n° 19, 20 et 21

Par sa lettre en date de ce jour, monsieur Courant me déclare 1^o/ que le nègre Maxime est mort le [13 ?] de ce mois sur son habitation, 2^o/ que le nègre Toussaint, dépendant également de son habitation, est décédé le 18 et qu'enfin la négresse [Amélie ?], âgée d'à peu près quatre-vingts ans, est aussi décédée sur son habitation Le Diamant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 23 juin 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 22

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Archambault, régisseur de l'habitation Tilsit, appartenant à madame veuve Fabens, nous déclare que la négresse Madeleine est accouchée d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Vestale.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 7 juillet 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 23

Ce jour d'hui 9 juillet 1836 est comparu devant nous le sieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, la négresse Sabine est accouchée d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Vestale.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 9 juillet 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 24

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Lemarinier comparu nous déclare que, le 25 de ce mois, la négresse Cécile est accouchée sur son habitation dite La Ressource d'un enfant du sexe masculin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 23 juillet 1836. J. Bidon.

Décès

n° 22

Par sa lettre de ce jour, le sieur Vauquelin nous déclare que la négresse Fanchette est morte sur l'habitation Le Diamant le 27 de juin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour valoir ce que de raison. Mondélice, 28 juillet 1836. J. Bidon.

Décès

n° 23

Par sa lettre en date du quatre courant, monsieur U. Martin, pour madame veuve Martin, nous déclare que, le même jour, la négresse Zabeth, dépendant de l'habitation Marengo, est décédée sur la dite habitation à sept heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 28 juillet 1836. J. Bidon.

Naissance
n° 24

Ce jour d'hui 28 juillet mil huit cent trente-six est comparu devant nous le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, la négresse Mélanie, je dis Antoinette, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Brigide.

En foi de quoi nous avons signé avec le déclarant la présente déclaration après lecture. Mondélice, 28 juillet 1836. Melot. J. Bidon.

Naissance
n° 25 et
décès n° 24

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, nous déclare que, le 31 juillet dernier, la négresse nommée Vallerine est accouchée d'une négritte à laquelle il a donné le nom d'Aglaé et que, le lendemain, premier août, la négresse Petite-Catherine est décédée sur la dite habitation.

En fois de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 2 août 1836. J. Bidon.

Naissance
n° 26

Ce jour d'hui cinq août 1836 est comparu le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, lequel nous a déclaré que ce jour d'hui la négresse Mélanie est accouchée d'une négritte à laquelle il a été donné le nom de Rosalie.

En foi de quoi nous avons signé avec lui la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 5 août 1836. Melot. J. Bidon.

Naissance
n° 27 et
décès n° 25

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Thibault, régisseur de l'habitation Le Pactole, nous déclare que, le 4 de ce mois, la négresse Sémiramis est accouchée d'une négritte et que la négresse Pénélope, appelée Marie, est décédée le six de ce même mois.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 9 août 1836. J. Bidon.

Naissance
n° 28

Par sa lettre en date du neuf de ce mois, le sieur Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, nous déclare que, le sept du courant, la négresse Marion est accouchée d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de [Docilette ? ...].

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 9 septembre 1836. J. Bidon.

Décès

n° 26

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Candolle me déclare le décès du nègre Isidore, dit Pascaud, arrivé ce même jour dans sa maison [... ?].

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit. Mondélice, 19 août 1836. J. Bidon.

Décès

n° 27

Par sa lettre en date de ce jour, monsieur Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, me déclare que, le 19 courant, la négritte [Docilette ? ...], enfant de Marion, née le 7 de ce mois, est décédée sur la dite habitation.

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 23 août 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 29

Par sa lettre du premier de ce mois, monsieur Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, me déclare que, le 28 août dernier, la négresse Cornille est accouchée d'une négritte à laquelle on a donné le nom de Victorine.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 1^{er} septembre 1836. J. Bidon.

Décès

n° 28

Par sa lettre de ce jour d'hui, le sieur Courant nous déclare le décès de la négritte Georgette, enfant de la négresse Aglaé.

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 8 septembre 1836. J. Bidon.

Naissances

n° 30, 31 et 32

Par sa lettre en date de ce jour, le sieur Amédée Rémy, régisseur de monsieur Ronmy, me déclare 1^o/ que la négresse Françoise est accouchée à la date du 19 de ce mois d'un négrillon auquel on a donné le nom de Paulin, 2^o/ que la négresse Abondance à la date du 20 est accouchée d'une négritte à laquelle on a donné

le nom de Marie Reine, et 3^o/ que la négresse Zélie est accouchée ce jour d'hui d'un négrillon auquel on a donné le nom d'Auguste.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit. Mondélice, 22 octobre 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 33

Par sa lettre de ce jour, monsieur Rouger de Lagotellerie me déclare que sa négresse Colombine est accouchée d'un enfant légitime du sexe féminin à dix heures du matin.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 27 septembre 1836. J. Bidon.

Décès

n° 29

Par sa lettre du 29 de ce mois, le sieur Gasc, administrateur de l'habitation Le Grand-Beauregard, me déclare le décès de la nommée Thérèse, dépendant de ladite habitation.

En foi de quoi, j'ai signé la dite déclaration pour servir et valoir ce que de droit. Mondélice, 29 septembre 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 34

Par sa lettre de ce jour, 9 octobre, monsieur Ronmy me déclare que sa négresse Marie de l'habitation Le Quartier-Général est accouchée le six du courant d'une négritte.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit. Mondélice, 9 octobre 1836. J. Bidon.

Décès

n° 30

Par sa lettre en date de ce jour, seize octobre, le sieur Roustan me déclare que le douze de ce mois, sa négresse Marie, âgée de 60 ans, est décédée sur l'habitation Montabo.

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 16 décembre 1836. J. Bidon.

Naissance

n° 35

Par sa lettre en date du deux novembre, le sieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, nous déclare la naissance du négrillon Marcel, enfant de sa négresse Babet.

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que droit. Mondélice, 3 novembre 1836. J. Bidon.

Naissances

n° 36 et 37

Par sa lettre en date de ce jour seize décembre, le sieur Thibault, régisseur de l'habitation Le Pactole, me déclare que les négresses [...ine ?] et Julie sont toutes deux accouchées, la première d'une négritte [et la ... ?] date du dix de ce mois, et la 2^e d'un négrillon à la date du six.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, le onze décembre 1836. J. Bidon.

Décès

n° 31

Ce jour d'hui sept novembre, le sieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, nous déclare que, ce même jour, la négresse Clémentine est décédée sur la dite habitation.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison après lecture faite, pour savoir et valoir ce que de droit.

Mondélice, 7 novembre 1836. Mélot. J. Bidon.

Décès

n° 32

Par sa lettre de ce jour, le sieur Roustan me déclare que, hier 21 de ce mois, la négritte Marie, âgée de 14 mois, enfant de Jeannette, est décédée sur l'habitation Montabo.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 28 novembre 1836. Mélot. J. Bidon.

Décès

n° 33

Par sa lettre de ce jour, le sieur Vauquelin me déclare que le nègre Glaude, de l'habitation Le Diamant, âgé d'environ soixante ans, est décédé sur ladite habitation hier 18 du courant.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Mondélice, 19 décembre 1836. Mélot. J. Bidon.

Naissance

n° 38

Ce jour d'hui dix-neuf décembre 1836 est comparu devant nous le sieur J. J. Papillon, régisseur de l'habitation Dorvilliers, lequel nous a déclaré que, ce jour d'hui, dix-neuf décembre, sa négresse Ursule est accouchée d'un enfant, câtre, du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Prospert.

En foi de quoi il a signé avec nous la présente déclaration après lecture pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice, 19 décembre 1836. J. Bidon.

Décès

n° 34

Par sa lettre du 24 décembre 1836, le sieur [Fourrier ?], régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, me déclare que la négritte Marie, enfant de la négresse Zabeth, est décédée.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison. Mondélice,
28 décembre 1836. J. Bidon.

Clos et arrêté le présent registre contenant trente-huit naissances et trente-quatre décès. Cayenne, 31
décembre 1836. J. Bidon.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1837

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir [blanc] du quartier de l'île de Cayenne, à inscrire les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves, pendant l'année 1837.

Fait au Palais de justice à Cayenne le 5 décembre 1836. Pour le juge royal, le juge auditeur délégué, Delalande.

Décès

N° 1

Par la lettre du régisseur en date de ce jour d'hui six janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Laurençot, pour le sieur Fourgassié, propriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, nous déclare qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, le nègre Orosmanne est décédé sur la dite habitation dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le six janvier 1837. J. Bidon.

N° 2

Décès

Par la lettre du sieur Jérôme, chargé des affaires de l'habitation Tilsit, en date du douze janvier mil huit cent trente-sept, le dit sieur Jérôme, pour madame veuve Fabens, propriétaire de l'habitation Tilsit, nous déclare qu'aujourd'hui sept du courant, que le nègre Maurice est décédé sur la dite habitation dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, douze janvier 1837. J. Bidon.

N° 3

Décès

Par la lettre du sieur Jérôme, chargé des affaires de l'habitation Tilsit, en date du douze janvier mil huit cent trente-sept, le dit sieur Jérôme, pour madame veuve Fabens, propriétaire de l'habitation Tilsit, nous déclare qu'aujourd'hui onze janvier même année, que le nègre Damas est décédé sur la dite habitation dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, douze janvier 1837. J. Bidon.

N° 4

Décès

Par sa lettre en date du quatorze janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que le nègre Mathieu, faisant partie de l'atelier du Moulin-à-Vent, est décédé le sept du courant sur la dite habitation dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, quatorze janvier 1837. J. Bidon.

N° 5

Décès

Par sa lettre en date du quatorze janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que la négresse Fanélie est décédée le dix janvier de la courante année à l'îlet Le Père.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, quatorze janvier 1837. J. Bidon.

N° 1

Naissance

Par sa lettre en date du quatorze janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que le négrillon Célestin, fils de Rosalie, est né le 8 du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, quatorze janvier 1837. J. Bidon.

N° 2

Naissance

Par sa lettre en date du quatorze janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que le négrillon Crispin, fils de la négresse Augustine, est né le dix du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, quatorze janvier 1837. J. Bidon.

N° 6

Décès

Par son billet en date de [blanc] mil huit cent trente-sept, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que Jérôme est décédé à l'habitation Moulin-à-Vent le quinze du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le quinze janvier 1837. J. Bidon.

N° 7

Décès

Par son billet en date [blanc] mil huit cent trente-sept, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que ~~que~~ Rosine est décédé à l'habitation + le dix-sept du courant (+ Moulin-à-Vent).

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 17 janvier 1837. J. Bidon.

N° 3

Naissance

Par son billet en date du dix-huit avril ^{sic} 1837, le sieur Detelle, habitant propriétaire, nous déclare que Adèle est née le 18 du courant sur la dite habitation

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 18 janvier 1837. J. Bidon.

N° 4

Naissance

Par sa lettre datée du 17 janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Poupon, habitant propriétaire, nous déclare que sa négresse Joséphine, dépendant de son habitation L'Élisabeth, est accouchée hier seize janvier courant à 4 heures de l'après midi d'un enfant du sexe féminin et du caste noir, auquel il a donné le nom d'Hermance.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 17 janvier 1837. J. Bidon.

N° 8

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard, en date du vingt janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Emler, qualifié comme dessus, nous déclare que le nègre Anseline, âgé de 41 ans, appartenant à la dite habitation Beauregard, est décédé hier dix-neuf du courant sur la dite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt janvier 1837. J. Bidon.

N° 9

Décès

Par sa lettre du vingt-trois janvier mil huit cent trente-sept, le sieur A. Lescarboua, habitant propriétaire, nous déclare que le nègre Adrien, âgé de soixante et onze ans, dépendant de l'habitation La Madeleine, est décédé le sept du courant sur la dite habitation ~~dont il dé.~~

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-trois janvier 1837. J. Bidon.

N° 5

Naissance

Par la lettre du régisseur en date du vingt-sept janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Rémy A., pour monsieur Ronmy, habitant propriétaire, nous déclare que la négresse Eriphile, de l'habitation Quartier-Général, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Misère.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, vingt-sept janvier 1837. J. Bidon.

N° 6

Naissance

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard, en date du trente janvier mil huit cent trente-sept, le sieur Emler, qualifié comme dessus, nous déclare que la négresse Arsène, appartenant à la dite habitation Beauregard, est accouchée le vingt-neuf du courant d'un enfant du sexe masculin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 30 janvier 1837. J. Bidon.

N° 7

Naissance

Par sa lettre du en date du neuf février mil huit cent trente-sept, le sieur Candolle nous déclare que sa négresse Rachel est accouchée le 9 janvier d'un enfant du sexe féminin, auquel enfant il donne le nom de < blanc >.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 9 février 1837. J. Bidon.

N° 10

Décès

Par sa lettre du neuf février mil huit cent trente-sept, le sieur Candolle nous déclare que le négriillon Caton est décédé le 31 janvier courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 9 février 1837. J. Bidon.

N° 11

Décès

Par sa lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard en date du neuf février mil huit cent trente-sept, le sieur Emler nous déclare que l'enfant d'Arsène, appartenant à la dite habitation Beauregard, est décédé le cinq du courant. Cet enfant était du sexe masculin, était né le vingt-neuf janvier 1837.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, neuf février 1837. J. Bidon.

N° 10

Décès

Par sa lettre du 18 février mil huit cent trente-sept, le sieur Ronmy nous déclare que le nègre Tranquille, de l'habitation Quartier-Général, est décédé le 11 février courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 18 février 1837. J. Bidon.

N° 8

Naissance

Par sa lettre en date du vingt-un février mil huit cent trente-sept, le sieur Rouger de Lagotellerie, habitant propriétaire, nous déclare que sa négresse Thérèse, de son atelier Ilets-Malouins, est accouchée le 19 du courant d'un enfant du sexe féminin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-un février 1837. J. Bidon.

N° 9

Naissance

Par sa lettre en date du sept mars mil huit cent trente-sept, le sieur Rouger de Lagotellerie, habitant propriétaire, nous déclare que sa négresse Hébée, de son atelier Ilets-Malouins, est accouchée le 6 mars du courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe féminin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, sept mars 1837. J. Bidon.

N° 13

Décès

Par sa lettre du vingt-trois mars mil huit cent trente-sept, le sieur Lescarboua, habitant propriétaire, nous déclare que le négrillon Louis, âgé d'environ 2 ans, fils de Geneviève, est décédé le 22 du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 23 mars 1837. J. Bidon.

N° 10

Naissance

Par la lettre de monsieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du treize avril mil huit cent trente-sept, nous déclare que la négresse Babet, appartenant à l'habitation Marengo, vient d'accoucher d'un nègre qui a été nommé Marcel.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, treize avril 1837. J. Bidon.

N° 11

Naissance

Par la lettre de monsieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du treize avril mil huit cent trente-sept, nous déclare que la négresse Aline, appartenant à l'habitation Marengo, est accouchée d'un enfant du sexe féminin du caste rouge, qui a été nommé Juliette.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, treize avril 1837. J. Bidon.

N° 14

Décès

Par la lettre du sieur A. Rémy, régisseur de l'habitation Quartier-Général, en date du dix-sept avril mil huit cent trente-sept, le dit sieur Rémy, pour le sieur Ronmy, nous déclare que la négresse Victoire, de la dite habitation Quartier-Général, est morte ce jour dix-sept avril.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, dix-sept avril 1837. J. Bidon.

N° 15

Décès

Par sa lettre en date du premier mai mil huit cent trente-sept, le sieur Magy, habitant propriétaire de l'habitation Ermitage, nous déclare que la négritte [.....], de la dite habitation Ermitage, est morte.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, premier mai 1837. J. Bidon.

N° 16

Décès

Par la lettre du régisseur en date du deux mai mil huit cent trente-sept, le sieur Tabirol, pour le sieur Sauvage, nous déclare que la négritte nommée Colette est décédée sur la dite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, deux mai 1837. J. Bidon.

N° 17

Décès

Par la lettre du sieur Pagueaut en date du quatre mai mil huit cent trente-sept, le dit sieur Pagueaut nous déclare que le nègre Valentin dit Cibaille, est décédé hier 3 du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 4 mai 1837. J. Bidon.

N° 18

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard en date du six mai mil huit cent trente-sept, le sieur Emler nous déclare que la négresse Thérèse Cacao, appartenant à l'habitation Beauregard, est décédée sur cette dite habitation le jeudi quatre du présent mois à 6 heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le six mai 1837. J. Bidon.

N° 19

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard en date du dix-huit mai mil huit cent trente-sept, le sieur Emler nous déclare que la négresse Anne, âgée de soixante-deux ans, appartenant à l'habitation Beauregard, est décédée sur la dite habitation le mardi seize du courant à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le dix-huit mai 1837. J. Bidon.

N° 12

Naissance

Par la lettre du sieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du vingt-cinq mai mil huit cent trente-sept, nous déclare que la mulâtresse Joséphine, appartenant à l'habitation ~~Beauregard~~ Marengo, vient d'accoucher d'une petite mulâtresse qu'il a nommée Léonie Anne.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 25 mai 1837. J. Bidon.

N° 13

Naissance

Par la lettre du sieur Thibault, pour monsieur Dejean, en date du vingt-sept 1837, nous déclare que la négresse Hermance, de l'habitation Le Pactole, est accouchée le seize mai courant d'une fille qui a été nommée Clara.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.
Cayenne, le 27 mai 1837. J. Bidon.

N° 14

Naissance

Par la lettre du sieur Thibault, pour monsieur Dejean, en date du 27 mai mil huit cent trente-sept, nous déclare que la négresse Marguerite est accouchée d'une fille, non baptisée [...].

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.
Cayenne, le vingt-sept mai 1837. J. Bidon.

N° 20

Décès

Par la lettre du sieur Thibault, pour monsieur Dejean, en date du vingt-sept mai mil huit cent trente-sept, nous déclare que le nègre Sans-Souci est mort le 21 mai 1837 sur l'habitation Le Pactole dont il dépendait.

En foi de quoi nous / avons / signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.
Cayenne, le vingt-sept mai 1837. J. Bidon.

N° 21

Décès

Par la lettre du sieur Thibault, pour monsieur Dejean, en date du vingt-sept mai 1837, nous déclare que la négresse Marie est morte le 24 du courant.

En foi de quoi nous / avons / signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.
Cayenne, le vingt-sept mai 1837. J. Bidon.

N° 15

Naissance

Par sa lettre du vingt-sept mai mil huit cent trente-sept, le sieur Courant, habitant propriétaire, nous déclare qu'une de ses négresses nommée Justine est accouchée d'un enfant du sexe féminin que l'on vient de baptiser sous le nom d'Anastasie.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.
Cayenne, le 27 mai 1837. J. Bidon.

N° 16

Naissance

Par sa lettre du vingt-sept mai mil huit cent trente-sept, le sieur Courant, habitant propriétaire, nous déclare que sa négresse Marie Louise est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui n'est pas encore baptisé.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-sept mai 1837. J. Bidon.

N° 22

Décès

Par sa lettre en date du vingt-sept mai mil huit cent trente-sept, le sieur Courant, habitant propriétaire, nous déclare que l'enfant de sa négresse Marie Flore est mort il y a deux jours le dit enfant était nommé Eugénie.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-sept mai mil huit cent trente-sept. J. Bidon.

N° 23

Décès

Par la lettre du sieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du vingt-huit mai 1837, le sieur Courant, nous déclare que la négresse nommée Zabeth, appartenant à l'habitation Marengo, vient de mourir.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-sept mai 1837. J. Bidon.

N° 24

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard, en date du trente et un mai mil huit cent trente-sept, ~~nous déclare~~ le sieur Emler nous déclare que la négresse Céleste, âgée de trente-deux ans, appartenant à l'habitation Beauregard, est décédée sur la dite habitation, le ~~premier~~ cinq mai courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 31 mai mil huit cent trente-sept. J. Bidon.

N° 25

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard, en date du trente et un mai mil huit cent trente-sept, le sieur Emler nous déclare que la négresse Luce, âgée de soixante-deux ans, appartenant à l'habitation Beauregard, est décédée sur la dite habitation, le 21 du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 31 mai 1837. J. Bidon.

N° 26

Décès

Par sa lettre en date du dix-huit juin mil huit cent trente-sept, le sieur A. Lescarboua nous déclare que la négresse Adélaïde, âgée environ quatre-vingts ans, est décédée sur la dite habitation, dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 18 juin 1837. J. Bidon.

N° 17

Naissance

Par sa lettre en date du vingt-quatre juin mil huit cent trente-sept, le sieur Courant, habitant propriétaire, nous déclare que la négresse Marie Mathieu est accouchée hier d'un enfant du sexe féminin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-quatre juin 1837. J. Bidon.

N° 18

Naissance

Par sa lettre du quatre juillet 1837, le sieur Roustan, habitant propriétaire, nous déclare que la négresse nommée Rosine, âgée de 25 ans, dépendant de l'habitation Montabo, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Philidor.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le quatre juillet 1837. J. Bidon.

N° 27

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard en date du vingt et un juillet mil huit cent trente-sept, le sieur Emler nous déclare que la nommée Sylvie (grande), âgée environ cinquante-six ans, négresse appartenant à l'habitation Beauregard, est décédée sur la dite habitation le mercredi dix-neuf présent mois à midi.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, vingt et un juillet 1837. J. Bidon.

N° 28

Décès

Par la lettre monsieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du vingt-six juillet 1837, nous déclare que la négresse Amélie, appartenant à l'habitation Marengo, est décédée ~~aujourd'hui~~ le vingt juillet 1837.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, vingt-six juillet 1837. J. Bidon.

N° 29

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard en date du deux août mil huit cent trente-sept, le sieur Emler nous déclare que le négriillon Archange, âgé de (3 ans), appartenant à la dite habitation Beauregard, est décédé sur la dite habitation lundi 31 juillet 1837.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le deux août mil huit trente-sept. J. Bidon.

N° 19

Naissance

Par la lettre du régisseur de l'habitation Baduel, en date du trois août mil huit cent trente-sept, le sieur Cosnard nous déclare que la négresse [blanc], n° 235 de la matricule générale des noirs du service, femme du

nègre [blanc], n° 180 de la dite matricule, est accouchée le premier de ce mois à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a été nommé [blanc].

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le trois août 1837. J. Bidon.

N° 30

Décès

Par la lettre de l'administrateur de l'habitation Beauregard en date du dix août 1837, le sieur Emler nous déclare que le nègre Trion (âgé de soixante ans), appartenant à la dite habitation, est décédé sur la même à 5 heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le dix août 1837. J. Bidon.

N° 20

Naissance

Par la lettre du sieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du trente août mil huit cent trente-sept, nous déclare que la négresse Rosine, appartenant à l'habitation Marengo, est accouchée aujourd'hui trente août d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Émile.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le trente août 1837. J. Bidon.

N° 21

Naissance

Par la lettre du sieur U. Martin, pour madame veuve Martin, sa mère, en date du trente août mil huit cent trente-sept, nous déclare que la négresse Ella, appartenant à l'habitation Marengo, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'on a nommé Amélie.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, trente août 1837. J. Bidon.

N° 22

Naissance

Par sa lettre en date du premier septembre mil huit cent trente-sept, le sieur Paguenaault nous déclare que la négresse Mélanie, esclave cultivatrice attachée à son habitation Gros-Bois, située côte de Rémire (Île-de-Cayenne), est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il sera donné le nom de Léon Saint-Cloud.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le premier septembre 1837. J. Bidon.

N° 23

Naissance

Par sa lettre en date du quatre septembre mil huit cent trente-sept, le sieur Rouger de Lagotellerie nous déclare que, hier trois septembre 1837, la négresse Amisia, de son atelier Les Ilets-Malouins, est accouchée d'un enfant du sexe masculin à une heure du matin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le quatre septembre 1837. J. Bidon.

N° 24

Naissance

Par la lettre des frères Douillard, fermiers de l'habitation La Félicité, en date du quatre septembre mil huit cent trente-sept, nous déclare que la négresse Alexandrine [...] est accouchée dans la nuit du deux septembre courant d'un enfant du sexe féminin à laquelle il a donné le nom d'Anaïs.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, quatre septembre 1837. J. Bidon.

N° 31

Décès

Par la lettre du sieur A. Lescarboua en date du huit septembre mil huit cent trente-sept, nous déclare que le nègre Théodore, sexagénaire, invalide, est décédé sur l'habitation La Magdeleine dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le huit septembre 1837. J. Bidon.

N° 32

Décès

Par la lettre du sieur A. Lescarboua en date du huit septembre mil huit cent trente-sept, ledit sieur Lescarboua nous déclare que la négresse Sophie, âgée d'environ trois ans, est décédée sur la dite habitation La Magdeleine dont elle dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le huit septembre 1837. J. Bidon.

N° 25

Naissance

Par la lettre du fermier de l'habitation Beauregard en date du douze septembre mil huit cent trente-sept, le sieur Poujardieu nous déclare que la négresse Adélaïde a mis au monde avant hier dix septembre à neuf heures du matin un enfant du sexe ~~maseulin~~ féminin, à qui on a donné le nom d'Adélaïde.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 12 septembre 1837. J. Bidon.

N° 33

Décès

Par sa lettre en date du vingt-cinq septembre 1837, le sieur Ronmy nous déclare que l'enfant Eriphile, nommé Moustapha, est mort sur l'habitation Quartier-Général dont il dépendait.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le 25 septembre 1837. J. Bidon.

N° 26

Naissance

Par sa lettre en date du vingt-cinq septembre mil huit cent trente-sept, le sieur Ronmy, habitant propriétaire, nous déclare que la négresse Marguerite est accouchée ce jour d'hui 25 courant d'une petite fille sur l'habitation Quartier-Général, dont elle dépend.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, le vingt-cinq septembre 1837. J. Bidon.

N° 27

Naissance

Par sa lettre en date du 4 octobre mil huit cent trente-sept, le sieur Ronmy, habitant propriétaire, nous déclare que la négresse [blanc], appartenant à l'habitation Quartier-Général, est accouchée d'une fille, aujourd'hui 4 courant.

Cayenne, le 4 octobre 1837.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

J. Bidon.

N° 28

Naissance

Par sa lettre du 11 janvier dernier et omise, monsieur Emler, administrateur de l'habitation Beauregard nous a déclaré que la négresse Françoise Macanqui, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a été donné le nom d'Ursule.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 5 octobre 1837. J. Bidon.

N° 32

Décès

Par sa lettre du 4 avril dernier et omise, le sieur U. Martin, pour sa mère, nous déclare que le négriillon Ernest, appartenant à l'habitation Marengo, est décédé sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 5 octobre 1837. J. Bidon.

N° 33, 34, 35, 36 et 37

Décès

Ce jour d'hui cinq octobre, monsieur Mellot, régisseur de l'habitation Mondélice, me déclare que les nègres Joachim, Seky, Denis, Grégoire et Lindor sont décédés sur la dite habitation les 9 janvier, 28 mai, 7 juin, 6 juillet et 21 du même mois.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 5 octobre 1837. J. Bidon.

N° 29

Naissance

Ce jour d'hui 7 octobre, monsieur Mélot, en sa même qualité de régisseur de Mondélice, nous déclare que la négresse Atalante est accouchée sur la dite habitation d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Louis.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Cayenne, 7 octobre 1837. J. Bidon.

N° 38 et 39

Décès

Ce jour d'hui 10 octobre, monsieur Mellot, même qualité, me déclare que les négresses Céleste et Euphrosine sont décédées sur la dite habitation les 12 février et 8 du courant.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Cayenne, 10 octobre 1837. J. Bidon.

N° 40

Décès

Ce jour d'hui 10 octobre, le nègre Jérôme de l'habitation Dorvilliers est décédé sur ladite habitation et a été enterré au cimetière de Rémire.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration comme mandataire des propriétaires de cette habitation.

Cayenne, 10 octobre 1837. J. Bidon.

N° 41

Décès

Par une lettre de madame A. D. Lagotellerie du 25 septembre et qui ne m'a été remise qu'hier, on m'annonce le décès d'un négriillon dont on ne me donne pas le nom.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Cayenne, 11 octobre 1837. J. Bidon.

N° 30

Naissance

Par sa lettre du 25 septembre, monsieur J. Ronmy < nous déclare > que la négresse Marguerite, de l'habitation Quartier-Général, est accouchée sur la dite habitation d'un enfant du sexe féminin.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 42

Décès

Par sa même lettre, monsieur Ronmy me déclare le décès du négriillon Moustapha, dépendant de la même habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.
Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 43

Décès

Par sa lettre du 7 octobre, monsieur Poujardieux, fermier de l'habitation Beauregard, me déclare que le nommé Barthélémy, âgé de 60 ans, est décédé sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 44

Décès

Par sa lettre du 11 octobre, monsieur Poujardieux me déclare que la négresse Julia, âgée d'environ 50 ans, est décédée le 9 du même mois sur l'habitation Beauregard, dont elle dépend.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 45

Décès

Par sa lettre du 29 octobre, madame veuve Soubran, propriétaire de l'habitation Le Diamant, me déclare que la négresse Thérésine, de ladite habitation, est décédée le 27 du même mois.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 46 et 47

Décès

Par sa lettre du 20 novembre, monsieur Xavier, administrateur de l'habitation Moulin-à-Vent, appartenant à messieurs Dételle frères, me déclare que le nègre Lambert, âgé de 39 ans, est mort le 18 et que la négresse Évariste est décédée le 19 du même mois sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 31

Naissance

Par sa même lettre, monsieur Xavier, en sa même qualité, me déclare que la nommée Zélie est accouchée le 18 du même mois d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné d'Alexis.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 46 et 47

Décès

Par sa lettre du 20 novembre, monsieur Xavier, administrateur de l'habitation Moulin-à-Vent, appartenant à messieurs Dételle frères, me déclare que le nègre Lambert, âgé de 39 ans, est mort le 18 et que la négresse Évariste est décédée le 19 du même mois sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 32

Naissance

Par sa lettre du 22 novembre, monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, me déclare que la négresse Honorine, dépendant de sa dite habitation, est accouchée d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Roch.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 27 novembre 1837. J. Bidon.

N° 48

Décès

Par sa lettre du 1^{er} décembre, monsieur Candolle me déclare que le négrillon Antoine est décédé sur son habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 30 novembre 1837. J. Bidon.

N° 33

Naissance

Par sa même lettre, monsieur Candolle me déclare que la négresse Clarisse est accouchée d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom d'Eloi.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 30 novembre 1837. J. Bidon.

N° 49

Décès

Ce jour d'hui 1^{er} décembre, la négresse Basilice, de l'habitation Dorvilliers, dont je suis le mandataire, est décédée sur ladite habitation. Cette négresse était invalide depuis plus de dix ans.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 1^{er} décembre 1837. J. Bidon.

N° 50

Décès

Par sa lettre du 26 décembre, monsieur Ronmy, fermier et copropriétaire de l'habitation Quartier-Général, me déclare que le nègre Melchior est décédé sur la dite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 26 décembre 1837. J. Bidon.

N° 34

Naissance

Ce jour d'hui 26 décembre, la négresse Glaudine, de l'habitation Dorvilliers, dont je suis le mandataire, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel j'ai donné le nom de Martine.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, le 26 décembre 1837. J. Bidon.

N° 51, 52, 53 et 54

Décès

Par sa lettre du 31 décembre, monsieur Jérôme, pour madame Fabens, me déclare que les nommés Sylvain, Michel Montabo, Romain et Brigitte, < sont > décédés les 11 octobre, 8 dito, 14 novembre et 26 décembre sur l'habitation Tilsit, dont ils font partie.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 31 décembre 1837. J. Bidon.

N° 55

Décès

Ce jour d'hui 31 décembre, la négritte Martine de l'habitation Dorvilliers, dont je suis le mandataire, née le 26 du courant, est décédée sur la dite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Cayenne, 31 décembre 1837. J. Bidon.

N° 56

Décès

Ce jour d'hui 31 décembre, madame Pascaud Sablon, propriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, nous déclare que le 26 du courant la négresse Victoire dite Grossard invalide depuis nombre d'années, est décédée sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de raison.

Cayenne, 31 décembre 1837. J. Bidon.

Arrêté le présent registre contenant trente-quatre naissances et cinquante-six décès. Cayenne, le 1^{er} janvier 1838. J. Bidon.

Vu et vérifié au parquet à Cayenne le 3 août 1838. Le procureur du roi par intérim. J. A. Baradat.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1838

Le présent registre, contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, à inscrire les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves, pendant l'année 1838.

Fait au Palais de justice à Cayenne le 13 décembre 1837. Le juge auditeur délégué, P. Mosse.

N° 1
naissance

Déclaration du sieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, de la naissance de Simon, fils de la négresse Marie, de la dite habitation. Le commissaire commandant par intérim. Mille S^t-Just.

N° 2
naissance

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise de la naissance d'Errifille, fille de négresse Victorine, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 3
naissance

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance d'Adélina, fille de la négresse Nanette, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 4
naissance

30 janvier

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance d'Anna, fille de la négresse Adélaïde, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 1
décès

31 janvier

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès de la négresse Fanchon, âgée de trente-cinq ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 2
décès

Du 6 février

Déclaration du sieur Ronmy, propriétaire au canal Torcy, du décès du nègre nommé Antoine de l'habitation Le Quartier-Général. Mille S^t-Just.

N° 3 et 4
décès
7 février

Déclaration du sieur Damas Coutard, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès des nègres Michel, âgé de trente-sept ans, et Cyclope, âgé de soixante et dix ans. Mille S^t-Just.

N° 5
décès

Du 8 février

Déclaration du sieur Roustan, fermier de l'habitation Montabo, du décès du nègre Louis Gabriel, âgé de dix-sept ans, appartenant à l'habitation Montabo. Mille S^t-Just.

N° 6
décès

12 février

Déclaration du sieur Damas Coutard, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès du nègre Barthélémy, âgé de 69 ans, appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 7
décès

14 février

Déclaration du sieur Ronmy, propriétaire au Quartier-Général, du décès de la négresse Mélaïde, âgée de [blanc], appartenant à l'habitation Le Quartier-Général. Mille S^t-Just.

N° 8
décès

15 février

Déclaration du sieur Damas Coutard, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès du nègre Gratien, âgé de 47 ans, appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 9
décès

15 février

Déclaration du sieur Félix Douillard, fermier de l'habitation Beauséjour, du décès du nègre Jean, âgé de 24 ans, cultivateur de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 10

décès

26 février

Déclaration du sieur Poujardieu, fermier de l'habitation Beauregard, du décès du nègre Jean, âgé de 24 ans, cultivateur de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 5

naissance

27 février

Déclaration du sieur Urbain Martin de la naissance de Célestine, fille de la négresse Hortense, de l'habitation Marengo. Mille S^t-Just.

N° 11

décès

Déclaration du sieur Mélot, régisseur de l'habitation Mont-Délice, du décès du nègre nommé Auguste César, cultivateur de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 12

décès

23 avril

Déclaration de madame veuve Pascaud Sablon, propriétaire, du décès de la négresse nommée Justine, de l'habitation Les Trois-Amis. Mille S^t-Just.

N° 6

naissance

23 avril

Déclaration du sieur Xavier, directeur de l'habitation du Moulin-à-Vent de la naissance de Félix, fils de la négresse nommée Agathe, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 7

naissance

10 mai

Déclaration du sieur Mélot, régisseur de l'habitation Mont-Délice, de la naissance d'un enfant du sexe féminin, nommé [blanc], fille de la négresse Gertrude, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

N° 13

décès

12 juin

Déclaration du sieur Leborgne, propriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, du décès de la négresse nommée Émeline, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 14

décès

26 juin

Déclaration du sieur Mélot, régisseur de l'habitation Mont-Délice, du décès de la négresse Grande Françoise, âgée de 78 ans. Mille S^t-Just.

N° 15

décès

30 juin

Déclaration du sieur Ronmy du décès du nègre nommé Hoff, âgé de cinquante ans, appartenant au Quartier-Général. Mille S^t-Just.

N° 16

décès

2 juillet

Déclaration du sieur Xavier, directeur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, du décès du nègre nommé Alicaud, âgé de trente-quatre ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 17

décès

Du 3 juillet

Déclaration du sieur Lescabouras, fermier de l'habitation La Magdeleine, du décès de la négresse nommée Idora, âgée d'environ 32 ans. Mille S^t-Just.

N° 18

décès

Du 6 juillet

Déclaration de madame veuve Pascaud Sablon du décès de la négresse Rose de l'habitation Les Trois-Amis. Mille S^t-Just.

N° 8

naissance

8 juillet

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance de Clément, fils de la négresse Alexandrine de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 19

décès

30 août

Déclaration du sieur Ronmy, propriétaire au Quartier-Général, du décès du nègre Camille, âgé de 20 ans, appartenant à l'habitation Le Quartier-Général. Mille S^t-Just.

N° 20

décès

31 août

Déclaration du sieur Chirol, habitant propriétaire, du décès de son nègre nommé Georges, âgé de [blanc]. Mille S^t-Just.

N° 9

naissance

1^{er} septembre

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance de Pierre Léon, fils de la négresse Jeanne, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 21

décès

2 septembre

Déclaration du sieur Poupon, propriétaire, du décès de son nègre nommé Noël, âgé de 18 ans. Mille S^t-Just.

N° 22

décès

2 septembre

Déclaration du dame veuve Martin, propriétaire, du décès de la négresse nommée Rose, âgée de 18 ans, appartenant à l'habitation Marengo. Mille S^t-Just.

N° 23 et 24

3 septembre

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, du décès du nègre chirurgien, sexagénaire, et de la négresse Lucile, âgée de 28 ans, appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 25

décès

Du 3 septembre

Déclaration du sieur Dejean, habitant propriétaire, du décès de la négresse Angélique, âgée d'environ 25 ans, appartenant à l'habitation Le Pactole. Mille S^t-Just.

N° 26

décès

Du 5 septembre

Déclaration du sieur Farnous, habitant propriétaire, du décès de son nègre Frédéric, de l'habitation La Retraite. Mille S^t-Just.

N° 27

décès

7 septembre

Déclaration du sieur Chaila, habitant propriétaire, du décès du nègre La Dance, âgé de 45 ans, appartenant à l'habitation Marengo. Mille S^t-Just.

N° 28

décès

Du 10 septembre

Déclaration de dame veuve Martin de la négresse Priche, appartenant à l'habitation Marengo. Mille S^t-Just.

N° 29

décès

7 septembre

Déclaration de dame de Lagotellerie du décès du nègre nommé Vincent, appartenant à l'habitation Les Ilets-Malouins. Mille S^t-Just.

N° 11

naissance

Du 21 septembre

Déclaration du sieur Quintilien, régisseur de l'habitation Mapérimo, de la naissance d'un enfant du sexe masculin, fils de la négresse Marie Magdeleine, appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

N° 30

décès

24 septembre

Déclaration du sieur Dejean, habitant propriétaire à Canal-Torcey, du décès de la négresse Angélique, âgée de 30 ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

12

22 septembre

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance [...], fille de la négresse [Généreuse ?], appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

13

30 septembre

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance de Corneil, fils de la négresse Amélie, appartenant à madame Mille. Mille S^t-Just.

Naissance

14

6 octobre

Déclaration du < sieur > Quintilien, régisseur de l'habitation Mapéribo, de la naissance d'un enfant mâle, fils de la négresse Mellise, appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

15

14 octobre

Déclaration du sieur Ronmy, habitant propriétaire au Canal-Torcy, de la naissance d'un enfant mâle, fils de la négresse Charlotte, appartenant au Quartier-Général. Mille S^t-Just.

Décès

n° 31

24 octobre

Déclaration du sieur Ronmy, habitant propriétaire au Canal-Torcy, du décès du négrillon Charle, âgé de cinq mois, fils de la négresse Errifille, de l'habitation Le Quartier-Général. Mille S^t-Just.

Décès

n° 32

24 octobre

Déclaration du sieur Ronmy, habitant propriétaire au Canal-Torcy, du décès du négrillon Charle, âgé de cinq mois, fils de la négresse Errifille, déjà porté ci-contre. Mille S^t-Just.

Naissance

16

14 octobre

Déclaration du sieur Quintilien, régisseur de l'habitation Mapéribo, de la naissance de Julienne, fille de la négresse Caroline, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

n° 33

Déclaration du sieur Poujardieu, fermier de l'habitation Beauregard, du décès du nègre [...], âgé de 61 ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

n° 34

Déclaration du sieur Alexandre Couy, < régisseur > de l'habitation Le Moulin-à-Vent, du décès du nègre Joseph, âgé de 60 ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

17

2 novembre 1838

Déclaration du sieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, de la naissance d'Etienne, fils de la négresse Rosalie, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

18

10 novembre

Déclaration du sieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, de la naissance de Thomas, fils de la négresse Zélie, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

19

Déclaration du sieur Félix Douillard, fermier de l'habitation Beauséjour, de la naissance de Jean, fils de la négresse Suzette, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

35

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès du nègre Marcelin, âgé de 44 ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

20

29 novembre

Déclaration de dame veuve Martin de la naissance de Passy, fils de la négresse Babet, de l'habitation Marengo. Mille S^t-Just.

Décès

36

21 décembre

Déclaration de la dame de Lagotellerie du décès du nègre nommé François, âgé de 12 ans, appartenant à l'habitation Les Ilets-Malouins. Mille S^t-Just.

Naissance

21

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, de la naissance de Barthélémy, / fils de la / négresse Caroline, de < la > dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

22

Déclaration du sieur Cosnard, jardinier du roi, de la naissance de Florinde, fille de la négresse Magdelon, de l'habitation Baduel. Mille S^t-Just.

Arrêté le présent registre, contenant vingt-deux naissances et trente-six décès, le commissaire commandant. Mille S^t-Just.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1839

Le présent registre contenant dix feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir au commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1839.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 12 décembre 1838. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

1

Naissance

Premier janvier 1839, quartier de l'Île-de-Cayenne.

Déclaration du sieur Candolle, propriétaire au canal Torcy, de la naissance de Baptistine, fille de la négresse Anaïs, appartenant à l'habitation. Mille S^t-Just.

2

Naissance

10 janvier.

Déclaration du sieur Candolle de la naissance de Léonard, fils de la négresse Clarice, de l'habitation. Mille S^t-Just.

3

Naissance

Déclaration du sieur Candolle de la naissance de Stéphanie, fils de la négresse Augustine. Mille S^t-Just.

4

Naissance

20 février.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, de la naissance de Léandre, fils de la négresse Antoinette, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

5

Naissance

21 février.

Déclaration du sieur Courant de la naissance de Denise, fille de la négresse Marie Julie, de l'habitation Mahury. Mille S^t-Just.

6

Naissance

Du 22 février 1839.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, de la naissance d'Honorine, fille de la négresse Christine, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

1, 2, 3, 4

20 mars 1839.

Déclaration du sieur Mulot, régisseur de l'habitation Mondélice, du décès de Uraline le 4 février, du décès de Simon le 1^{er} mars, du décès de Julienne le 20, fils de la négresse Mélanie, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

7

Naissance

22 mars.

Déclaration du sieur Mulot, régisseur de l'habitation Mondélice, de la naissance de François, fils de la négresse Mélanie, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

5

Décès

Du 23 mars.

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès de la négresse Anne Marie, âgée de 39 ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

8

Naissance

Du 23 mars.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, de la naissance d'Eloge, fils de la négresse Cornélie, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

6

Décès

Du 24 mars.

Déclaration du sieur Vital, régisseur de l'habitation L'Affranchise, du décès de Perrette, âgée de 28 ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

9

Naissance

28 avril 1839.

Déclaration du sieur Ronmy, propriétaire au Quartier-Général, canal Torcy, de la naissance d'un enfant du sexe féminin de la négresse Lola, du Quartier-Général. Mille S^t-Just.

7

Décès

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, du décès du nègre nommé Grand-Colas, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

10

Naissance

6 mai.

Déclaration du sieur Bassière, régisseur de l'habitation Mapéribò, de la naissance d'André, fils de la négresse Dédaine, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

8

Décès

7 mai.

Déclaration du sieur Ronmy, propriétaire au Canal-Torcy, du décès de la négresse Pétronille, du Quartier-Général. Mille S^t-Just.

Décès

9

10 mai.

Déclaration du sieur Bassière, régisseur de l'habitation Mapéribò, du décès du nègre Millon, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

10

15 mai.

Déclaration du sieur Bassière, régisseur de l'habitation Mapéribò, du décès de la négresse Victoire, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissances

11, 12

18 mai.

Déclaration du sieur Espy : un enfant / du sexe féminin / de la négresse Pauline ; *dito* un enfant du sexe masculin de la négresse [Leaurancis ?], dépendant de l'habitation Le Pactole au canal. Mille S^t-Just.

Naissance

13

21 mai.

Déclaration du sieur Espy, régisseur de l'habitation Le Pactole, de la naissance d'une fille de la négresse Amélaïde de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

14

21 mai.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, de la naissance de Noël, fils de la négresse Sylvie de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

15

21 mai.

Déclaration du sieur Bassière, régisseur de l'habitation Mapérimo, de la naissance de Germaine, fille de la négresse Marie Claire. Mille S^t-Just.

Décès

11

1^{er} juin.

Déclaration du sieur Pouchardieu du décès de la négresse Angélique, appartenant à l'habitation Beauregard. Mille S^t-Just.

Décès

12

6 juin.

Déclaration du sieur Charle Ouget, fermier de l'habitation Montabo, du décès de la négresse Jeneviève, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissances

16 et 17

13 juin.

Déclaration du sieur A. Cocq, régisseur de l'habitation Moulin-à-Vent, de la naissance de Virginie, fille de la négresse Hélène ; dito de la naissance de Julia, fille de la négresse Augustine ; appartenant à la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

17

21 mai.

Déclaration du sieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, de la naissance de Marie, fille de la négresse Adélaïde de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

13

22 juin.

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, du décès du nègre Gratien, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

14

24 juin.

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, du décès de la négresse Rosiette, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

18

25 juin.

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, de la naissance de Thémire, fille de la négresse Marie Françoise de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

19

30 juillet.

Déclaration du sieur Courant, propriétaire de l'habitation Mahury, de la naissance de Doris, fille de la négresse Thémire de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

15

1^{er} août.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, du décès de la négresse Françoise, sexagénaire, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

20

2 août.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, de la naissance de Claie, fille de Makanki Françoise, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

16

5 août.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, du décès du nègre Jean Baptiste, âgé de quatre-vingts ans, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissances

21, 22, 23

16 août.

Déclaration du sieur Mulot, régisseur de l'habitation Mondélice, de la naissance de Paul, fils de la négresse Eugénie ; de la naissance de Thérèse, fille de la négresse Marie Julie ; de la naissance de Clarisse, fille de la négresse Antoinette ; tous dépendant de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

24

17 août.

Déclaration de dame Lemarinier, propriétaire au Canal-Torcy, de la naissance de Gustave, fils de la négresse Antoinette. Mille S^t-Just.

Décès

17

Du 26 août.

Déclaration du sieur Bassière du décès de la négresse Jérémine, de l'habitation Mapéribou. Mille S^t-Just.

Naissance

25

26 août.

Déclaration du sieur Ur. Martin de la naissance de Joseph, fils de la négresse Héla de l'habitation Marengo. Mille S^t-Just.

Naissance

26

28 août.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, de la naissance de Cora, fille de la négresse Anne Marie, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

27, 28

4 septembre.

Déclaration de dame veuve Pascaud Sablon, propriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, de la naissance de Léon, fils de la négresse Virginie, de la naissance de Léon, fils de la négresse Ursule, tous de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

29

13 septembre.

Déclaration du sieur Tourin, régisseur de l'habitation La Marianne, de la naissance de Lise, mulâtresse, fille de la négresse Georgette, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

18

14 septembre.

Décès de la négresse Rosette, âgée de soixante-huit ans, de l'habitation L'Affranchise. Mille S^t-Just.

Décès

19

14 septembre.

Déclaration du sieur Espy, régisseur de l'habitation Le Pactole, du décès de la négresse Anne, de l'habitation L'Affranchise. Mille S^t-Just.

Décès

20

18 septembre.

A la requête du procureur du roi près le tribunal de 1^{re} instance de Cayenne, enregistrons le décès du nègre Louis, appartenant à dame de Charlemont, ledit nègre ayant été écrasé par un arbre sur l'habitation du sieur Trillet. Mille S^t-Just.

Naissances

30, 31

22 septembre.

Déclaration de dame Lemarinier de la naissance de Rosillette, fille de la négresse Cécile, née le 18 du courant sur l'habitation La Ressource ; *dito* de la naissance d'Anatole, fils de la négresse Françoise, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

21

29 septembre 183[9].

Déclaration du sieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, du décès du nègre Henry, de la dite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

32

1^{er} octobre.

Déclaration du sieur Poupon, propriétaire de l'habitation L'Élisabeth, de la naissance d'Éléonore, fille légitime du nègre Fidèle et de Joséphine, son épouse. Mille S^t-Just.

Décès

22

5 octobre.

Déclaration du sieur Pouchardieu, fermier de l'habitation Beauregard, du décès du nègre Thomas, âgé de 66 ans, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

33

6 octobre.

Déclaration du sieur Félix Douillard de la naissance de Jules, fils de la négresse Iphigénie, de l'habitation Beauséjour, dont il est fermier. Mille S^t-Just.

Décès

23

18 octobre.

Déclaration du sieur Ronmy, propriétaire au Canal-Torcy, du décès de Jeanne, fille de Zola, appartenant au Quartier-Général. Mille S^t-Just.

Décès

24

23 octobre.

Déclaration du sieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, de la négresse Nanette, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

25

30 octobre.

Déclaration de dame veuve Martin, propriétaire de l'habitation dite Marengo, du décès du nègre Actif, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

26, 27

1^{er} novembre.

Déclaration du sieur Lemarinier du décès du négriillon Henry, âgé de onze ans ; du décès de [G... ?], âgé de dix ans, appartenant à l'habitation La Ressource au canal. Mille S^t-Just.

Décès

28

1^{er} novembre.

Déclaration du sieur Ronmy du décès de la négresse Anne, âgée de 51 ans, de l'habitation Le Quartier-Général. Mille S^t-Just.

Naissance

34, 35

21 novembre.

Déclaration du sieur Ronmy, la négresse Vénus, de l'habitation Le Quartier-Général, âgée de 27 ans, est accouchée de deux filles jumelles. Mille S^t-Just.

Décès

29

15 novembre.

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, du décès d'Euphrosine, négresse sexagénaire, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

36, 37

21 novembre.

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, de la naissance d'Alfred, fils de la négresse Marguerite, de ladite habitation ; de la naissance de Prudence, fille de la négresse Rosa, *idem*. Mille S^t-Just.

Décès

30

17.

Déclaration du sieur Cosnard, directeur du jardin de Baduel, du décès de la négresse sexagénaire, Marie Claire, du domaine colonial. Mille S^t-Just.

Décès

31

20.

Déclaration du sieur Espy, régisseur de l'habitation Le Pactole, du décès du nègre Léonidas, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Décès

32

22.

Déclaration du sieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, du décès de la négresse Coralie, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

39

21 novembre.

Je déclare la naissance de Michel, fils de la négresse Mélanie, de l'habitation L'Affranchise. Mille S^t-Just.

Décès

33

28.

Je déclare le décès du nègre Mathieu de l'habitation L'Affranchise, âgé d'environ 40 ans. Mille S^t-Just.

Décès

34

30 novembre.

Déclaration du sieur Candolle, propriétaire au Canal-Torcy, du décès de la négresse Fanchette, de l'habitation. Mille S^t-Just.

Décès

35

15 décembre.

Déclaration de dame Pascaud Sablon du décès du nègre nommé Augustin, de l'habitation Les Trois-Amis. Mille S^t-Just.

Naissance

40

Déclaration de dame veuve Martin, propriétaire l'habitation Marengo, de la naissance de Noéline, fille de la négresse Aline, de ladite habitation. Mille S^t-Just.

Naissance

41

24 décembre.

Déclaration du sieur Ronmy de la naissance de Philistin, fille de la négresse Marguerite, de l'habitation Le Quartier-Général. Mille S^t-Just.

Naissance

42

24.

Déclaration du sieur Candolle, propriétaire au Canal-Torcy, de la naissance de Victorine, fille de la négresse Didine, appartenant à madame Candolle. Mille S^t-Just.

Naissance

43

Déclaration du sieur Candolle, de la naissance de Jean, fils de la négresse Rachel, de l'habitation L'Élisa. Mille S^t-Just.

Arrêté le présent registre contenant quarante-trois naissances et trente-cinq décès. L'Affranchise, le premier janvier 1840. Quartier de l'Île-de-Cayenne. Le commissaire commandant. Mille S^t-Just.

Déclaration de naissance

Le 22 de ce mois, la négresse Marguerite, âgée de 31 ans, de l'habitation Quartier-Général, est accouchée d'un enfant mâle auquel on a donné le nom de Philistin.

Quartier-Général, le 24 décembre 1839. Ronmy.

Monsieur le Commandant,

J'ai l'honneur de vous prévenir que ma négresse Aline vient d'accoucher d'un enfant du sexe féminin et qui recevra le nom de Noëline.

J'ai l'honneur, Monsieur le Commandant, de vous saluer.

Pour madame veuve martin. U. Martin.

Cayenne, le 23 décembre 1839.

Monsieur F. Douillard

Lieutenant-commandant de l'Île-de-Cayenne

Cayenne.

Trois-Amis, ce [?] décembre 1839.

Monsieur le Commandant,

Je m'empresse de vous faire part que mon nègre, nommé Augustin, est mort le [... ?] de ce mois à 2 heures du matin.

Veillez agréer, Monsieur le Commandant, l'assurance de ma parfaite considération. H. Pascaud-Sablon.

Monsieur Mil Saint-Just

Commandant du quartier

de l'Île-de-Cayenne.

15 mai	15 mai	15 mai
décès 10	décès 10	décès 10
	Declaracion de S ^r James Agnew de la muerte de la negra Victoria de la casa de S ^r James Agnew	
naissance 11, 12	18 mai	18 mai
# de la femme	décès 10	décès 10
	Declaracion de S ^r G. G. d'un enfant de la negra prairie ditte un enfant de S ^r Mascarin de la negra Annan's de pendant de S ^r de l'actuel au Canal	
naissance 10	21 mai	21 mai
	décès 10	décès 10
	Declaracion de S ^r G. G. d'un enfant de S ^r de l'actuel de la naissance d'une fille de la negra Amelaine de la S ^r G. G.	

No 35
 décès
 de
 L'autoume

Aujourd'hui Dix juillet
 mil huit Cent quarante quatre, nous Lieutenant
 Commaire Commaire de l'île de Cayenne
 y faisons fonction d'Officier de l'état civil
 domicilié sur l'habitation la St. Martin
 de Monsieur Denis, O'Sullivan, seigneur de
 l'habitation le quartier general, la declaration
 que le Nomme L'autoume, y est decede
 ce jour dix juillet courant, en foi de
 quoi, nous avons signe le present

Ed. Boute

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1840

Le présent registre contenant douze feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1840.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 5 décembre 1839. Le juge auditeur délégué. P. Mosse.

Naissance 1

Aujourd'hui premier janvier mil huit cent quarante, monsieur Jean Poujardieu, fermier de l'habitation Beauregard, nous a déclaré que, le vingt-quatre décembre dernier, à huit heures du soir, la négresse Agathe, était accouchée d'un enfant mâle, auquel il a donné le nom de Sosthène.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 2

Aujourd'hui deux janvier mil huit cent quarante, monsieur Jean Poujardieu, fermier de l'habitation Beauregard, nous a déclaré que, le vingt-six décembre dernier, à cinq heures du matin, la négresse Félicité était accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Sabin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 3

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quarante, monsieur André Guilhermin nous a déclaré que la négresse Zabeth, qui fait partie de l'habitation Miraca, dont il est propriétaire, était accouchée le trente décembre dernier à quatre heures du matin d'une négritte, à laquelle il a donné le nom d'Andrilette.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 1

Aujourd'hui sept janvier mil huit cent quarante, monsieur Courant nous a déclaré que la négresse Joséphine, née à Cayenne, âgée de trente-deux ans et qui faisait partie de l'habitation Mahury, dont il est propriétaire, était décédée ce jour à quatre heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 2

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent quarante, monsieur Paguenaut nous a déclaré que la négresse Arsène, âgée de cinquante-quatre ans, qui faisait partie de l'atelier de l'habitation Grosbois, dont il est propriétaire, était décédé le onze présent mois à trois heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 3

Aujourd'hui dix-sept janvier mil huit cent quarante, monsieur Ronmy nous a déclaré que la négresse Rosalba, âgée de trente-deux ans, qui faisait partie de l'atelier de l'habitation Le Quartier-Général, dont il est fermier et copropriétaire, était décédée ce jour à quatre heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 4

Aujourd'hui dix-neuf janvier mil huit cent quarante, monsieur Benjamin nous a déclaré que la négresse Atalante, qui fait partie de l'atelier de l'habitation Mondélice, était accouchée le dix-huit du présent à quatre heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a été appelé Marceline.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 5

Aujourd'hui vingt et un janvier mil huit cent quarante, le sieur Bassière, régisseur de l'habitation Mapéribo, nous a déclaré que la négresse Esther, qui fait partie de cette habitation, était accouchée le vingt présent d'une négritte qui a reçu le nom de Marceline.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 4

Aujourd'hui deux février mil huit cent quarante, madame veuve Pascaud, copropriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, nous a déclaré que le nègre Toussaint, qui faisait partie de l'atelier de la dite habitation, était décédée le premier février à une heure du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 6

Aujourd'hui deux février mil huit cent quarante, le sieur Guilhermin, propriétaire de l'habitation Saint-Georges-Trois-Ilets, nous a déclaré que la négresse Zabeth, qui fait partie de l'atelier de la dite habitation, était

accouchée le vingt-neuf janvier dernier à dix heures du soir d'une négritte à laquelle il a donné le nom d'Andriette.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Nota. Cette déclaration étant la même que celle portée au verso de la page 1^{re} à la date du quatre janvier dernier, est nulle de droit. F. Douillard.

Naissance 7

Aujourd'hui deux février mil huit cent quarante, monsieur Ronmy, copropriétaire de l'habitation Le Quartier-Général, nous a déclaré que la négresse Joséphine 1^{re}, qui fait partie de l'atelier de cette habitation, était accouchée le premier dudit mois d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné le nom de Jean-Baptiste.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 8

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quarante, monsieur Ronmy, copropriétaire de l'habitation Le Quartier-Général, nous a déclaré que la négresse Eriphile, qui fait partie de l'atelier de cette habitation, était accouchée le treize dudit mois, à quatre heures du matin, d'une négritte qui a reçu le nom de Noëline.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 5

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quarante, monsieur Poujardieu nous a déclaré que le nègre Jacques, âgé de trente-huit ans, qui faisait partie de l'atelier de l'habitation Beauregard, était décédé le dix-sept présent mois à dix heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 9

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quarante, monsieur Reine, régisseur de l'habitation Mondélice, nous a déclaré que la négresse Zélina, qui fait partie de l'atelier de cette habitation, était accouchée le douze du présent mois d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Philippe.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 6

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent quarante, monsieur Bassière nous a déclaré que, le vingt-sept présent mois, à deux heures du matin, le nègre Bruno, âgé de soixante-douze ans et qui faisait partie de l'atelier de l'habitation Mapérigo, était décédé.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 7

Aujourd'hui six mars mil huit cent quarante, madame veuve Pascaud nous a déclaré que le nègre Castor, âgé de soixante ans, qui dépendait de l'habitation Les Trois-Amis, était décédé le cinq du présent mois, à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 8

Aujourd'hui douze mars mil huit cent quarante, monsieur Jean Poujardieu nous a déclaré que la négresse Marion, esclave de l'habitation Beauregard, était décédé le dix du présent mois à quatre heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 10

Aujourd'hui treize mars mil huit cent quarante, monsieur A. Couy nous a déclaré que la négresse Zélie, esclave de l'habitation Moulin-à-Vent, était accouchée le dix du présent mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Henriette.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 9

Aujourd'hui dix mars mil huit cent quarante, monsieur Darré, régisseur de l'habitation Mondélice, nous a déclaré que la négresse Cyrée, qui dépendait de l'atelier de cette habitation, était décédé le treize du présent mois à quatre heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 11

Aujourd'hui vingt et un mars mil huit cent quarante, monsieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marianne, nous a déclaré que la négresse Marguerite, qui fait partie de l'atelier de cette habitation, était accouchée le vingt courant à cinq heures du soir d'un négriillon, qui a reçu le nom d'Alfred.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 12

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil huit cent quarante, monsieur Melot, fermier de l'habitation Dorvilliers, nous a déclaré que, le vingt-deux présent mois, la négresse Glaudine, qui fait partie de l'atelier de ladite habitation, était accouchée d'une négritte, qui a reçu le nom d'Athalie.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 10

Aujourd'hui trente mars mil huit cent quarante, monsieur Jean Poujardieu, fermier de l'habitation Beauregard, nous a déclaré que, le vingt-neuf présent mois, le nommé Pascal, esclave dépendant de la dite habitation, était décédé à neuf heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 11

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quarante, le sieur Cléron, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, nous a déclaré que le nègre Bazile, dépendant de la dite habitation, était décédé le cinq du présent mois à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 12

Aujourd'hui huit avril mil huit cent quarante, le sieur Reine, régisseur de l'habitation Mondélice, nous a déclaré que la négresse Baptilde, esclave de la dite habitation, était décédée le six du présent mois à neuf heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 13

Aujourd'hui douze avril mil huit cent quarante, monsieur Poujardieu nous a déclaré que le négriillon nommé Victor, dépendant de l'atelier de l'habitation Beauregard, était décédé à dix du présent mois, à deux heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 13

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quarante, monsieur Le Borgne nous a déclaré que la négresse Célimène, de La Montagne-Anglaise, était accouchée sur cette habitation le dix du présent mois, à deux heures du matin, d'une négritte à laquelle il a donné le nom de Rose Euphrosine.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 14

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quarante, le sieur Elzéar nous a déclaré que sa négresse Marie qui faisait partie de l'atelier de son habitation La Solitude, était décédée à dix-sept du courant, à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 14

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quarante, monsieur Paguenault nous a déclaré que, le vingt-six du mois, la négresse Mélanie est accouchée à six heures du soir sur l'habitation Gros-Bois d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de André.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 15

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quarante, monsieur Bonté nous a déclaré que sa négresse nommée Catherine est accouchée le vingt-sept présent mois à onze heures du soir sur l'habitation La Magdeleine, d'un négrillon auquel il a donné les noms suivants Stanislas Paul Catherine.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 15

Aujourd'hui douze mai mil huit cent quarante, monsieur Goyriena, en sa qualité, nous a déclaré que le nègre Mathieu, âgé de soixante-quatre ans et qui dépendait de l'habitation La Marianne, était décédé le huit du présent mois à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 16

L'an mil huit cent quarante, le trente du mois d'avril, monsieur Goyriena, en sa qualité, nous a déclaré que la négresse Céleste, âgée de quarante-neuf ans et qui dépendait de l'habitation La Marianne, était décédé le vingt-neuf du dit mois à cinq heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 17

Aujourd'hui trois mai mil huit cent quarante, monsieur Courant nous a déclaré que la négresse Zaïre, son esclave, était décédée le deux présent mois sur son habitation Mahury à deux heures du matin. Cette négresse était âgée de soixante-douze ans.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 16

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quarante, la négresse Alexandrine qui fait partie de l'atelier de l'habitation La Félicité dont le soussigné est fermier, est accouchée le quatre présent mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Marie Romaine.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 17

Aujourd'hui six mai mil huit cent quarante, monsieur Raquié nous a déclaré que la négresse Caroline nommée Catherine, de l'habitation Blanchard, dont il est fermier, était accouchée le deux du présent mois d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Marguerite.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 18

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quarante, monsieur Goyriena, en sa qualité, nous a déclaré que la négresse Zaïre nommée Lise, âgée d'un an et qui dépendait de l'habitation La Marianne, était décédée le quinze du présent mois à midi précis.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 19

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quarante, monsieur Courant nous a déclaré que le nègre Cinna, âgé de trente ans, son esclave, était décédé le vingt-quatre du présent mois à cinq heures du soir sur l'habitation Mahury mois.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 20

Aujourd'hui vingt-huit mai mil huit cent quarante, monsieur Poujardieu nous a déclaré que le nègre Athanase, esclave de l'habitation Beauregard et âgé de cinquante-neuf ans, était décédé sur cette habitation le vingt-six présent mois à deux heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 21

Aujourd'hui vingt-huit mai mil huit cent quarante, monsieur Le Borgne nous a déclaré que la négresse octogénaire Ariane, son esclave, était décédée sur l'habitation La Montagne-Anglaise, le vingt-trois présent mois à trois heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 22

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent quarante, monsieur Obéron, régisseur, nous a déclaré que le nommé Figaro, esclave de l'habitation Quartier-Général, était décédé sur cette habitation le dix-neuf présent mois à onze heures de la nuit.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 23

Aujourd'hui vingt-quatre juin mil huit cent quarante, monsieur Pujardieu nous a déclaré que le nègre Gilles, esclave de l'habitation Beauregard, était décédé le vingt-deux du présent mois à trois heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 18

Aujourd'hui quatre juillet mil huit cent quarante, monsieur Piquepé nous a déclaré que la négresse Adélaïde, esclave de l'habitation Beauregard, était accouchée le trente du mois de juin à quatre heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Socoska.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 24

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent quarante, la négresse Lucile, esclave de l'habitation La Félicité, dont le soussigné est fermier, est décédée à huit heures du soir sur la dite habitation.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 25

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quarante, monsieur Alexandre Couy nous a déclaré que le négriillon Félix, de l'habitation Le Moulin-à-Vent, âgé d'environ deux ans, était décédé le treize courant à quatre heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 19

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quarante, monsieur Urbain Martin nous a déclaré que la négresse Rosine, de l'habitation Marengo, était accouchée le vingt-huit du présent mois à sept heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom d'Adolphe.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 26

Aujourd'hui douze août mil huit cent quarante, le sieur Félix, régisseur, nous a déclaré que le négriillon Clément, âgé de deux ans et dépendant de l'habitation L'Affranchise, était décédé le dix du présent mois à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 27

Aujourd'hui vingt-deux août mil huit cent quarante, monsieur Ronmy nous a déclaré que la négritte Noéline, âgée d'un an, fille de la négresse Eriphile, était morte le vingt et un de ce mois à sept heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 20

Aujourd'hui vingt-deux août mil huit cent quarante, monsieur Boudaud fils nous a déclaré que la négresse Clara était accouchée sur l'habitation Remontabo le dix-neuf du présent mois à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Frédéric.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 21

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante, monsieur Lemarinier nous a déclaré que la négresse Domp tile, dépendant de son habitation La Ressource, était accouchée le dix-sept du présent mois à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Thomas.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 28

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante, monsieur Lemarinier nous a déclaré que la négritte Marie, son esclave, âgée de quarante-sept ans, était décédée sur son habitation La Ressource le dix-huit du présent mois à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 22

Aujourd'hui vingt-quatre août mil huit cent quarante, la négresse Maria, esclave de l'habitation La Félicité, dont le soussigné est fermier, est accouchée à 9 heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Zéphir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 29

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante, monsieur Alexandre, régisseur de l'habitation La Ressource, nous a déclaré que le nègre Jules, esclave de monsieur Lemarinier, était décédé le vingt-huit présent mois sur ladite habitation à deux heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 23

Aujourd'hui vingt-quatre août mil huit cent quarante, monsieur Guilhermin nous a déclaré que la négresse Antoinette, son esclave, était accouchée le cinq du présent mois à sept heures du soir d'un enfant du sexe masculin, auquel il a donné le nom de Paul.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 24

Aujourd'hui neuf septembre mil huit cent quarante, monsieur Guilhermin nous a déclaré que la négresse Marianne était accouchée le sept du présent mois à dix heures et demi du soir d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Julien.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 30

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent quarante, monsieur Courant nous a déclaré que le noir Laurent, son esclave, âgé de soixante et onze ans, était décédé le premier du présent mois à onze heures du soir sur son habitation Mahury.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 25

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quarante, monsieur Salives, régisseur, nous a déclaré que la négresse Élise, esclave de madame de Charlemont, était accouchée le douze du présent mois à trois heures du matin sur l'habitation La Florentine d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Jeanne.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 26

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quarante, monsieur Salives, régisseur, nous a déclaré que la négresse Ursule, esclave de madame de Charlemont, était accouchée le quatorze du présent mois à dix heures du soir sur l'habitation La Florentine d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Augustin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 31

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quarante, monsieur Salives, régisseur, nous a déclaré que la négresse Suzette, esclave de madame de Charlemont, était décédé le seize du présent mois à cinq heures du soir sur l'habitation La Florentine.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 32

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quarante, monsieur le procureur du roi près le tribunal de première instance de la Guyane française, nous a déclaré que le noir Edmond, esclave du Domaine sous le numéro matricule 182, avait été trouvé mort dans la savane de Baduel le vingt du présent mois à une heure du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 27

Aujourd'hui trente octobre mil huit cent quarante, monsieur Candolle, régisseur, nous a déclaré que sa négresse nommée Trinité, était accouchée le vingt-cinq du présent mois d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Alfred.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 28

Aujourd'hui trente octobre mil huit cent quarante, monsieur Piquepé nous a déclaré que la négresse Anastasie, esclave de l'habitation Beauregard, était accouchée le vingt-neuf du présent mois à huit heures du matin d'un enfant mâle qui a reçu le nom de Soïde.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 33

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quarante, monsieur U. Martin nous a déclaré que le nègre Petit-Pierre, était décédé le premier du présent mois à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 34

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quarante, monsieur Piquepé nous a déclaré que la négresse Marie-Rose, esclave de l'habitation Beauregard, était décédé le premier du présent mois à midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 29

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quarante, monsieur Courant nous a déclaré que son esclave Clarisse était accouchée le quatre du présent mois sur l'habitation Mahury et à trois heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui a reçu le nom de Fany.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 35

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quarante, monsieur Reine, régisseur, nous a déclaré que le nègre Eiolut, esclave de l'habitation Mondélice, était décédé le neuf du présent mois à neuf heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 36

Aujourd'hui douze novembre mil huit cent quarante, monsieur Boudaud, régisseur, nous a déclaré que la négresse Catherine, dite Congo, esclave de l'habitation Remontabo, était décédée le mardi onze du présent mois à neuf heures un quart du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 37

Aujourd'hui douze novembre mil huit cent quarante, monsieur Piquepé nous a déclaré que le nommé Mathias, esclave de l'habitation Beauregard, était décédé le onze du présent mois à cinq heures du soir. Ce noir était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 38

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent quarante, monsieur Reine, régisseur, nous a déclaré que le nègre Hilaire, âgé de soixante ans, esclave de l'habitation Mondélice, était décédé le treize du présent mois à sept heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 30

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quarante, monsieur Reine, régisseur, nous a déclaré que la négresse Lucile, esclave de l'habitation Mondélice, était accouchée le quinze du présent mois à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Zacharie.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 31

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quarante, madame veuve Pascaud nous a déclaré que la négresse Antoinette, esclave de l'habitation Les Trois-Amis, était accouchée le vingt-huit du présent mois à deux heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Pierre.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 32

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quarante, monsieur Pigré nous a déclaré que la négresse Eucharis, son esclave, était accouchée le vingt du présent mois à cinq heures du matin d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de Luc Etienne.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance 33

Aujourd'hui trois décembre mil huit cent quarante, monsieur Piquepé nous a déclaré que la négresse Eugénie, esclave de l'habitation Beauregard, était accouchée le deux du présent mois à huit heures du soir d'une négritte à laquelle il a donné le nom de Jeannette.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 39

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quarante, monsieur Ronmy nous a déclaré que la négresse Fanchon, esclave de l'habitation Le Quartier-Général, âgée de quarante-six ans, était décédée le sept du présent mois à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 40

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent quarante, monsieur Leborgne nous a déclaré que le nègre Prosper, esclave de l'habitation La Montagne-Anglaise, était décédé le six du présent mois à onze heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 41

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante, monsieur Beauvalet nous a déclaré que le négriillon Julien Quasimodo, son esclave, était décédé sur l'habitation Le Grand-Saint-Bernard le vingt-sept du présent mois à deux heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès 42

Aujourd'hui trente décembre mil huit cent quarante, monsieur Reine nous a déclaré que la négritte Franciska, esclave de l'habitation Mondélice, était décédée le vingt-neuf du présent mois à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Arrêté le présent registre, contenant trente-trois naissances et quarante-deux décès. A Cayenne, le 31 décembre mil huit cent quarante.

Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Vu et vérifié le présent registre. Cayenne, 30 avril 1841. Pour le procureur du roi, Marchal, juge auditeur délégué.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1841

Le présent registre contenant douze feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1841.

Fait au palais de justice à Cayenne, le neuf décembre 1840. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur. Dupuy.

Naissance

de Thomas (1)

Aujourd'hui premier janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Candolle, propriétaire, nous a déclaré que la négresse Augustine, son esclave, était accouchée le vingt-huit décembre dernier à 4 heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Thomas.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Pierrot (1)

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Ronmy, propriétaire, nous a déclaré que le nègre Pierrot, dépendant de l'habitation Le Quartier-Général, était décédé le deux du présent mois à onze heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Marie Thérèse (2)

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quarante-un, le sieur Firmin, régisseur, nous a déclaré que la négresse Suzette, de l'habitation Le Diamant, était accouchée le trois du présent mois à cinq heures du soir, d'une négritte qui a reçu le nom de Marie Thérèse.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Marie Stéphanie (2)

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Piquepé, propriétaire, nous a déclaré que, le deux du présent mois, la négritte Marie Stéphanie, de l'habitation Beauregard, était décédée à une heure du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Juliette (3)

Aujourd'hui cinq janvier mil huit cent quarante-un, le sieur François Félix, régisseur, nous a déclaré que, le deux du présent mois à dix heures du matin, la négresse Juliette, de l'habitation L'Affranchise ^{sic}, était décédée.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Thomas (4)

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Candolle, propriétaire, nous a déclaré que, le quatre du présent mois, le négrillon Thomas, son esclave, était décédé à deux heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Edouard (3)

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Piquepé, propriétaire, nous a déclaré que, le trois du présent mois, la négresse Marie Françoise, de l'habitation Beauregard, était accouchée à six heures du matin d'un négrillon qui a reçu le nom d'Edouard.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Bon (5)

Aujourd'hui sept janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Urbain Martin nous a déclaré que, le six du présent mois, le nègre Bon, esclave de l'habitation Marengo, était décédé à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Félix (6)

Aujourd'hui neuf janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le huit du présent mois, le nègre Félix, esclave de son habitation Mahury, était décédé à une heure du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Prosper (7)

Aujourd'hui neuf janvier mil huit cent quarante-un, le sieur François Félix, régisseur, nous a déclaré que, le huit du présent mois, le nègre Prosper, esclave de l'habitation L'Affranchise, était décédé à neuf heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Rachelle (4)

Aujourd'hui treize janvier mil huit cent quarante-un, le sieur Poupon, propriétaire, nous a déclaré que la négresse Moïse, de son habitation L'Élisabeth, était accouchée ce jour à cinq heures du soir d'une négritte qui a reçu le nom de Rachelle.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Antoinette (8)

Aujourd'hui vingt-un janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Salives, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-un du présent mois, la négresse Antoinette, de l'habitation La Florentine, était décédée à neuf heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Alzède (9)

Aujourd'hui trente janvier mil huit cent quarante-un, monsieur Piquepé, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-huit du présent mois, le nègre Alzède, de son habitation Beauregard, était décédé à deux heures de l'après midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Jean Baptiste (5)

Aujourd'hui premier février mil huit cent quarante-un, monsieur Chevalier, propriétaire, nous a déclaré que la négresse Agathe, de son habitation Montagne-Tigre, était accouchée le onze janvier d'un négriillon qui a reçu le nom de Jean Baptiste.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Maria (10)

Aujourd'hui quatre février mil huit cent quarante-un, le sieur Didier François nous a déclaré que, ce jour, la négresse Maria, de l'habitation Les Trois-Amis, était décédée cette nuit à minuit.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Michel (11)

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quarante-un, le sieur Salives, régisseur, nous a déclaré que, le huit du présent mois, le négriillon Michel, de l'habitation La Florentine, était décédé à trois heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Rosina (6)

Aujourd'hui dix-neuf février mil huit cent quarante-un, madame Martin, propriétaire, nous a déclaré que la négresse Coralie, de son habitation Marengo, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom de Rosina.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Amable (12)

Aujourd'hui vingt février mil huit cent quarante-un, le sieur Piquepé, propriétaire, nous a déclaré que, le dix-neuf du présent mois, le nègre Amable, de son habitation Beauregard, était décédé à dix heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Alphonse (13)

Aujourd'hui six mars mil huit cent quarante-un, le sieur Albert Guillaume Tell, régisseur, nous a déclaré que, le deux du présent mois, le nègre Alphonse, de l'habitation Mondélice, était décédé à trois heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Barbe (14)

Aujourd'hui onze mars mil huit cent quarante-un, le sieur François Ronmy, régisseur, nous a déclaré que, le dix du présent mois, la négresse Barbe, de l'habitation Beauregard, était décédée à neuf heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Philippe (7)

Aujourd'hui dix-sept mars mil huit cent quarante-un, le sieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le seize du présent mois, la négresse Céphaline, de son habitation Mahury, était accouchée d'un négritte négrillon qui a reçu le nom de Philippe.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Louise dite Mamavie (15)

Aujourd'hui le 29 mars mil huit cent quarante-un, madame veuve Martin nous a déclaré que la négresse Louise dite Mamavie, de son habitation Marengo, était décédée ce jour à dix heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Mélanie (16)

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil huit cent quarante-un, le sieur François Ronmy, régisseur, nous a déclaré que, le dix du présent mois, la négresse Barbe, de l'habitation Beauregard, était décédée à neuf heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Théodore (17)

Aujourd'hui vingt-sept mars mil huit cent quarante-un, le sieur Félix, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-quatre du présent mois, le nègre Théodore, de l'habitation L'Affranchise, était décédé à huit heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Éléonore (18)

Aujourd'hui trente mars mil huit cent quarante-un, le sieur François Ronmy, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-huit du présent mois, la négresse Éléonore, de l'habitation Beauregard, était décédée à sept heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Mathias (19)

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quarante-un, monsieur Le Borgne, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-quatre dernier, le nègre Mathias, de la Montagne-Anglaise, était décédé à 10 heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Alexis Léon (8)

Aujourd'hui cinq avril mil huit cent quarante-un, monsieur Le Borgne, propriétaire, nous a déclaré que, le quatre du présent mois, la négresse Adélaïde, de l'habitation La Félicité, était accouchée d'un négrillon qui a reçu les noms d'Alexis et Léon.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Balthazard (20)

Aujourd'hui huit avril mil huit cent quarante-un, monsieur Candolle, propriétaire, nous a déclaré que, le six du présent mois, le nègre Balthazard, de son habitation L'Élisa, était décédé à six heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Claire (21)

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-trois du présent mois, la négresse Claire, de son habitation Mahury, était décédée à neuf heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Julie (22)

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quarante-un, monsieur Pagnenaut, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-sept du présent mois, la négresse Julie, de son habitation Gros-Bois, était décédée à deux heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Coyau (23)

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quarante-un, monsieur Pagnenaut, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-huit du présent mois, le nègre Coyau, de l'habitation Beau-Séjour, était décédé à trois heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Minerve (24)

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quarante-un, madame Martin, propriétaire, nous a déclaré que, ce jour, la négresse Minerve, de son habitation Marengo, était décédée à cinq heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Joséphine (25)

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quarante-un, le sieur Salives, régisseur, nous a déclaré que, le 7 du présent mois, la négresse Joséphine, de l'habitation La Florentine, était décédée à dix heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Eulalie (26)

Aujourd'hui quatorze mai mil huit cent quarante-un, monsieur Melot, régisseur, nous a déclaré que, le treize du présent mois, la négresse Eulalie, de l'habitation Dorvilliers, était décédée à quatre heures de l'après midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Léon (9)

Aujourd'hui seize mai mil huit cent quarante-un, le sieur Balavoine, régisseur, nous a déclaré que, le quatorze du présent mois, Rosanna, de l'habitation Quartier-Général, était accouchée d'un négriillon qui a reçu le nom de Léon.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Zabeth (27)

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quarante-un, monsieur Pagueaut, propriétaire, nous a déclaré que, le dix-sept du présent mois, la négresse Zabeth, de son habitation Gros-Bois, était décédée à une heure du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Clorinda (10)

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quarante-un, monsieur Piquepé, propriétaire, nous a déclaré que, le dix-neuf du présent mois, la négresse Fanchette, de son habitation Beauregard, était accouchée d'une négresse qui a reçu le nom de Clorinda.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Anicet (11)

Aujourd'hui 1^{er} janvier mil huit cent quarante-un, le sieur Balavoine, régisseur, nous a déclaré que, le trente-un mai, la négresse Zola, de son habitation Quartier-Général, était accouchée d'un négillon qui a reçu le nom d'Anicet.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Achille (28)

Aujourd'hui sept juin mil huit cent quarante-un, monsieur Le Borgne, propriétaire, nous a déclaré que, le dix du présent mois, le nègre Achille, de son habitation La Montagne-Anglaise, était décédé à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Rosiliette (12)

Aujourd'hui dix-huit juin mil huit cent quarante-un, monsieur F. Ronmy, régisseur, nous a déclaré que, ce jour, la négresse Marceline, de l'habitation Beauregard, était accouchée d'une négresse qui a reçu le nom de Rosiliette.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Eustache (29)

Aujourd'hui dix-huit juin mil huit cent quarante-un, monsieur F. Ronmy, régisseur, nous a déclaré que, ce jour, le négillon Eustache, de l'habitation Beauregard, était décédé à deux heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Céline (13)

Aujourd'hui vingt-huit juin mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, ce jour, la négresse Anne, de son habitation Mahury, était accouchée d'une négresse qui a reçu le nom de Céline.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Sosthène (14)

Aujourd'hui 1^{er} juillet mil huit cent quarante-un, monsieur F. Ronmy, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-neuf juin, la négresse Adélaïde, de l'habitation Beauregard, était accouchée d'un négriillon qui a reçu le nom de Sosthène.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Céline (30)

Aujourd'hui trois juillet mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le 2 du présent mois, la négritte Céline, de son habitation Mahury, était décédée à cinq heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Jean-Baptiste (31)

Aujourd'hui sept juillet mil huit cent quarante-un, monsieur Bonté, propriétaire, nous a déclaré que, le six du présent, le nègre Jean-Baptiste, de son habitation La Magdeleine, était décédé hier à huit heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Bertrand (15)

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent quarante-un, le sieur Cochaux, régisseur, nous a déclaré que, le trois du présent, la négresse Rosine, de l'habitation Montabo, était accouchée d'un négriillon qui a reçu le nom de Bertrand.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Bertrand (32)

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent quarante-un, le sieur Cochaux, régisseur, nous a déclaré que, le neuf du présent mois, le négriillon Bertrand, de l'habitation Montabo, était décédé à six heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Gabriel (33)

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quarante-un, monsieur Melot, propriétaire, nous a déclaré que, le quatorze du présent, le nègre Gabriel, de l'habitation Dorvilliers, était décédé à deux heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Célestin (34)

Aujourd'hui premier août mil huit cent quarante-un, monsieur Cochaux, régisseur, nous a déclaré que, le 29 du mois de juillet, le nègre Célestin, de l'habitation Montabo, était décédé à deux heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Marie Thérèse (35)

Aujourd'hui trente août mil huit cent quarante-un, monsieur Ronmy, habitant, nous a déclaré que, le vingt-huit du présent mois, la négresse Marie Thérèse, de son habitation Quartier-Général, était décédée à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Marie Thérèse (16)

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-un, monsieur Ronmy, propriétaire, nous a déclaré que, le 21 du présent, la négresse Clérine, de son habitation Quartier-Général, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom de Marie Thérèse.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Pacifique (36)

Aujourd'hui quinze septembre mil huit cent quarante-un, madame veuve Martin, propriétaire, nous a déclaré que, ce jour, le nègre Pacifique, de son habitation Marengo, était décédé à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Martine (37)

Aujourd'hui seize septembre mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le quinze du présent, la négresse Martine, de son habitation Mahury, était décédée à neuf heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Polus (38)

Aujourd'hui vingt-un septembre mil huit cent quarante-un, madame veuve Pascaud, propriétaire, nous a déclaré que, ce jour, le nègre Polus, de son habitation Les Trois-Amis, était décédé à trois heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Benoît (39)

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil huit cent quarante-un, monsieur Ronmy, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-trois du présent, le nègre Benoît, de son habitation Quartier-Général, était décédé à neuf heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Virginie (40)

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quarante-un, monsieur Cochaux, régisseur, nous a déclaré que, la négritte Virginie, de l'habitation Montabo, était décédée à trois heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Françoise (41)

Aujourd'hui vingt-six septembre mil huit cent quarante-un, madame veuve Pascaud, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt du présent, la négresse Françoise, de son habitation Les Trois-Amis, était décédée à sept heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Ernestine (17)

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quarante-un, le sieur Espy, régisseur, nous a déclaré que, le quinze du présent mois, la négresse Véronique, de l'habitation L'Affranchise, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom d'Ernestine.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Hélène (18)

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quarante-un, le sieur Espy, régisseur, nous a déclaré que, le seize du présent mois, la négresse Rose, de l'habitation L'Affranchise, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom d'Hélène.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Henry (19)

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quarante-un, le sieur Espy, régisseur, nous a déclaré que, le dix-huit du présent mois, la négresse Eloïse, de l'habitation L'Affranchise, était accouchée d'un mulâtre qui a reçu le nom de Henry.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Gentil (43)

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent quarante-un, monsieur Ronmy, propriétaire, nous a déclaré que, ce jour, le nègre Gentil, de mon habitation Quartier-Général, était décédé à sept heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Ursule (44)

Aujourd'hui six octobre mil huit cent quarante-un, monsieur Cochaux, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-neuf septembre, la négresse Ursule, de l'habitation Montabo, était décédée à deux heures de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Joseph (45)

Aujourd'hui sept octobre mil huit cent quarante-un, monsieur Guillermin, propriétaire, nous a déclaré que, le six du présent, le nègre Joseph, appartenant à madame Delmosé, était décédé sur son habitation Saint-Georges à cinq heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Jacques (46)

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quarante-un, monsieur Cochaux, régisseur, nous a déclaré que, le huit du présent, le nègre Jacques, de l'habitation Montabo, était décédé à une heure de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Jacques (47)

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quarante-un, madame veuve Pascaud nous a déclaré que, le treize du présent, le nègre Thomas, de son habitation Les Trois-Amis, était décédé à six heures du matin.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Hippolyte (48)

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le huit du présent, le négriillon Hippolyte, de son habitation Mahury, était décédé à quatre heure de l'après-midi.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Aline (20)

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent quarante-un, monsieur Courant, propriétaire, nous a déclaré que, le vingt-un du présent, la négresse Marie Louise, de son habitation Mahury, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom d'Aline.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Céleste (21)

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent quarante-un, monsieur Piquepé, propriétaire, nous a déclaré que, le huit du présent, la négresse Coralie, de son habitation Beauregard, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom de Céleste.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Henriette (22)

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quarante-un, madame veuve Lemarinier, propriétaire, nous a déclaré que, le douze du présent, la négresse Antoinette, de son habitation La Ressource, était accouchée d'une négritte qui a reçu le nom de Henriette.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Décès

de Rémy (49)

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-un, le sieur Melot, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-huit du présent, le négriillon Rémy, de l'habitation Mondélice, était décédé à six heures du soir.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Dauphine (23)

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-un, le sieur Melot, régisseur, nous a déclaré que, le vingt-huit du présent, la négresse Attalante, de l'habitation Mondélice, était accouchée d'une négresse qui a reçu le nom de Dauphine.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Francisque (24)

Aujourd'hui six février mil huit cent quarante-un, monsieur Alexandre Couy, propriétaire, nous a déclaré que la négresse Augustine, de son habitation Moulin-à-Vent, était accouchée d'un négriillon qui a reçu le nom de Francisque.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Naissance

de Joseph (25)

Aujourd'hui cinq août mil huit cent quarante-un, monsieur Alexandre Couy, propriétaire, nous a déclaré que la cabresse Marie, de son habitation Moulin-à-Vent, était accouchée d'un négriillon qui a reçu le nom de Joseph.

Au Diamant, les jour, mois et an que dessus. Le commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Le présent registre contenant vingt-cinq naissances et quarante-neuf décès a été arrêté par nous, ce jour, trente et un décembre mil huit cent quarante et un.

Le commissaire commandant, officier d'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne. F. Douillard.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1842

Le présent registre contenant douze feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt décembre 1841. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré,
j. a. d.

N° 1^{er}

Décès

de Mahomet

Aujourd'hui dix janvier mil huit cent quarante-deux, le sieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, nous a déclaré que le nommé Mahomet est décédé hier neuf du présent mois à trois heures de relevée.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent.

Le 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil. Erd. Bonté.

N° 2

Décès

de Césaire

Aujourd'hui seize janvier mil huit cent quarante-deux, la femme Carriot, domiciliée sur l'habitation Marie-Rose, nous a déclaré que le nègre Césaire, âgé de cinquante-six ans, est décédé ce matin même à six heures.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent sur l'habitation La Madeleine, le seize janvier mil huit cent quarante-deux.

Le 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil. Erd. Bonté.

N° 3

Décès

de Madeleine

Aujourd'hui dix-sept janvier mil huit cent quarante-deux, par-devant nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil sur l'habitation La Madeleine, le sieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, située au Canal-Torcy, nous a déclaré que la négresse Madeleine, âgée de cinquante-six ans, est décédée à Cayenne le quatorze du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent les jour, mois et an que dessus. Erd. Bonté.

N° 4

Décès

d'Amédée

Aujourd'hui trente et un janvier mil huit cent quarante-deux, par-devant nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil sur l'habitation La Madeleine, avons reçu la déclaration de monsieur Félix, régisseur de l'habitation La Florentine, située au Canal-Torcy, appartenant à madame Charlemont, que le nègre Amédée, âgé d'environ cinquante-sept ans, est décédé sur ladite habitation hier à dix heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 5

Décès

de Sulerand

Aujourd'hui trente et un janvier mil huit cent quarante-deux, par-devant nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Léon Gattier, régisseur de l'habitation Beauregard, que le nègre Sulerand, âgé d'environ soixante-dix-huit ans, est décédé hier dimanche trente du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent sur l'habitation La Madeleine, les jour, mois et an que dessus. Erd. Bonté.

N° 6

Naissance

de Martine

L'an mil huit cent quarante-deux et le six février, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur A. Trillet, propriétaire de l'habitation Touraimé, que sa négresse Catherine est accouchée le quatre du présent mois à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel il a donné le nom de Martine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 7

Décès

de Michel

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept février, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil sur l'habitation La Madeleine, avons reçu la déclaration de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, que le nommé Michel est décédé le six du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 8

Décès

d'Amélie

L'an mil huit cent quarante-deux et le douze février, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil sur l'habitation La Madeleine, avons reçu la déclaration de monsieur Melot, fermier de l'habitation Dorvilliers, que la négresse Amélie y est décédée le dix du courant à l'âge de soixante-trois ans.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 9

Décès

d'Antoine

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-neuf février, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil sur l'habitation La Madeleine, avons reçu la déclaration de monsieur Chirol, propriétaire de l'habitation La Céline, que son nègre Antoine y est décédé le 16 / seize / du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 10

Décès

de Marceline

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-huit février, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil sur l'habitation La Madeleine, avons reçu la déclaration de monsieur Le Borgne, propriétaire de La Montagne-Anglaise, que sa négresse Marceline y est décédée par suite de fluxion de poitrine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 11

Naissance

de Temps

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-neuf février, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Goyriéna, fondé de pouvoirs des propriétaires de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Flore, âgée de dix-huit ans, y est accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Temps.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 12

Naissance

de Faustin

L'an mil huit cent quarante-deux et le premier mars, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Goyriéna, fondé de pouvoirs du propriétaire de l'habitation La Marie, sa déclaration que la négresse Fanchette est accouchée / hier lundi vingt-huit février / en ville chez madame Tonat rue du Port d'un enfant du sexe mâle, auquel on a donné le nom de Faustin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 13

Décès

de Simon

L'an mil huit cent quarante-deux et le huit mars, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, sa déclaration que le négrillon Simon, fils naturel de la négresse Maria, est décédé le sept du présent mois à trois heures de l'après midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 14

Décès

de la négresse Lisette

L'an mil huit cent quarante-deux et le quinze mars, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de madame Pacaud Sablon, propriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, sa déclaration que sa négresse Lisette de ladite habitation, y est décédé hier quatorze du présent mois à trois heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 15

Décès

de la négresse Rosa

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-trois mars, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Léon Gattier, régisseur de l'habitation Beauregard, sa déclaration que la négresse Rosa, âgée d'environ vingt ans, y est décédée le lundi vingt et un mars courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 16

Décès

d'Auguste, d'Aza, de Major

et de la négresse Rosette.

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept avril, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Théodore Lemonnier, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, appartenant à messieurs Detelle frères, sa déclaration que le trois avril courant, les trois nègres Auguste, de nation gorée, âgé de cinquante-quatre ans, Aza, de nation calbary, âgé de vingt-neuf ans, et Major, de nation Rongou, âgé de quarante-huit ans, étant tous trois dans un canot qui a rempli, se sont noyés à l'îlet Le Père, dépendant de ladite habitation, et que la négresse Rosette, âgée de soixante-sept ans, est décédée à l'habitation Le Moulin-à-Vent le six avril présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 17

Naissance
d'Angélique

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-neuf avril, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, située au Canal-Torcy, sa déclaration que la négresse Vénus, y est accouchée hier dix-huit avril présent mois ~~d'avril~~ d'un enfant féminin, auquel les parents ont donné le nom d'Angélique.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 18
Naissance
de Gabriel

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt et un avril, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Melot, régisseur et fermier de l'habitation Dorvilliers, sa déclaration que la négresse Coralie, appartenant à ladite habitation, y est accouchée hier dix-sept avril courant d'un négrillon qui portera le nom de Gabriel.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 19
Naissance
de Finette

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-trois avril, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Goyriéna, fondé des pouvoirs du propriétaire de l'habitation La Marie, située au Canal-Torcy, sa déclaration que la négresse Julienne, âgée d'environ trente-quatre ans, y est accouchée le vingt du courant d'un enfant féminin qui portera le nom de Finette.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 20
Naissance
de Philippe

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-~~quatre~~ / je dis vingt-quatre / avril, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur l'habitation La Madeleine de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation Beauséjour, sa déclaration que la négresse Iphigénie y est accouchée le vingt du présent mois à deux heures du matin d'un négrillon qui portera le nom de Philippe.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 21
Naissance
de François

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-quatre avril, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre

habitation La Madeleine de madame H. Pascaud Sablon sa déclaration que sa Yacinthe est accouchée hier le vingt-trois d'un enfant mâle qui portera le nom de François.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 22

Décès

de Dominique 1^{er}

L'an mil huit cent quarante-deux et le trois mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, sa déclaration que le nommé Dominique 1^{er} y est décédé le deux du présent mois de mai.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 23

Décès

de Victor 1^{er}

L'an mil huit cent quarante-deux et le cinq mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, sa déclaration que le nommé Victor 1^{er} y est décédé le quatre du présent mois de mai.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 24

Décès

de Miracle

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, sa déclaration que le nègre Miracle y est décédé le six du présent mois de mai.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 25

Naissance

de Dorothée

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Lemonnier, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, sa déclaration que la négresse Thérèse, créole de la dite habitation et âgée de vingt-six ans, y est accouchée d'un enfant féminin, auquel il a été donné le nom de Dorothée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 26

Décès

de Véronique

L'an mil huit cent quarante-deux et le quatorze mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de madame H. Pacaud Sablon sa déclaration que sa négresse Véronique est décédée le vingt-trois février / du mois dernier / dernier dans l'après midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 27

Décès

de Victoire

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-sept mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Courant, propriétaire habitant, sa déclaration que sa négresse Victoire, créole de Cayenne, âgée de soixante-dix-neuf ans, est décédée hier seize du présent mois de mai.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 28

Décès

de Prosper

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-deux mai, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Lendry, régisseur de l'habitation Montabo, sa déclaration que le nègre Prosper, de nation gorée, y est décédé hier vingt et un du présent mois de mai.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 29

Décès

de Théotide

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept juin, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, sa déclaration que la négresse Théotide, âgée de soixante et un ans, appartenant à ladite habitation, y est décédée le deux juin courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 30

Naissance

de Baltide

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept ~~mai~~ / juin /, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, sa déclaration que la négritte Baltide, fille légitime de Talma et de Zéline de cette habitation, est née le trois juin présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 31

Naissance

d'Adélaïde

L'an mil huit cent quarante-deux et le huit juin, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, sa déclaration que sa négresse Aline, y est accouchée aujourd'hui d'un enfant féminin, qui sera appelée Adélaïde.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 32

Décès

de Baltide

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-huit juin, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, sa déclaration que la négresse Baltide, née le trois de ce mois, enfant de Talma et Zéline, est décédée le seize du susdit mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 33

Naissance

de Jérôme Augustin

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-huit juin, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, sa déclaration que la négresse Gertrude, femme Janvier, y est accouchée d'un enfant mâle / le seize du courant /, qui portera le nom de Jérôme Arlequin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 34

Naissance

de Jean

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept juillet, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Félix, régisseur de l'habitation La Florentine, sise au Canal-Torcy, sa déclaration que la négresse Ursule y est accouchée le vingt-sept juin dernier d'un enfant mâle, qui portera le nom de Jean.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 35

Décès

de Paulin

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que le négriillon Paulin est décédé le huit du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 36

Décès

de Paulin

L'an mil huit cent quarante-deux, le treize juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Trillet, habitant propriétaire, sa déclaration que le nommé Isidore, de nation bagou, âgé de quarante-neuf ans, est décédé le vingt-neuf juin dernier.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 37

Décès

de Charlotte Marius

L'an mil huit cent quarante-deux, le douze juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Le Borgne sa déclaration que la nommée Charlotte Marius, âgée de trente et un ans, immatriculée sous le numéro mille neuf, registre B, est décédée ce jour d'hui.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 38

Décès

d'Agathe

L'an mil huit cent quarante-deux, le quinze juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négresse Agathe est décédée le neuf du présent mois sur l'habitation l'occasion où elle était en traitement.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 39

Naissance

de Nicole

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-quatre juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, sa déclaration que sa négresse Ella vient d'accoucher aujourd'hui d'un enfant féminin, qui portera le nom de Nicole.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 40

Naissance

de Samson

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-six juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La

Madeleine de monsieur Le Borgne sa déclaration que, le vingt-cinq du présent mois, à quatre heures du matin, la négresse Étrennes est accouchée d'un garçon qui portera le nom de Samson.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 41

Naissance

de Paul

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-neuf juillet, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Poupon, propriétaire de l'habitation L'Élisabeth, sa déclaration que sa négresse Joséphine, mariée religieusement au nommé Fidèle, y est accouchée le vingt-six du courant à trois heures du matin d'un enfant qui portera le nom de Paul.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 42

Décès

de L'Amour

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept août, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu / sur notre habitation La Madeleine / de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, sa déclaration que, le cinq du présent mois, le nommé L'Amour, esclave de monsieur Beauregard, commandeur de ladite habitation La Félicité, âgé de soixante-deux ans, immatriculé sous le numéro six cent quatre, est décédé le dit jour cinq courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 43

Décès

de Julia Azémia

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept août, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négritte Julia (Azémia), âgée de onze ans, fille d'Eriphile, est morte hier soir à onze heures subitement, à l'habitation Mahury, où elle était en promenade et accompagnant la négresse Marthe.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 44

Naissance

de Lucien

L'an mil huit cent quarante-deux et le sept août, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Courant, propriétaire, sa déclaration que sa négresse Rosillette vient d'accoucher d'un enfant mâle qui portera le nom de Lucien.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 45

Naissance
de Coriolan

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt et un août, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Piquepé, propriétaire de l'habitation Beauregard, sa déclaration que sa négresse Maquanqui est accouchée le vingt du présent mois d'un enfant naturel qui porte le nom de Coriolan.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 47

Naissance
de Romulus

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt et un août, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Piquepé, propriétaire de l'habitation Beauregard, sa déclaration que sa négresse Anna y est accouchée le vingt et un août à onze heures du soir d'un enfant mâle qui porte le nom de Romulus.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 48

Naissance
de Lucien

L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-cinq août, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, sa déclaration qu'Élisabeth, fille de Boniface et d'Élise, y est accouchée le seize courant d'un enfant mâle qui porte le nom de Lucien et est de couleur mulâtre. Ces noirs et le jeune mulâtre nouveau né appartiennent à ladite habitation Mondélice.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 49

Décès
de Sans-Souci

L'an mil huit cent quarante-deux et le deux septembre, nous premier lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que le nommé Sans-Souci est décédé hier premier du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 50

Décès
de Claire

L'an mil huit cent quarante-deux et le seize septembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Félix, régisseur de l'habitation La Florentine, sise au Canal-Torcy, co-appartenant à

madame de Charlemont, sa déclaration que la négresse Claire, âgée de cinquante ans, y est morte et décédée hier quinze de la maladie de flux.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 51

Naissance

de l'enfant Fifine

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-huit septembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négresse Fifine y est accouchée le treize du présent mois d'un enfant du sexe féminin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 52

Décès

de l'enfant Fifine

L'an mil huit cent quarante-deux et le dix-huit septembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que l'enfant / du sexe féminin / de Fifine, négresse de ladite habitation, accouchée le treize du présent mois, est décédé ce jour d'hui dix-huit, n'ayant vécu que six jours.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 53

Décès

de Léonard

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-quatre septembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Candolle, propriétaire, sa déclaration que le négriillon Léonard, fils de sa négresse Clarice, est décédé le dix-neuf courant sur son habitation L'Eliza, sise au Canal-Torcy.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 54

Décès

de Célestin

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-huit septembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine de monsieur Léon Gattier, régisseur de l'habitation Beauregard, sa déclaration que le vingt-sept du présent mois, le nègre Célestin y est décédé.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 55

Décès

de François 1^{er}

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-huit septembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu / sur notre habitation La Madeleine / de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que le nommé François 1^{er}, y est décédé le vingt-six septembre dernier sur l'habitation L'Occasion, où il était en traitement.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 56

Décès

de Saturne

L'an mil huit cent quarante-deux, le six octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que le nommé Saturne, est décédé sur l'habitation L'Occasion, où il était en traitement.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 57

Décès

de Jean-Baptiste

L'an mil huit cent quarante-deux, le neuf octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Courant, propriétaire, sa déclaration que son nègre créole nommé Jean-Baptiste est décédé le huit du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 58

Décès

de Jean-Baptiste

L'an mil huit cent quarante-deux et le treize octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Courant, propriétaire, sa déclaration que son négrillon Lucien, né le sept août dernier de sa négresse Rosillette, est décédé hier douze du présent mois d'octobre.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 59

Décès

de Morin

L'an mil huit cent quarante-deux, le quinze octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Chaufard, régisseur de l'habitation Montabo, sa déclaration que le nègre Morin y est décédé dans la nuit du treize au quatorze courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 60

Décès
de Merlin

L'an mil huit cent quarante-deux, le seize octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Paguenaut, copropriétaire de l'habitation Gros-Bois, située à Rémire, sa déclaration que le nègre Merlin y est décédé hier quinze du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 61

Décès
de Rosalier 1^{re}

L'an mil huit cent quarante-deux, le dix-huit octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négresse Rosalie 1^{re} y est décédée hier seize de ce mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 62

Décès
de Lucien

L'an mil huit cent quarante-deux, le huit novembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, sa déclaration que le jeune mulâtre nommé Lucien, né le seize août dernier, est décédé ce jour huit novembre.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 63

Décès
d'Eudoxie

L'an mil huit cent quarante-deux, le quatorze novembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, sa déclaration que la négritte Eudoxie, âgée de onze ans, appartenant à monsieur Beauregard, y est décédée le dix du présent mois, à trois heures du matin, sur l'habitation Sautro où elle était en traitement.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 64

Naissance
de Nestor

L'an mil huit cent quarante-deux, le dix-neuf octobre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Balavoine sa déclaration que la négresse Eriphile, faisant partie de l'atelier

l'habitation Le Quartier-Général, dont il est régisseur, est accouchée le treize du courant d'un enfant mâle qui porte le nom de Nestor.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 65

Décès

de Clémentine

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt novembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marie, sa déclaration que la négresse Clémentine est décédée le quatorze courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 66

Décès

de Prosper

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt novembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation Beauséjour, sa déclaration que le nommé Prosper, sexagénaire, immatriculé sous le numéro cinq cent quatre-vingt-deux, est décédé le vingt du courant à cinq heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 67

Naissance

de Marie Eugénie

L'an mil huit cent quarante-deux, le trois décembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur A. Labroue sa déclaration que la négresse Agathe, faisant partie de l'atelier de l'habitation dite Montagne-Tigre, est accouchée ce jour d'hui d'un enfant féminin qui porte le nom de Marie Eugénie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 68

Naissance

de Guillaume

L'an mil huit cent quarante-deux, le douze décembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négresse Charlotte est accouchée d'un enfant mâle le premier décembre courant, qui porte le nom de Guillaume.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 69

Naissance

de André

L'an mil huit cent quarante-deux, le douze décembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Chaufard, régisseur de l'habitation Montabo, sa déclaration que la négresse Rosine est accouchée hier soir onze du courant d'un enfant mâle qui porte le nom de André.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 70

Naissance

de André

L'an mil huit cent quarante-deux, le douze décembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Goyriéna, fondé de pouvoirs du propriétaire de l'habitation La Marie, sise au canal Torcy, sa déclaration que la négresse Virginie, âgé de trente-six ans, y est accouchée le vingt novembre dernier d'un enfant mâle auquel on a donné le nom d'Antony.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 71

Naissance

de Noëline

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-sept décembre, nous 1^{er} lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier d'état civil, y avons reçu sur notre habitation La Madeleine, de monsieur Pagenaut, copropriétaire à Cayenne, sa déclaration que la négresse Mélanie y est accouchée la nuit dernière d'un enfant féminin auquel il donne le nom de Noëline.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre, tenu double, contenant soixante et onze actes, a été clos et arrêté par nous Edouard Bonté, premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil pour l'année mil huit cent quarante-deux, sur l'habitation La Madeleine, située dans l'Île-de-Cayenne, ce jour d'hui, premier janvier mil huit cent quarante-trois. Erd. Bonté.

Vu et vérifié le présent registre des déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves de l'Île-de-Cayenne, 1842.

Au parquet à Cayenne, le 1^{er} novembre 1843. Pour le procureur du roi, le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1843

Le présent registre contenant douze feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 14 décembre 1842. Le juge auditeur délégué. Alex^{dre} Thoré

N° 1^{er}

Naissance
de Frédéric

Aujourd'hui premier janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine / et / y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Guillermin père que la négresse nommée Quéqué dite Marie est accouchée le dix-huit décembre mil huit cent quarante-deux d'un enfant du sexe masculin, nommé Frédéric.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent, le présent accouchement ayant eu lieu sur l'habitation Saint-Georges-des-Trois-Ilets. Erd. Bonté.

N° 2

Naissance
de Lucie

Aujourd'hui premier janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Courant, habitant propriétaire, que la négresse nommée Césarine est accouchée le trente et un décembre dernier d'un enfant du sexe féminin, nommée Lucie.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 3

Naissance
d'Auguste

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Martin Urbain, copropriétaire de l'habitation Marengo, que sa négresse Reine vient d'accoucher d'un enfant du sexe masculin, qui sera nommée Auguste.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 4

Naissance

d'Octave

Aujourd'hui treize janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Devilly, en sa qualité de chef du bureau central de l'Intérieur, et du Domaine et des Contributions, que la négresse Madelon, appartenant au domaine colonial, immatriculée sous le n° 850 et faisant partie de l'atelier de Baduel, y est accouchée le douze de ce mois janvier courant d'un enfant du sexe masculin, qui a été nommé Octave.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 5

Naissance

d'Hygin

Aujourd'hui treize janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Devilly, en sa qualité de chef du bureau central de l'Intérieur, du Domaine et des Contributions, que la négresse Françoise 2^e, appartenant au domaine colonial, et faisant partie de l'atelier de Baduel, immatriculée sous le n° 873, y est accouchée le onze de ce mois de janvier courant d'un enfant du sexe masculin, nommé Hygin.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 6

Décès

de Romulus

Aujourd'hui dix-sept janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Léon Gattier, régisseur de l'habitation Beauregard, que la négrillon Romulus, âgé de quatre mois, y est décédé le vingt-sept décembre dernier à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 7

Naissance

de l'enfant de Clérine

Aujourd'hui vingt-six janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu la déclaration de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, que, le quinze janvier courant, la négresse Clérine y est accouchée d'un enfant du sexe masculin ; / lequel enfant est décédé le vingt-quatre janvier suivant, voir n° 8 /.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 8

Décès

de l'enfant de Clérine

né le 15 janvier dernier, voir n° 7.

Aujourd'hui vingt-six janvier mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que, le vingt-quatre janvier courant, qui est avant hier, l'enfant né le quinze du présent mois, de la nommée Clérine, est décédé, n'ayant vécu que neuf jours.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 9

Administration de la justice

Arrêté portant affranchissement

de 1 individu

Nous gouverneur de la Guyane française,

vu l'ordonnance royale du 12 juillet 1832 et le 11 juin 1839,

vu les déclarations et annonces faites en conformité de ladite ordonnance,

considérant que les individus ci-après dénommés ont satisfait aux prescriptions de l'ordonnance précitée,

sur le rapport du procureur général,

le conseil privé entendu,

avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. Sont déclarés libres et seront inscrits en cette qualité sur les registres de l'état civil les nommés :

numéros d'ordre	noms et prénoms	noms patronymiques	sexe	âge	liens de parenté	lieux de naissance	profession	noms et qualité des impétrants
1446	Augustine	Alexandrine	féminin	10		non déclaré	nulle	M. Piquepé

Article 2. Le procureur général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au bulletin officiel de la colonie.

Cayenne le 30 janvier 1843. Signé Charmasson. Par le gouverneur, signé Vidal de Lingendes. Pour extrait conforme, le procureur général, signé Vidal de Lingendes.

A l'habitation La Madeleine, le 1^{er} février 1843. Le 1^{er} lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne. Erd. Bonté.

Le présent acte, ayant été par moi transcrit sur le présent registre destiné seulement aux esclaves, devient nul de droit ; nous déclarons l'avoir porté sur les registres à ce destinés.

A l'habitation La Madeleine, le 4 avril 1843. Le 1^{er} lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne. Erd. Bonté.

N° 10

Naissance

de Jean Etienne

Aujourd'hui treize février mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Hélène 2^e y est accouchée d'un garçon qui portera le nom de Jean Etienne.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 11

Naissance

de Fanchette

Aujourd'hui treize février mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Lucile y est accouchée / hier douze courant / d'une fille qui portera le nom de Fanchette.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 12

Décès

de Perpethé

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Esprit, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que, ce jour d'hui quatorze février courant, la négresse Perpethé, créole, âgée de sept ans, est décédée.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 13

Décès

de Jacques

Aujourd'hui vingt-deux février mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Félix, régisseur de l'habitation La Florentine, sise au Canal-Torcy et appartenant à madame veuve de Charlemont, la déclaration que le nègre nommé Jacques y est mort ce vingt-deux février courant à sept heures du matin par suite de la maladie du pain et vieillesse, ce nègre, âgé d'environ soixante-quatre à soixante-dix ans.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 14

Décès

de Fillette

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Esprit, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Fillette, appartenant à cette habitation, est morte le vingt-cinq courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 15
Décès
de Louise

Aujourd'hui quinze mars mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton-Dupin la déclaration que la négresse Louise, âgée d'environ soixante ans, faisant partie de l'atelier de l'habitation La Marianne, dont il est propriétaire, y est décédée dans la nuit du treize au quatorze courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 16
Décès
de Paul

Aujourd'hui quinze mars mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que le nommé Paul, enfant de Marguerite, y est décédé le douze mars courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 17
Naissance
de Lucile

Aujourd'hui seize mars mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, appartenant à monsieur Beauregard, la déclaration que la négresse Maria, dépendant de ladite habitation, y est accouchée hier, quinze mars, à cinq heures du matin, d'une négresse qui a reçu le nom de Lucile dite Vénus Ursule.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 18
Décès
de Christoph

Aujourd'hui dix-sept mars mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que le nommé Christoph y est mort subitement à l'abattis.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 19
Décès
de Monique

Aujourd'hui vingt-six mars mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de madame Pascaud Sablon, propriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, la déclaration que la petite négritte nommée Monique y est décédée hier, vingt-cinq du courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 20

Décès

de Rosa

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, propriétaire de l'habitation La Marianne, sa déclaration que la négresse Rosa y est décédée le trente mars dernier au matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 21

Décès

de Hermine

Aujourd'hui onze avril mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Poupon père, propriétaire de l'habitation L'Elisabeth, sa déclaration que sa négritte Alice Hermine y est décédée hier dix du courant à cinq heures du matin.

Cet enfant est né le seize janvier mil huit cent trente-sept, a-t-il ajouté.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 22

Décès

de Lindor

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que le nommé Lindor y est décédé le trente avril dernier.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 23

Naissance

de Ernest

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin la déclaration que la négresse Anne Marie, dépendant de l'habitation La Marianne, est accouchée ce jour cinq mai d'un garçon qui portera le nom de Ernest.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 24

Naissance

d'Hélène Florisbelle

Aujourd'hui six mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Elzéard la déclaration que la négresse Félicité, cultivatrice de l'habitation La Solitude, est accouchée le premier mai courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Hélène Florisbelle.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 25

Décès

de Coriolan

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Piquepé, propriétaire de l'habitation Beauregard, la déclaration que le négrillon Coriolan, âgé de six mois, enfant de la négresse Maquanqui, est décédé ce jour d'hui courant à deux heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 26

Décès

d'Anastasia

Aujourd'hui dix-sept mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, propriétaire de l'habitation La Marianne, sa déclaration que la négresse Anastasia y est décédée ce jour dix-sept mai courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 27

Naissance

de Benjamine

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Joseph Labroue, régisseur de l'habitation Beauregard, la déclaration que la négresse Andriette y est accouchée le douze du courant d'une mulâtresse qu'elle reconnaît pour son enfant et à laquelle elle donne le nom de Benjamine.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 28

Décès

de Thérèse

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que la négresse Thérèse, âgée de onze ans, fille de Joséphine, s'est noyée hier vingt-six mai courant dans le canal Torcy vers trois heures de l'après-midi. Étant montée sur une des lambourdes du coffre de monsieur Sauvage, elle est accidentellement tombée dans les eaux du canal et n'en a pas reparu. Un des deux enfants qui étaient avec elle et qui ont donné ces détails était allé à l'habitation Candolle pour prévenir, l'autre était resté sur les lieux et un canot étant arrivé à passer, il leur a dit que Thérèse était tombée dans l'eau sans reparaître. Un nègre est venu la retirer, mais morte, et ce n'est que vers six heures et demie, en rentrant de l'abattis, qu'il a vu rapporter cet enfant à l'habitation.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 29

Décès
d'Ocro

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur André Guillermin fils, régisseur de l'habitation Mapéribo, la déclaration que le nègre Ocro, carbary de nation, âgé de soixante-dix-neuf à quatre-vingts ans, y est décédé ce jour vingt-neuf du mois de mai courant sur ladite habitation Mapéribo, appartenant à monsieur Farnous.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 30

Naissance ~~décès~~
d'Ocro

Aujourd'hui six juin mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, (la déclaration) que la négresse Antoinette, de ladite habitation, y est accouchée le quatre courant d'une négritte qui portera le nom d'Anastasia.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 31

Décès
de Louise

Aujourd'hui treize juin mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de madame veuve L'Opinion, propriétaire de l'habitation La Gaieté, la déclaration que sa négritte Louise, âgée de deux ans, y est décédé le cinq du mois courant. Elle était l'enfant de la négresse Mélise, portant le numéro 1378 sur le registre B.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 32

Naissance

de Julie

Aujourd'hui dix-sept juin mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Lemonnier, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que la négresse Augustine, âgée de vingt-six ans, y est accouchée le neuf du mois courant à quatre heures du soir d'une fille à laquelle on a donné le nom de Julie.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 33

Décès

de Thomas

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Lemonnier, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que le négrillon Thomas, âgé de quatre ans, fils de Zély (dit Magy), est décédé le dix-neuf du mois courant à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 34

Naissance

de François

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Joseph Labroue, régisseur de l'habitation Beauregard, la déclaration que, le soir du vingt-quatre juin dernier, la négresse Christine est accouchée d'un enfant du sexe masculin qui a reçu le nom de François.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 35

Naissance

de Marie Victoire

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Joseph Labroue, régisseur de l'habitation Beauregard, la déclaration que la négresse Adélaïde y est accouchée le lundi vingt-six juin dernier d'une fille qui a reçu de le nom de Marie Victoire.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 36

Décès

d'Arada

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La

Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, propriétaire de l'habitation La Marianne, la déclaration que le nègre nommé Arada y est décédé le huit du courant (hier).

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 37

Décès

d'André

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que le nommé André y est décédé le sept juillet présent mois.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 38

Décès

de Cadeau

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration que le nommé Cadeau y est décédé le ce jour dix juillet présent mois.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 39

Décès

de Charité

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Guillermin fils, régisseur de l'habitation Mapéribo, appartenant à monsieur Farnous, la déclaration que la négresse Charité, âgée de soixante-dix ans, y est décédée ce jour quatorze juillet présent mois, presque subitement à la suite d'un vomissement de sang qu'elle avait déjà éprouvé trois fois depuis huit jours, et que déjà cette négresse était très faible et toussait beaucoup.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 40

Décès

de Louise

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Louise, âgée de cinquante ans, femme du nègre Eloy, y est décédée le douze courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 41

Naissance

de Régis

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Attalante, femme d'Achille, y est accouchée le douze du présent mois d'un garçon qui portera le nom de Régis.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 42

Naissance

de Philippe

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Cabirol, régisseur de l'habitation Le Pactole, sise au Canal-Torcy, appartenant à monsieur Dejean, la déclaration que la négresse Alexandrine y est accouchée le premier mai d'un garçon qui a nom de Philippe.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 43

Naissance

de Léontine

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, propriétaire de l'habitation La Marianne, la déclaration que la négresse Sophie y est accouchée ce jour d'hui vingt-deux du présent mois d'une fille qui portera le nom de Léontine.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 44

Décès

de Clora

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur A. Rodrigo de Zaldariaga, régisseur de l'habitation La Florentine, sise au Canal-Torcy, la déclaration que la négresse Clora, appartenant à mademoiselle Laplanche, est décédée le vingt du courant mois de juillet.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 45

Naissance

de Pélagie

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Fourier, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Victoire y est accouchée d'une négritte nommée Pélagie Marie Félicité qu'elle a reconnue pour son enfant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 46

Décès

d'Etienne

Aujourd'hui sept août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que Etienne y est décédé le cinq août présent mois.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 47

Décès

de Françoise

Aujourd'hui sept août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que Françoise est décédée ce jour d'hui même sept août.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 48

Décès

de Gustave

Aujourd'hui sept août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, propriétaire de l'habitation La Franchise, sa déclaration que le nommé Gustave, nègre de ladite habitation, est décédé le treize du présent mois.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 49

Naissance

de Florisbelle

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Thomas Elzéard, propriétaire de l'habitation La Solitude, sa déclaration que la nommée Félicité y est accouchée le dix-huit courant d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom de Florisbelle.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 50

Décès

de Anne

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Thomas Elzéard sa déclaration que la nommée Anne, dépendant de l'habitation La Solitude, y est décédée le vingt-sept du mois dernier à trois heures de l'après-midi.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 51

Naissance

d'un enfant de Finette dite Louis

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négresse Finette y est accouchée le treize du présent mois d'un enfant du sexe masculin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 52

Décès

d'un enfant de Finette dite Louis

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation ~~Le Quartier-Général~~ La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'enfant du sexe masculin, dont était accouchée la nommée Finette, le treize du présent mois, est décédé avant hier vingt du courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 53

Décès

d'Alphonse Ignace

Aujourd'hui vingt-cinq août mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de madame veuve Pigré, la déclaration que sa négresse Clarisse est accouchée le vingt du courant d'un enfant du sexe masculin portant les prénoms de Alphonse Ignace.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 54

Décès

de Célestine

Aujourd'hui quatre septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La

Madeleine, avons reçu de monsieur Piquepé, copropriétaire de l'habitation Beauregard, la déclaration que la négresse Célestine, âgée de soixante-sept ans, y est décédé le premier du courant à deux heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 55

Décès

de Léon

Aujourd'hui six septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, la déclaration que le négrillon Léon, âgé de deux ans, fils naturel de la négresse Adélaïde, y est décédé le lundi, quatre septembre courant à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 56

Naissance

de Pierre

Aujourd'hui huit septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Ronmy, copropriétaire de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Rosa dite Déon, inscrite au registre C numéro 2441, est accouchée à Cayenne ce jour d'un enfant du sexe masculin du nom de Pierre.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 57

Décès

de Caliste

Aujourd'hui douze septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation Beauséjour, la déclaration que le nègre Caliste, âgé de soixante-dix-neuf ans, y est décédé ce jour même.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 58

Décès

de Marguerite

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, copropriétaire de l'habitation La Franchise, sa déclaration que le négresse Marguerite, âgée de dix-huit mois, y est décédée.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 59

Décès

de Marguerite 2^e

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, copropriétaire de l'habitation La Marianne, la déclaration que le négresse Marguerite deuxième, âgée de neuf mois, y est décédée.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 60

Décès

de Cléonice

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Goyriéna et C^{ie}, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration que le négresse Cléonice, âgée de quatre-vingt-trois ans, y est décédée hier à cinq heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 61

Décès

de Marguerite

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de madame Pascaud Sablon, propriétaire de l'habitation Les Trois-Amis, la déclaration que le négriillon François dit Monrose, fils de la négresse Hyacinthe, est décédé le deux octobre courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 62

Naissance

de Louis

Aujourd'hui quatre octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, copropriétaire de l'habitation Le Diamant, la déclaration que la négresse Suzette y est accouchée le premier de ce mois, à sept heures du soir, d'un négriillon qui portera le nom de Louis.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 63

Décès

de Gabriel

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La

Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Gabriel y est décédé hier dix du courant, à deux heures de l'après-midi.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 64

Décès

de Cathiche, je dis Catiche

Aujourd'hui onze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Martin Urbain, copropriétaire et régisseur de l'habitation Marengo, la déclaration que la négresse Catiche y est décédée hier dix octobre courant, à quatre heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 65

Décès

de Rosalie

Aujourd'hui onze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Martin Urbain, copropriétaire et régisseur de l'habitation Marengo, la déclaration que la négresse Rosalie y est décédée ce jour d'hui à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 66

Décès

de Geneviève 2^e

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, copropriétaire de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Geneviève deuxième y est décédée avant-hier dix courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 67

Naissance

de Brigitte

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin, copropriétaire de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Mélanie y est accouchée le neuf du présent mois d'un enfant du sexe féminin, nommée Brigitte et qu'elle a reconnue pour son enfant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 68

Naissance
de Denis

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton Dupin ~~eopre~~ la déclaration que la négresse Victorine, dépendant de l'habitation La Franchise, dont il est copropriétaire, y est accouchée d'un négrillon qu'elle a reconnu pour son enfant et qui portera le nom de Denis.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Deux mots rayés nuls. Erd. Bonté.

N° 69
Décès
de Denise

Aujourd'hui treize octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Denise y est décédée le huit du présent mois courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre tenu double étant rempli et insuffisant pour les déclarations de l'année courante, a été continué sur celui de supplément ci-joint à partir du numéro 70.

Le lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil.

Habitation La Madeleine, le douze octobre mil huit cent quarante-trois. Erd. Bonté.

Le présent registre contenant huit feuillets a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1843.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt-un septembre 1843. Par délégation de monsieur le juge royal, le juge auditeur. De Pontis.

Le présent registre étant employé ici pour faire suite et supplément à celui de l'année courante, sui se trouve rempli et insuffisant, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, / y faisant fonction d'officier de l'état civil /, déclarons que la série des numéros d'ordre qui se trouve arrêtée au numéro 69 ~~antérieurs~~ sur le registre précédent, continuera ici à commencer du numéro 70 porté en l'autre part.

Un mot rayé nul et annulé.

Habitation La Madeleine, douze octobre mil huit cent quarante-trois. Erd. Bonté.

N° 70
Décès
de Scipion

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nègre Scipion est décédé le huit courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 71

Décès

de Zola

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Zola y est décédée ce jour même douze courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 72

Décès

de Marie-Rose

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Marie-Rose, âgée de trente-deux ans, femme du nègre Roger, y est décédée ce jour douze courant à dix heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 73

Décès

d'Huraine

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Trillet, propriétaire de l'habitation La Joséphine, la déclaration que la négresse Huraine, âgée de quarante-quatre ans, de nation calabary, portée au recensement de l'habitation Touraimé, est décédée ce matin douze courant à trois heures.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 74

Décès

de Lille

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur P. Melot, fermier de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que le nègre nommé Lille, âgé de vingt-six ans, y est décédé.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 75

Décès

de Laventure

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nègre Laventure y est décédé le treize du courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 76

Décès

de Papier

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nègre nommé Papier y est décédé hier quatorze du courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 77

Décès

de Vandale

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nègre nommé Vandale, célibataire, âgé de quarante-deux ans, y est décédé hier à onze heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 78

Décès

de Césaire

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Martin Urbain, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Césaire y est décédé hier seize courant à deux heures.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 79

Décès

de Gustave

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La

Madeleine, avons reçu de monsieur Martin Urbain, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Gustave y est décédé ce jour d'hui à cinq heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 80

Décès

de Fanchette

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur A. Rodrigo de Zaldarriaga, régisseur de l'habitation La Florentine, la déclaration que la négresse Fanchette y est décédée le dix-sept courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 81

Décès

de Crochu

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nègre nommé Crochu, âgé de cinquante-quatre ans, époux de la négresse Marie Joseph, y est décédé hier à minuit.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 82

Naissance

de l'enfant de Clarisse

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Mellet fils, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Clarisse y est accouchée d'un garçon.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 83

Décès

de Jean Pierre

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Mellet fils, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le petit nègre Jean Pierre, fils de Julienne, y est décédé.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 84

Décès

de Toussaint

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de madame veuve Martin, propriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Toussaint y est décédé le vingt-six courant à quatre heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 85

Naissance

de Lucie

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Rose Anna y est accouchée le trente octobre dernier d'un enfant du sexe féminin du nom de Lucie qu'elle a reconnue pour son enfant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 86

Décès

de Luca

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Goyriéna et C^{ie} la déclaration que la négresse Luca, âgée de soixante et quinze / ans /, dépendant de l'habitation Montabo, dont ils sont fous-fermiers, y est décédée hier quatre courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 87

Naissance

d'un enfant d'Hélène

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Boudaud fils, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que la négresse Hélène y est accouchée dans la nuit du vingt-neuf au trente octobre dernier d'un enfant du sexe féminin, qui est mort du tétanos avant hier cinq courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 88

Décès

d'un enfant d'Hélène

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Boudaud fils, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration

que l'enfant du sexe féminin dont est accouchée la négresse Hélène dans la nuit du vingt-neuf au trente octobre dernier, est décédé avant-hier cinq novembre courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 89

Décès

de Jean

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, propriétaire de l'habitation Le Diamant, la déclaration que le négriillon Jean, fils naturel de Suzette, âgé de trois ans, y est décédé hier huit novembre présent mois à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 90

Décès

de Luca

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Eudoxie, fille de Vénus, est décédée le quatorze décembre courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 91

Décès

de Christine

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que Christine y est décédée le seize décembre courant.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 92

Naissance

d'Anatole

Aujourd'hui vingt-six décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Boudaud fils, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que la négresse Zélie dite Calbary y est accouchée le dimanche dix-sept courant à cinq heures et demie du matin de deux enfants jumeaux, dont un du sexe masculin qui portera le nom d'Anatole, et l'autre du sexe féminin, qui portera celui de Brigitte.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 93

Naissance
de Brigitte

Aujourd'hui vingt-six décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Boudaud fils, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que la négresse Zélie dite Calbary y est accouchée le dimanche dix-sept courant à cinq heures et demie du matin de deux enfants jumeaux, dont un du sexe masculin qui portera le nom d'Anatole, et l'autre du sexe féminin, qui portera celui de Brigitte.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 94

Décès
de Baptiste

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, la déclaration que le nommé Baptiste, aveugle, âgé de quarante-huit ans, est décédé le seize du présent mois à cinq heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 95

Décès
de Eulalie

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard la déclaration que la négresse Eulalie, âgée de quarante et un ans, dépendant de la succession de monsieur Beauregard, est décédée le vingt-quatre décembre courant / à six heures du matin /.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 96

Décès
de Maria

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard la déclaration que la négresse Maria, aveugle, âgée de quarante ans, dépendant de la succession de monsieur Beauregard, est décédée le vingt-quatre décembre courant à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

N° 97

Décès

de Lucile

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quarante-trois, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard la déclaration que la nommée Lucile, enfant de Maria, âgée d'un an, dépendant de la succession de monsieur Beauregard, est décédée le vingt-quatre courant à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé et scellé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre tenu double, contenant quatre-vingt dix-sept numéros, mais bien seulement quatre-vingt-seize actes, celui du n° 9 étant annulé, a été clos et arrêté par nous, lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, pour l'année mil huit cent quarante-trois. Ce jour d'hui premier janvier mil huit cent quarante-quatre sur ladite habitation. Erd. Bonté.

Vu et vérifié. Cayenne, le 6 février 1844. Pour monsieur le procureur du roi, le juge auditeur délégué.
De Pontis.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1844

N° 1

Décès

d'Oscar

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madelaine, avons reçu de monsieur Joseph Labroue, fondé de pouvoir de son frère Alexandre Labroue, actuellement en France et propriétaire de l'habitation La Montagne-Tigre, la déclaration que le nègre Oscar, faisant partie de l'atelier de ladite habitation, y est décédé hier soir à huit heures, en foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 2

Naissance

d'Alfred

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Biclet, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que sa négresse Virginie, créole, âgée de dix-sept ans, est accouchée le cinq du présent mois d'un enfant du sexe masculin, auquel il donne le nom d'Alfred. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 3

Décès

de Joseph

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, régisseur pour sa mère de l'habitation Marengo, la déclaration que le négriillon Joseph, âgé de trois ans, est décédé hier à midi. En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 4

Décès

d'Achille

Aujourd'hui quinze janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, fondé de l'habitation Le Pactole, la déclaration que le nègre

Achille, âgé de trente-six ans, est décédé le treize décembre dernier. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 5

Décès

de Marc

Aujourd'hui quinze janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, fondé de procuration de monsieur Guillaume Dejean, propriétaire de l'habitation Le Pactole, la déclaration que Marc, âgé de deux ans, y est décédé le treize décembre dernier. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 6

Naissance

de Gustave

Aujourd'hui quinze janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, fondé de procuration de monsieur Guillaume Dejean, propriétaire de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la négresse Célanie, dépendante de la dite habitation, est accouchée le quinze décembre dernier d'un enfant mâle, qui porte le nom de Gustave et dont le père est inconnu. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 7

Décès

d'Antoine

Aujourd'hui quinze janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot la déclaration que le nègre Antoine, septuagénaire de l'habitation Dorvilliers, est décédé hier à onze heures du soir. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 8

Décès

de Noël

Aujourd'hui vingt janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Goyriena, copropriétaire et faisancier de l'habitation La Marie, la déclaration que le nègre nommé Noël premier, âgé d'environ quarante-quatre ans, y est décédé hier à le dix-sept courant à neuf heures du matin. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 9

Naissance

de Céleste

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault la déclaration que la négresse Félicité, créole faisant partie de l'atelier de l'habitation Beauregard, est accouchée vendredi dernier vingt-six du courant dans la soirée, d'un enfant du sexe féminin auquel on a donné le nom qui porte le nom de Céleste. En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 10
Décès
de Pétronille

Aujourd'hui douze février mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Pétronille est décédée le premier février courant. En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Elle était âgée de cinquante-huit ans. Erd. Bonté.

N° 11
Décès
d'Augustin

Aujourd'hui vingt et un février mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Le Borgne, copropriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, la déclaration que le nègre Augustin est décédé le quatorze de ce mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 12
Décès
d'Alexandre

Aujourd'hui vingt-deux février mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Goyriena, fermier de l'habitation Montabo, la déclaration que le nègre Alexandre, faisant partie du dit atelier, y est décédé ce jour même à dix heures.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Elle était âgée de cinquante-huit ans. Erd. Bonté.

N° 13
Décès
de Noël

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton-Dupin, la déclaration que le négrillon Noël, âgé d'un an, enfant de Marie Françoise et appartenant à l'habitation La Marianne, dont il est copropriétaire, est décédé le premier février courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 14

Naissance

de Marie Claire

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Quinton-Dupin, gendre de madame veuve Mille mère et copropriétaire de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Marie Madeleine, appartenant à la dite dame, est accouchée sur la dite habitation le vingt-six janvier dernier, d'un enfant du sexe féminin, auquel ont été donnés les noms de Marie Claire.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 15

Naissance

de Gabriel

Aujourd'hui vingt-neuf février mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Delphine Irène est accouchée le vingt janvier dernier, d'un enfant du sexe masculin, auquel a été donné le nom de Gabriel.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 16

Décès

d'Hortense

Aujourd'hui cinq mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Boudaud, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que la négritte Hortense, âgée de huit ans, fille de la nommée Augustine, est décédée hier à trois heures du matin.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 17

Décès

de Dominique

Aujourd'hui dix-neuf mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que le nègre Dominique, commandeur de l'habitation La Franchise, âgé de quarante-neuf ans, y est décédé, ce matin à onze heures.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 18

Décès
d'Isidore

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, appartenant aux héritiers de Beauregard, la déclaration que le nommé Isidore, dépendant de la dite habitation, est décédé le dix-huit courant à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 19
Décès
d'Urbain

Aujourd'hui vingt-deux mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, régisseur de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Urbain, faisant partie de l'atelier de la dite habitation, est décédé hier à cinq heures du soir, qu'il s'est noyé en rade devant la crique La Madeleine par accident involontaire.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 20
Décès
de Germain

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de Monsieur Le Borgne, copropriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, la déclaration que le nègre nommé Germain, âgé de soixante-dix-neuf, y est décédé le neuf du courant, étant immatriculé sous le numéro n° 980, registre B.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 21
Décès
de Rose

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Boudaud fils, régisseur de l'habitation Le Moulin-à-Vent, la déclaration que la petite Rose, âgée de onze mois, fille de la négresse Augustine, est décédée dans la nuit du vingt-deux au vingt-trois courant.

En foi de quoi nous avons fait et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 22
Décès
de Pierre

Aujourd'hui vingt-six mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que Pierre, fils de Rosa (Deon), est décédé le vingt-quatre du mois courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 23

Naissance

de Louis Barnabé

Aujourd'hui trente et un mars mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Baradat, propriétaire de l'habitation L'Armorique, sise à Remire, la déclaration que la négresse Élixa est accouchée vendredi vingt-neuf du courant à neuf heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, auquel il désire donner les noms de Louis Barnabé.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 24

Naissance

de Marie

Aujourd'hui trois avril mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Alexandrine, faisant partie de l'atelier de la dit habitation, est accouchée ce jour même à deux heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel sera donné le nom de Marie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 25

Naissance

de Polidore

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, gèreur de l'habitation Marengo, la déclaration que la négresse Hortense est accouchée d'un garçon qui recevra le nom de Polidore.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 26

Décès

d'Héraste

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Elzéard la déclaration que le nègre Héraste, époux de la négresse Madeleine, esclave de l'habitation La Solitude, est décédé le onze courant à quatre heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 27

Décès

de Zabeth

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Goyriena, propriétaire, sa déclaration que sa négritte Zabeth, âgée de douze ans, immatriculée registre A, numéro 252, est décédée le vingt-neuf avril dernier sur l'habitation La Marie, sise au canal Torcy.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 28

Décès

de Vénus

Aujourd'hui sept mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, régisseur de l'habitation Marengo, la déclaration que la négresse octogénaire Vénus est décédée le six mai courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 29

Décès

de Gabriel

Aujourd'hui sept mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, appartenant aux héritiers Mille, la déclaration que le négriillon Gabriel, âgé de trois mois et demi, enfant de la négresse Delphine Irène, est décédé sur la dite habitation ce jour d'hui à quatre heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 30

Naissance

de Francisque

Aujourd'hui seize mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de mademoiselle Élise Pascaud Sablon, copropriétaire de l'habitation Les Amis, la déclaration que la négresse Hyacinthe est accouchée le trente avril dernier d'un enfant du sexe masculin, qui s'appellera Francisque.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 31

Naissance

de Marc Félix

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Joseph Pagnenaut, propriétaire de l'habitation Grosbois, la déclaration que sa négresse Mélanie y est accouchée le vingt-trois courant d'un enfant du sexe masculin, qui s'appellera Marc Félix.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 32

Décès

d'Edouard

Aujourd'hui trente mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Balavoine, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le noir Edouard, y est décédé le vingt-huit mai courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 33

Décès

de Fabien

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nègre Fabien, âgé de soixante ans, époux de la négresse Jeanne, y est décédé hier vingt-six juin courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 34

Décès

de Rosillette

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Denis O'Sullivan, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la nommée Rosillette, y est décédé hier neuf juillet courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 35

Décès

de Lautomne

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Denis O'Sullivan, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Lautomne, y est décédé aujourd'hui dix juillet courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 36

Décès

de Bénédicte

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'atelier de l'habitation La Marguerite, la déclaration que la négresse Bénédicte est décédée le douze juillet courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 37

Décès

d'Ernestine

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Ernestine, fille de la négresse Véronique, âgée de trois ans, y est décédée hier soir vingt-six juillet courant à dix heures.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 38

Naissance

de Philippe

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fondé de procuration de monsieur Frédéric Moutier, la déclaration que la négresse Rosa, appartenant à ce dernier, est accouchée sur l'habitation Le Diamant le vingt-six du présent mois d'un enfant du sexe masculin, qui portera le nom de Philippe, ledit accouchement ayant eu lieu à dix heures du soir.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 39

Décès

de Léon

Aujourd'hui premier août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration que le nègre Léon, porté au recensement sous le n° 334, y est décédé le vingt juillet dernier à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 40

Naissance

de Trinité

Aujourd'hui premier août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la négresse Lucrèce y est accouchée le dix-sept juillet dernier, à trois heures du matin, d'une fille qui portera le nom de Trinité.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 41

Naissance
d'André

Aujourd'hui ~~premier~~ / seize / seize / août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Beauregard (Grand), la déclaration que la négresse Marie-Rose y est accouchée le douze courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'André.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 42

Naissance
de Marcel

Aujourd'hui seize août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Marie Françoise y est accouchée le quatorze courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Marcel.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 43

Naissance
d'Eudoxie

Aujourd'hui vingt août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Françoise dite Macanqui y est accouchée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Eudoxie.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 44

Décès
de Léon

Aujourd'hui vingt et un août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La

Madeleine, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que la négresse Zélie dite Magy, y est décédée hier à quatre heures du soir à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 45

Naissance

de Victorine

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que la négresse Ella est accouchée hier vingt-deux août d'un enfant du sexe féminin, qui recevra le nom de Victorine.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 46

Décès

de Raphaël

Aujourd'hui sept septembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que le noir Raphaël, invalide, créole, âgé de quarante-quatre ans, est décédé la nuit dernière le six septembre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 47

Décès

d'Adolphe

Aujourd'hui dix septembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de messieurs Goyriena et compagnie, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration que le négriillon Adolphe, âgé de douze ans, s'est noyé hier neuf septembre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 48

Décès

de Catherine

Aujourd'hui douze septembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, déclarons que ce jour d'hui douze septembre à deux heures de relevée, la négresse Catherine, femme de Paul, âgée de trente-sept ans, immatriculée au registre A, n° 37, / faisant partie de l'atelier de l'habitation La Madeleine et nous appartenant, y est décédée en raison de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 49
Décès
de Lafleur

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambaud, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que le nègre Lafleur y est décédé hier soir vingt-six courant à onze heures, étant de nation congo et âgé de soixante et un ans.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 50
Naissance
de Janvier

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Marianne, la déclaration que la négresse Catherine y est accouchée le seize du courant à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel il sera donné le nom de Janvier.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 51
Décès
de Mathias

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Le Grand-Beauregard, la déclaration que le nègre créole Mathias, âgé de trente-six ans, y est décédé hier soir à dix heures.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 52
Naissance
de Brigitte

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse créole, Véronique, âgée de vingt-trois ans, y est accouchée hier onze courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Brigitte.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 53
Mariage de
Charles et Thérésine

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur notre habitation La Madeleine et propriétaire, déclarons que notre nègre Charles, / de nation nago, / âgé de vingt-deux ans, immatriculé sous n° 32, registre A, et notre négresse Thérésine, de nation sosso, âgée de vingt-neuf ans, immatriculée sous n° 36, registre A, se sont mariés ce jour d'hui seize novembre courant à dix heures du matin à l'église paroissiale de la ville, en raison de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 54

Naissance

de Jeanne Isolette

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de madame Baradat Eulalie, la déclaration que sa négresse Claudine (femme Pierre) est accouchée ce matin à huit heures d'un enfant du sexe féminin, auquel elle donne les noms de Jeanne Isolette.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 55

Naissance

de Jeanne Isolette

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, régisseur de l'habitation Marengo, la déclaration que sa négresse Aline est accouchée le dix-neuf du courant d'un enfant du sexe masculin, qui recevra le nom d'Aristhée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 56

Naissance

de Victor

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la négresse Lalie est accouchée le quinze octobre dernier à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui portera le nom de Victor.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 57

Naissance

de Clodion

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Dejean, régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration

que la négresse Françoise est accouchée ~~est accouchée~~ le dix-huit octobre dernier à six heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui portera le nom de Clodion.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Deux mots rayés nuls. Erd. Bonté.

N° 58

Décès

de Jean François

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que le nègre Jean François, commandeur de ladite habitation, y est décédé hier à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 59

Décès

de Germain Gay

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que le noir Romain Gay, âgé de quarante-six ans, de nation bagou, y est décédé le quinze du courant à midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 60

Décès

de Grand-Prosper

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quarante-quatre, nous lieutenant commissaire commandant du quartier de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Biclet, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que le nommé Grand-Prosper, esclave africain de ladite habitation, âgé de soixante et dix-huit ans et marié à la négresse Clotilde, y est décédé le jeudi dix-neuf du présent mois vers quatre heures de l'après-midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre tenu double, contenant soixante actes ou procès-verbaux, a été clos et arrêté par nous Edouard Bonté, lieutenant commissaire-commandant de l'Ile de Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil et y domicilié sur notre habitation La Madeleine, pour l'année 1844. Ce jour d'hui premier janvier mil huit cent quarante-cinq. Erd. Bonté.

Vu et vérifié par nous juge auditeur délégué à monsieur le procureur du roi. Cayenne, le 28 mai 1845.
Fessard.

Tables annuelles alphabétiques des actes contenus dans le présent registre pour l'Ile de Cayenne pour l'année 1844, comme suit, savoir 1^o/ pour les naissances ; 2^o/ pour les mariages ; 3^o/ pour les décès.

Certifié par nous Edouard Bonté, lieutenant commissaire-commandant de l'Ile de Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur notre habitation La Madeleine, le premier janvier 1845. Erd. Bonté.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1845

Le présent registre, contenant douze feuillets, a été coté et paraphé par nous jus juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier pendant l'année 1845.

Fait au palais de justice, à Cayenne, le 19 novembre 1844. Le juge auditeur délégué. L. Ferratier.

N° 1^{er}

Naissance

d'Arsène

Aujourd'hui dix janvier mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Félix Douillard, propriétaire de l'habitation Le Diamant sa déclaration que l'esclave Joséphine, âgé de vingt et un ans, immatriculée sous le numéro 1 494, est accouchée à Cayenne le cinq janvier courant, à quatre heures du matin, d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Arsène.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 2

Naissance

d'Adolphe

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Just Melot, régisseur de l'habitation Mondélice sa déclaration que l'esclave Delphine, non mariée, âgé de vingt et un ans, immatriculée sous le numéro 1 494, est accouchée le neuf janvier courant, à quatre heures de l'après midi, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Adolphe.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 3

Naissance

d'Emilien

Aujourd'hui vingt-trois janvier mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur U. Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo sa déclaration que l'esclave Reine est accouchée d'un enfant mulâtre du sexe masculin, le vingt-deux janvier courant, et qu'on a donné à cet enfant le nom d'Emilien.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 4

Naissance

de Dorothée

Aujourd'hui sept février mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriena et C^{ie}, fermiers de l'habitation Montabo leur déclaration que la négresse Rosine, de ladite habitation, y est accouchée hier six du courant, à sept heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, qui doit porter le nom de Dorothée.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent. Erd. Bonté.

N° 5

Naissance

de Noëline

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Saint-Quentin, copropriétaire de l'habitation Le Quartier-Général, sa déclaration que la négresse Dédène, âgée de trente-cinq ans, immatriculée sous le n° 79, est accouchée sur la dite habitation le neuf février courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Noëline.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 6

Naissance

de Faustine

Aujourd'hui quinze février mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriena et Cie, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration que la négresse Trinités est accouchée aujourd'hui quinze février d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Faustine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 7

Décès

de Marguerite

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-six, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, la déclaration que la négresse Marguerite, Africaine, âgée de quarante ans, immatriculée 592, y est décédée avant hier vingt-quatre courant, à quatre heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 8
Décès
de Cassis

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-six, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Georges Guillermin, propriétaire de l'habitation Saint-Georges, la déclaration que la nègre Cassis, âgé de cinquante ans, de nation carbary, immatriculé 859, est décédé hier à dix heures du matin à l'hôpital du docteur Roux Martin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 9
Décès
de Noël

Aujourd'hui trois mars mil huit cent quarante-six, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le nègre Noël, âgé de cinquante-huit ans, immatriculé 192, y est décédé le vingt-sept février à cinq heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 10
Naissance
d'Héloïse Narcisse

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Mélinon Eugène, botaniste agriculteur du gouvernement, la déclaration que la négresse Thomasine, femme libérée, mariée à Narcisse, âgée de trente ans, portée sur le certificat de l'habitation domaniale de Baduel, y est accouchée dans sa case le vingt février dernier à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Héloïse Narcisse.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 11
Naissance
d'Anatole

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, copropriétaire de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Vénus, âgée de trente-trois ans, est accouchée le six mars courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Anatole.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 12
Naissance
de Zacharie

Aujourd'hui treize février mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'atelier de l'habitation La Marguerite de Macouria, la déclaration que l'esclave Marie Antoinette est accouchée au Canal-Torcy à l'habitation Le Quartier-Général d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Zacharie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 13

Décès

d'Eudoxie

Aujourd'hui quatorze mars mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Hyppolite Archambault, régisseur, la déclaration que la négritte Eudoxie, âgée de neuf mois, enfant de la négresse veuve Françoise Macanquie, portée sur le certificat de recensement de l'habitation Grand-Beaugard, y est décédée ce jour à huit heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 14

Décès

de Clotilde

Aujourd'hui dix-sept mars mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, copropriétaire et fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Clotilde, âgée de treize ans, dépendant de la ferme de l'atelier de l'habitation Bon-Marché de Macouria, est décédée ce dit jour dix-sept mars mil huit cent quarante-cinq.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 15

Décès

d'Alexis

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Auguste Poupon père, propriétaire de l'habitation L'Élisabeth, la déclaration que le nègre nommé Alexis, immatriculé n° 1775, y est décédé aujourd'hui à midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 16

Naissance

de Corra

Aujourd'hui vingt et un mars mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Annet Chirol, âgé de quarante-cinq ans, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que l'esclave Marie Louise, âgée de trente-trois ans, mariée à Raphaël, y est accouchée dans sa

case le dix-sept du courant à quatre heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Corra.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 17

Décès

de Numa

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire et régisseur de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Numa est décédé ce jour d'hui sept avril courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 18

Décès

d'Eugène

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Juste Melot, fermier de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que le nègre Eugène, célibataire, âgé de soixante-huit ans, y est décédé le neuf avril courant à onze heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 19

Naissance

d'Eliza

Aujourd'hui vingt et un avril mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Annet Chirol, âgé de quarante-cinq ans, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que l'esclave Clarice, âgée de vingt-trois ans, y est accouchée dans sa case le dix-huit avril courant à huit heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Eliza.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 20

Naissance

de Filistin Cocorosko

Aujourd'hui vingt-deux avril mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur André Guillermin aîné la déclaration que l'esclave Andriette dite Quéqué, non mariée, âgée de vingt-sept ans, est accouchée le vingt et un avril courant (hier) à quatre heures de l'après midi d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Filistin Cocorosko.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 21

Décès

de Benjamin

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation La Félicité, la déclaration que le nègre Benjamin, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation dite La Félicité sous le numéro matricule 608, est décédé sur ladite habitation le vingt-cinq avril courant à deux heures de l'après midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 22

Décès

de Michel

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambaud, régisseur de l'habitation Beauregard, la déclaration que le noir Michel, créole, âgé de soixante-cinq ans, y est décédé hier vingt-huit courant à midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 23

Décès

de Castor

Aujourd'hui premier mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Annet Chirol, régisseur de l'habitation Mahury, âgé de quarante-cinq ans, la déclaration que le nègre Castor, âgé de vingt-deux ans, infirme de naissance, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Mahury, est décédé le vingt-neuf avril dernier à deux heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 24

Naissance

de Bar[t]ha

Aujourd'hui trois mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Eriphile, âgée de trente-quatre ans, est accouchée hier deux mai d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Bartha.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 25

Décès

de Catherine

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Catherine, âgé de soixante ans, immatriculée sous le n° 162, est décédée le dix-sept mai courant sur l'habitation de madame Charlemont.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 26

Décès

d'Amélie

Aujourd'hui vingt et un mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Amélie, âgée de soixante-six ans, y est décédée hier vingt du courant à trois heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 27

Décès

de Guimby

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur F. Tressens, régisseur ~~la déclaration~~ de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Guimby, âgé de quarante-neuf ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Quartier-Général, y est décédé le dix-neuf mai courant à six heures et demie du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 28

Naissance

d'Octavie Vexeavit

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Georges Guillermin aîné, demeurant à l'habitation Saint-Georges-des-Trois-Ilets, âgé de vingt-neuf ans, la déclaration que l'esclave Victoire, carbary, âgée de trente-quatre ans, portée sur le recensement de l'habitation Saint-Georges, y est accouchée dans sa case le vingt et un mai courant après minuit d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Octavie Vexeavit.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 29

Naissance

d'Octavie

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que

l'esclave Charlotte, âgée de trente-neuf ans, est accouchée le vingt-six mai courant (hier) d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Octavie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 30

Naissance
de Suzette

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Etienne Douillard, propriétaire, agissant pour monsieur Félix Douillard, son frère, absent, et fermier de l'habitation La Félicité, la déclaration que la négresse Adélaïde, âgée de vingt-cinq ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Félicité, est accouchée le vingt-sept mai courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Suzette.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 31

Décès
de Séraphin

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Just Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, âgé de trente-huit ans, la déclaration que le nègre Séraphin, dépendant de ladite habitation, âgé de cinquante-sept ans et invalide, y est décédé hier premier juin courant à onze heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 32

Décès
de Jean

Aujourd'hui cinq juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Dételle, propriétaire, la déclaration que le nègre nommé Jean, âgé de quarante-deux ans, commandeur de son habitation Loyola, porté sous le n° 1^{er} du certificat de recensement de ladite habitation, y est décédé le trente et un mai dernier à cinq heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 33

Décès
de Rosine

Aujourd'hui cinq juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Goyriena, copropriétaire de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Rosine, célibataire, âgée de cinquante-deux ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La

Retraite n° 845, registre 1, appartenant à monsieur J. F. Farnous et affermée à l'habitation La Marie sise au Canal-Torcy, y est décédée dans la nuit du trente et un mai dernier.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 34

Décès

de Marie Louise 1^{re}

Aujourd'hui dix juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Hyppolite Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la nommée Marie Louise 1^{re}, âgée de soixante et dix ans, y est décédée hier neuf du courant à onze heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 35

Décès

de Marie Louise 2^e

Aujourd'hui dix juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Hyppolite Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la nommée Marie Louise 2^e, âgée de vingt-quatre ans, y est décédée ce jour d'hui dix courant à une heure du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 36

Décès

de Anne Marie

Aujourd'hui treize juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Etienne Douillard, agissant pour monsieur Félix Douillard, son frère, absent de la colonie, et fermier de l'habitation Beauséjour, la déclaration que la négresse Anne Marie, âgée de trente-neuf ans, faisant partie de l'atelier de ladite habitation, y est décédée le dix courant à quatre heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 37

Décès

de Monique

Aujourd'hui vingt et un juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Monique, âgée de sept ans environ, fille de la négresse Monique et appartenant à monsieur Ragemey, absent de la colonie, ladite négresse portée au registre matricule A, n° 115, est décédée hier vingt et un juin courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 38

Naissance
de Lambert

Aujourd'hui vingt et un juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y ~~domicilié sur~~ / deux mots rayés nuls / faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Etienne Douillard, propriétaire, agissant pour monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Gertrude, mariée au nègre Janvier, âgée de trente-cinq ans, est accouchée hier vingt juin à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui portera le nom de Lambert.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 39

Naissance
d'Auguste

Aujourd'hui vingt et un juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y ~~domicilié sur~~ / deux mots rayés nuls / faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Catherine, âgée de dix-neuf ans, est accouchée cette nuit vingt et un juin à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qui aura nom d'Auguste.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 40

Décès
d'Hélène 1^{re}

Aujourd'hui vingt et un juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Hélène première, âgée de cinquante ans, est décédée aujourd'hui vingt juin courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 41

Décès
de Henriette
habitation L'Espérance

Aujourd'hui vingt-trois juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Chennebras, âgé de trente-six ans, propriétaire de l'habitation L'Espérance, la déclaration que la négresse Henriette dite Macoi, célibataire, âgée d'environ quarante-cinq ans, immatriculée n° 213, est décédée sur ladite habitation le dix-huit juin courant à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 42

Décès

d'Anonticède dite Annonciade

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Goyriéna, coassocié et propriétaire de l'habitation La Marie, la déclaration que la négritte Anonticède dite Annonciade, enfant de la négresse esclave Esther, âgée d'environ quatre ans, immatriculée n° 827, registre A, appartenant à monsieur Farnous, est décédée sur l'habitation La Marie le vingt-trois juin dans la matinée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 43

Décès

d'Azolan

Aujourd'hui premier juillet mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que le nègre Azolan, âgé de trente-trois ans, immatriculé n° 23, est décédé sur l'habitation Le Quartier-Général ce jour d'hui premier juillet à trois heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 44

Naissance

de Pauline

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Annet Chirol, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que l'esclave Césarine dite Antoinette, âgée de vingt-deux ans, y est accouchée dans sa case le sept juillet courant à midi dans sa case d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Pauline.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 45

Décès

de Brigitte

Aujourd'hui treize juillet mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négritte Brigitte, âgée de neuf mois, fille naturelle de Véronique, créole, est décédée le neuf du courant à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 46

Décès

de Valentin

Aujourd'hui vingt et un juillet mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cariot, propriétaire de l'habitation Mont-Sec, la déclaration que le nègre Valentin, lui appartenant, est décédé sur ladite habitation le quinze juillet courant mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 47

Décès

de Jeampierre

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Lanne, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le négrillon Jeampierre, âgé de trois ans, fils d'Eriphile, y est décédé le vingt-cinq courant hier à cinq heures et demie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 48

Naissance

de David

Aujourd'hui premier août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que l'esclave Andriette, âgée de vingt-deux ans, y est accouchée le trente juillet dernier à six heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de David.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 49

Naissance

d'Esther

Aujourd'hui neuf août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Lanne, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Célestine de l'habitation La Marguerite, appartenant aux héritiers Viriot et affermé à monsieur Ronmy, est accouchée le six août courant d'une fille à laquelle on a donné le nom d'Esther.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 50

Décès

d'Anthony

Aujourd'hui douze août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le négrillon

Anthony, âgé de deux ans, porté sur le registre matricule n° 2501, est décédé le dix août à quatre heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 51

Naissance

de Thimothé

Aujourd'hui dix-neuf août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Goyriéna et Cie, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration que la négresse Victoire, âgée de dix-sept ans, recensée n° 970, registre B, est accouchée le dix-huit courant à six heures du matin d'un enfant mâle auquel on a donné le nom de Thimothé, ladite négresse dépendant de l'habitation Montabo.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 52

Naissance

de Barbe

Aujourd'hui vingt août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Marceline, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée le quatorze août courant à six heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Barbe.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 53

Naissance

de Paul

Aujourd'hui vingt-deux août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que la négresse Thérèse, âgée de vingt-huit ans, recensée n° 18, y est accouchée le vingt et un août courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Paul.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 54

Décès

de Jean Baptiste

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Reine aîné, régisseur de l'habitation La Marianne, la déclaration que le nègre Jean Baptiste premier, y est décédé cette nuit.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 55

Naissance

de Zéphirine

Aujourd'hui cinq septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Elise, âgée de vingt-huit ans, recensée n° 452, affermée de l'habitation Boudet, est accouchée le trente et un août dernier sur l'habitation La Marie d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Zéphirine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 56

Décès

de Clémentine

Aujourd'hui huit septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, gérant de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Clémentine, âgée de trente-sept ans, appartenant aux héritiers Mille, est décédée sur ladite habitation le premier septembre courant à quatre heures.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 57

Naissance

de Gabriel

Aujourd'hui neuf septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que l'esclave Lucile, âgée de vingt-huit ans, de l'habitation La Franchise, y est accouchée le trois septembre courant à six heures du soir d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Gabriel.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 58

Naissance

d'Hermina

Aujourd'hui onze septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que l'esclave Fanchette, âgée de vingt-quatre ans, est accouchée à Cayenne le six septembre courant à quatre heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Hermina.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 59

Décès
de Philippe

Aujourd'hui onze septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Archambault, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que le noir Philippe, commandeur, âgé de soixante-deux ans, veuf de la nommée Amélie, décédée le vingt mai dernier, est décédé le dix du courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 60
Naissance
de Colette

Aujourd'hui quatorze septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Jeanne, âgée de trente-deux ans, y est accouchée à Cayenne le dix septembre à midi d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Colette.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 60
Naissance
de Corneille

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Victoire 2^e, âgée de trente-neuf ans, mariée à Oscar, immatriculée n° 2041, y est accouchée le dix septembre courant à cinq heures du soir d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Corneille.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 62
Décès
de Berthine

Aujourd'hui vingt-deux septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, gérant d'habitation et mandataire des héritiers Mille, la déclaration que la négritte Berthine, enfant de Marguerite, âgée de dix ans, est décédée sur l'habitation La Marianne le dix-neuf septembre dernier à deux heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 63
Naissance
de Désirée

Aujourd'hui vingt-quatre septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Rosa, âgée de vingt-deux ans, y est accouchée le di-huit septembre courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Désirée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 64

Naissance
d'Hypolite

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que l'esclave Marie Thérèse, âgée de quarante-quatre ans, de l'habitation La Marianne, y est accouchée le vingt septembre courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Hypolite.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 65

Décès
d'Emmanuel

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, copropriétaire de l'habitation L'Ilet Le Père, la déclaration que le noir Emmanuel, âgé de quarante-quatre ans, immatriculé n° 6, est décédé ce jour d'hui vingt-cinq septembre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 66

Décès
de Brigitte

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que la négritte Brigitte, enfant de Mélaney, du sexe féminin, âgée de deux ans, de l'habitation La Franchise, y est décédée le vingt-huit septembre à quatre heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 67

Décès
de Christine

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que la

négresse Christine 1^{re}, âgée de soixante-huit ans, de l'habitation La Franchise, y est décédée le trois octobre courant à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 68

Naissance
de Moïse

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que l'esclave Antoinette, âgée de trente-six ans, de l'habitation La Marianne, y est accouchée le quatre octobre à trois heures de relevée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Moïse.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 69

Décès
de Jérôme

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Chirol, gérant de l'habitation Mahury, la déclaration que le nègre Jérôme, âgé de trente-deux ans, y est décédé dans sa case le dix-huit courant à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 70

Décès
de Léontine

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que la négritte Léontine, fille de Sophie 1^{re}, âgée de deux ans, de l'habitation La Marianne, y est décédée le vingt-six octobre courant à cinq heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 71

Naissance
de Toussaint 2^e

Aujourd'hui trente et un octobre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Rosanna, âgée de vingt-quatre ans, y est accouchée ce jour d'hui d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Toussaint 2^e.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 72

Naissance

de Marie Léontine

Aujourd'hui trente et un octobre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que l'esclave Irène Delphine, de l'habitation La Franchise, y est accouchée le vingt-neuf octobre dernier à quatre heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Marie Léontine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 73

Décès

de Denise

Aujourd'hui premier novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Reine aîné, régisseur de l'habitation La Marianne, la déclaration que la négresse Denise, femme de Colas, commandeur, est décédée hier trente-un octobre.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 74

Naissance

de Joséphine Ariska

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Auguste Poupon père, propriétaire de l'habitation L'Élisabeth, la déclaration que la négresse Joséphine, mariée au nommé Fidèle, est accouchée hier quatre novembre courant à sept heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Joséphine Ariska.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 75

Décès

de Crispin

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que le nègre Crispin, de l'habitation La Franchise, âgé de trente-trois ans, est décédé le six novembre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 76

Naissance

de Félicité

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que l'esclave Zéphirine, âgée de vingt-neuf ans, de l'habitation La Marianne, y est accouchée le sept novembre courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Félicité.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 77

Naissance
de Pauline

Aujourd'hui douze novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, copropriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que Marie Félicité, âgée de trente ans, immatriculée n° 12, y est accouchée le neuf courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Pauline.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 78

Naissance
d'Élisabeth

Aujourd'hui vingt et un novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Clarice, âgée de vingt-neuf ans, immatriculée n° 91, y est accouchée le dix-sept novembre courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Élisabeth.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 79

Décès
de Donatien

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que Donatien faisant partie de l'atelier qu'il a aussi affermé de l'habitation Bon-Marché de Macouria, âgé de deux ans, est décédé ce jour d'hui à trois heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 80

Décès
d'Hondré

Aujourd'hui trente novembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, mandataire des héritiers Mille, la déclaration que le nègre

Hondré, de l'habitation La Marianne, y est décédé hier vingt-neuf novembre à huit heures du soir à l'âge de quarante-trois ans.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 81

Naissance

d'Angéline

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Labroue, gérant de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Arsène, âgée de quarante et un ans, est accouchée sur l'habitation Courant le samedi vingt-neuf novembre dernier à quatre heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Angéline.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 82

Naissance

de Célestin

Aujourd'hui trois décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Chirol, gérant de l'habitation Mahury, la déclaration que l'esclave Céphaline, âgée de vingt-trois ans, y est accouchée dans sa case le vingt-neuf novembre dernier d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Célestin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 83

Naissance

de Joséphine

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Polonie, âgée de vingt-quatre ans, y est accouchée le trois décembre courant à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Joséphine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 84

Décès

de Janvier

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Lannier, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que le noir Janvier, âgé de soixante ans, y est décédé hier treize du courant à une heure de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 85

Décès

de Clairine

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Clairine, âgée de quarante-huit ans, y (est) décédée hier le treize décembre courant à deux heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 86

Décès

de Marguerite

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, propriétaire de l'habitation La Phillipine, la déclaration que la négresse Marguerite, orpheline, âgée de sept ans, portée sur le certificat de recensement de l'habitation La Phillipine, est décédée sur l'habitation La Franchise le dix-huit décembre courant à onze heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 87

Décès

de Francisque

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quarante-cinq, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Lannier, régisseur de l'habitation Beauregard, la déclaration que le nommé Francisque, âgé de quarante-sept ans, y est décédé hier vingt-sept décembre courant à huit heures.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre, tenu double, contenant quatre-vingt-sept actes, a été clos et arrêté par nous Edouard Bonté, premier lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y remplissant les fonctions d'officier de l'état civil pour l'année mil huit cent quarante-cinq. Ce jour d'hui, premier janvier mil huit cent quarante-six. Erd. Bonté.

Table des naissances et décès des esclaves de l'Île-de-Cayenne pendant l'année 1845

Vu et vérifié. Cayenne, le 15 avril 1846. Le procureur du roi. Jouannet, substitut.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1846

Le premier registre, contenant vingt-quatre feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier, pendant l'année 1846.

Fait au palais de justice à Cayenne, le vingt-huit novembre 1845. Le juge auditeur délégué. H. Mourié.

N° 1^{er}

Naissance

de Roch

Aujourd'hui premier janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Zelima, épouse de Talina, est accouchée ce jour d'hui à six heures du matin d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Roch.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 2

Décès

de Paulin

Aujourd'hui premier janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexis Flotte, régisseur de l'habitation La Marianne, la déclaration que le nommé Paulin, non marié, âgé de dix-huit ans, / recensé n° 1275 /, est décédé sur la dite habitation dans sa case le vingt-quatre décembre dernier à dix heures et demie du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 3

Décès

de Lambert

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nommé Lambert, fils légitime de Janvier et de Gertrude, né le vingt juin, est décédé ce jour d'hui trois janvier à cinq heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 4
Décès
d'Honorine

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration que la nommée Honorine, âgée de vingt-trois ans, / recensé 1312 /, est décédé sur la dite habitation ce jour d'hui quatre janvier à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 5
Naissance
de Jules Auguste

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, sa déclaration que la négresse Agathe, âgée de dix-huit ans, / recensée 2674 /, lui appartenant, est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jules Auguste.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 8
Décès
de Théodore 1^{er}

Aujourd'hui seize janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Lanne, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que le nègre Théodore 1^{er}, âgé de quatre-vingt-neuf ans, / recensé n° 1653 /, recensé 1312 /, y est décédé hier à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 9
Naissance
de Théodore

Aujourd'hui vingt-deux janvier mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, sise au Canal, la déclaration que la nommée Virginie, mariée à Nicolas, immatriculée sous le numéro 2042, y est accouchée le quinze janvier courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Théodore.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 10

Décès

de Joseph

Aujourd'hui quatre février mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, sise au Canal-Torcy, la déclaration que le négriillon Joseph, enfant de la négresse Athalie, âgé de quatre ans, immatriculé n° 2477, est décédé le premier février courant à dix heures du matin sur ladite habitation La Marie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 11

Naissance

de Félix

Aujourd'hui douze février mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation La Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Nicole, âgée de seize ans, immatriculée n° 1945, registre C, est accouchée le huit février courant à midi d'un enfant mulâtre du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Félix.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 12

Décès

de Joseph

Aujourd'hui quinze février mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Félix, enfant de Nicole, né le huit courant, est décédé ce jour quinze février courant à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 13

Naissance

de Mathilde

Aujourd'hui seize février mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la négresse Aménaïde, âgée de trente ans, / recensée n° 427 /, y est accouchée ce jour d'hui d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Mathilde.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 14

Décès

de Céleste

Aujourd'hui vingt-six février mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Chirol, âgé de quarante-six ans, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que l'esclave Céleste, du sexe féminin, âgée de cinquante-quatre ans, / recensée n° 248 /, y est décédée dans sa case le vingt-deux février courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 15

Naissance

de Mathilde

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Trinité, âgée de vingt-huit ans, / immatriculée n° 85 /, est accouchée sur ladite habitation le vingt-cinq février courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Mathilde.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 16

Décès

de Céleste

Aujourd'hui neuf mars mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Chirol, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que la négresse Rosalie, dépendant de ladite habitation, âgée de soixante et dix ans, y est décédée ce dit jour à cinq heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 17

Décès

de Louise

Aujourd'hui dix mars mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cariot, habitant propriétaire, la déclaration que la négresse nommée Louise, cultivatrice, dépendant de l'habitation Mont-Sec, est décédée le trois mars courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 18

Décès

de Dorothée

Aujourd'hui treize mars mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier et copropriétaire de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Dorothée, âgée de cinquante-trois ans, immatriculée n° 1890, registre C, y est décédé le douze mars présent mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 19

Naissance
de Collète

Aujourd'hui seize mars mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Rose, de mademoiselle de La Planche, âgée de trente-quatre ans, immatriculée n° 165, y est accouchée le dix mars courant à huit heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Collète.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 20

Décès
de Dauphine

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la nommée Dauphine, âgée de quarante-quatre ans, dépendant de l'habitation Bon-Marché de Macouria qu'il a affermée, est décédée ce dit jour.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 21

Décès
d'Eustache

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que le nègre Eustache, âgé de trente-sept ans, recensé n° 364, est < décédé > de ce jour d'hui à sept heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 22

Décès
de Maurice

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nègre Maurice, âgé de cinquante-cinq ans, immatriculée registre C n° 1816, est décédé ce jour à quatre heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 23

Décès
de Jules

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration que Jules, enfant de Georgette, du sexe masculin, âgé de quatre ans, recensé n° 2425, est décédé sur ladite habitation le huit avril courant à quatre heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 24
Décès
d'Aglaé

Aujourd'hui douze avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que Aglaé, fille de Toussaint et de Victorine, du sexe féminin, âgée de huit ans, recensée n° 1487, est décédée sur ladite habitation le dix avril courant à quatre heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 25
Naissance
~~d'Alexandre~~
d'Alexandre

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Véronique, non mariée, âgée de trente-six ans, recensée n° 1431, est accouchée sur ladite habitation le onze avril courant à minuit d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Alexandre.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 26
Décès
de Martine Pauline

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que Martine Pauline, enfant de Polonie, du sexe féminin, âgée de six mois, est décédée sur ladite habitation le vingt-quatre avril courant à onze heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 27
Décès
d'Adrien

Aujourd'hui vingt-six avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Sorin, régisseur de l'habitation Les Trois-Amis, appartenant à mademoiselle Pascaud, la déclaration que le nommé Adrien, âgé de 39 ans, recensé n° 1533, est décédé ce jour d'hui à midi sur ladite habitation.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 28

Naissance
de Philippe

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Rosa, mariée à Quinze-Côtes, âgé de 37 ans, immatriculée n° 2038, est accouchée sur ladite habitation le premier mai courant à six heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Philippe.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 29

Naissance
de Joseph Eudoxe

Aujourd'hui seize mai mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Billourou (Jean), âgé de trente-six ans, maréchal des logis de gendarmerie à Cayenne, la déclaration que l'esclave Clara, non mariée, âgée de trente-six ans, immatriculée n° 821, portée au recensement de madame veuve Marin à Macouria, est accouchée à l'habitation Beauséjour, Île-de-Cayenne, hier quinze mai courant à quatre heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Joseph Eudoxe.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 30

Naissance
de Léontine

Aujourd'hui vingt et un mai mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Félix Douillard, propriétaire et fermier de l'habitation La Félicité, la déclaration que l'esclave Clémentine, âgée de 19 ans, portée sur le recensement de l'habitation La Félicité sous le numéro matricule 656, registre A, est accouchée sur l'habitation Beauséjour, hier vingt mai courant à six heures de relevée d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Léontine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 31

Naissance
de Polycarpe

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy la déclaration que l'esclave Victoire, âgée de 17 ans, portée sur le recensement de l'habitation Bon-Marché à Macouria, numéro 2775, et employée sur l'habitation Le Quartier-Général, y est accouchée hier vingt-deux mai courant au matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Polycarpe.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 32

Décès

de Noël

Aujourd'hui vingt-six avril mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Annet Chirol, âgé de 46 ans, régisseur de l'habitation Le Mahury, la déclaration que Noël, esclave du sexe masculin, immatriculé n° 221, âgé de 53 ans, y est décédé dans sa case le vingt-cinq mai courant à neuf heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 33

Décès

de Geneviève

Aujourd'hui trois juin mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Annet Chirol, âgé de 46 ans, régisseur de l'habitation Le Mahury, la déclaration que Geneviève, âgée de 56 ans, immatriculée n° 257, y est décédée dans sa case le vingt-neuf mai dernier à trois heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 34

Naissance

de Joséphine

Aujourd'hui sept juin mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Ménaly, mariée à Placide, âgée de trente-six ans, immatriculée n° 1443, y est accouchée le quatre juin courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Joséphine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 35

Décès

d'Alonzo

Aujourd'hui quatorze juin mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de

l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le nègre Alonzo, âgé de 25 ans, immatriculée n° 69, y est décédé ce jour quatorze juin courant à midi.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 36

Décès

de Clarisse

Aujourd'hui quinze juin mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que Clarisse, âgée de 67 ans, y est décédée avant hier, treize juin courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 37

Naissance

de Pélagie

Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Gertrude, âgée de 31 ans, immatriculée n° 2021, y est accouchée le vingt-deux juin courant mois d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Pélagie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 38

Décès

d'Étrennes

Aujourd'hui vingt-huit juin mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Étrennes, dépendant de l'atelier de La Marguerite de Macouria, âgé de (5) cinq ans, est décédé le vingt-trois juin à l'habitation Le Quartier-Général.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 39

Décès

de Barbe

Aujourd'hui trois juillet mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Pierre Lanne, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, âgé de vingt et un ans, la déclaration que la négritte Barbe, âgée de dix mois, immatriculée n° 2800, y est décédée le deux juillet courant à quatre heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 40

Naissance

d'Alphonse Julien

Aujourd'hui quatre juillet mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, âgé de 39 ans, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que Mariette, non mariée, âgée de 17 ans, immatriculée n° 1470, est accouchée sur ladite habitation le deux juillet courant à sept heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom d'Alphonse Julien.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 41

Naissance

d'Athanase Charles Raymond

Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Juste Auguste Melot, âgé de 28 ans, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que Jeannette, âgée de 17 ans, immatriculée n° 2289, y est accouchée le seize juillet courant à trois heures de l'après midi, d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom d'Athanase Charles Raymond.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 42

Naissance

d'Amélie

Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Juste Auguste Melot, âgé de 28 ans, fermier de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que l'esclave Ursule, âgée de 39 ans, immatriculée n° 1214, est accouchée à Cayenne le seize juillet courant à midi d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom d'Amélie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 43

Naissance

de Nicolas

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jean Poujardieu, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Cornélie, créole, âgée de 38 ans, immatriculée n° 1715, mariée au nègre Jean-Pierre 3^e, créole, n° 1341, âgé de 31, y est accouchée hier vingt-neuf juillet courant d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom de Nicolas.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 44

Naissance
de Tiburce

Aujourd'hui douze août mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriéna et compagnie, / fermiers de l'habitation Montabo /, la déclaration que la mulâtresse Julienne, célibataire, recensée n° 969, registre B, immatriculée n° 1214, y est accouchée ce matin à deux heures d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Tiburce.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 45

Décès
de Mathurin

Aujourd'hui douze août mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Félix Douillard, fermier de l'habitation Beauséjour, la déclaration que le nommé Mathurin, âgé de 41 ans, immatriculée n° 585, y est décédé le dix août courant à deux heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 46

Décès
de Frontin

Aujourd'hui vingt et un août mil huit cent quarante-six, nous commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation Le Diamant, située à Rémire, et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Edouard Bonté, âgé de 49 ans, propriétaire de l'habitation La Madeleine, la déclaration que le nègre Frontin, de nation bagou, âgé de 35 ans, recensé n° 26, livre A, y est décédé ce jour vingt et un août courant à huit heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. F. Douillard.

N° 47

Mariage
d'Ulysse et d'Alexandrine

Aujourd'hui huit septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Thomas Goyriéna, âgé de 44 ans, propriétaire de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave nommé Ulysse, né en Afrique, cultivateur, célibataire, âgé de 42 ans, recensé n° 1996, registre C, a été uni en mariage avec la négresse esclave nommée Alexandrine, née en Afrique, célibataire, cultivatrice, âgé de 38 ans, recensée n° 2061, registre C, et que la cérémonie religieuse a eu lieu le six septembre courant à 4 heures de relevée par l'abbé Therral dans la chapelle du Canal-Torcy.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 48

Mariage

de Léon et Galathée

Aujourd'hui huit septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Thomas Goyriéna, âgé de 44 ans, propriétaire de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave nommé Léon, né en Afrique, célibataire, cultivateur, âgé de 41 ans, recensé n° 1980, registre C, a été uni en mariage avec la négresse esclave nommée Galathée, née en Afrique, célibataire, cultivatrice, âgé de 40 ans, recensée n° 2030, registre C, par cérémonie religieuse qui a été faite le six septembre courant à quatre heures de relevée par l'abbé Therral dans la chapelle du Canal-Torcy.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 49

Naissance

d'Augustin

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Elzéard, propriétaire de l'habitation La Solitude, la déclaration que la négresse Félicité, immatriculée n° 690, registre A, âgée de 30 ans, y est accouchée le dix-huit septembre courant à 5 heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom d'Augustin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 50

Décès

d'Hubert

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quarante-six, nous commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation Le Diamant, située à Rémire, et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Hubert, du sexe masculin, âgé de 69 ans, immatriculé C 1811, y est décédé dans la nuit du six courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. F. Douillard.

N° 51

Décès

d'Hercule

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quarante-six, nous commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation Le Diamant, située à Rémire, et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Hercule, du sexe masculin, âgé de 47 ans, dépendant de l'atelier de l'habitation La Marguerite de Macouria, est décédé le jour du quinze septembre courant à six heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. F. Douillard.

N° 52

Naissance

d'Alexis

Aujourd'hui vingt-deux septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Marianne, âgée de 41 ans, mariée à Michel 2^e, immatriculée sous le numéro 2036, y est accouchée le vingt septembre courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom d'Alexis.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 53

Décès

de Pétronille

Aujourd'hui vingt-quatre septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négresse Pétronille, âgée de cinquante-deux ans, immatriculée sous le numéro 2022, y est décédée le vingt septembre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 54

Naissance

de Justine

Aujourd'hui vingt-quatre septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration écrite que l'esclave nommée Hermance, âgée de 33 ans, immatriculée numéro 448, folio 150, y est accouchée ce jour à onze heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Justine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 55

Décès

d'Ambroise

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration écrite que le négrillon Ambroise, âgé de 4 ans, immatriculé registre C n° 2487, fils de Marie Thérèse, appartenant à ladite habitation, y est décédé le vingt-six septembre courant à 5 heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 56

Naissance

de Rosa

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la

déclaration écrite que la négresse Antoinette 2^e, dépendant de l'habitation La Franchise aux héritiers Mille, immatriculée registre B n° 1473, y est accouchée le vingt-huit courant à onze heures du soir d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Rosa.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 57

Naissance
de Justine

Aujourd'hui six octobre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration écrite que l'esclave Colombine, appartenant à madame Roustan, présentement sur l'habitation (La) Marie, y est accouchée le vingt-quatre septembre dernier d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Justine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 58

Décès
de Marie Léontine

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration écrite que la négritte Marie Léontine, enfant < d' > Irène, âgé d'un an, appartenant aux héritiers Mille, faisant partie de l'atelier de La Franchise, y est décédée le neuf courant à 4 heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 59

Décès
d'Atalante

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration écrite que la négresse Atalante, âgée de 85 ans, aux héritiers Mille, immatriculée registre B n° 1319, faisant partie de l'atelier de La Marianne, y est décédée ce jour à deux heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 60

Naissance
de Marcel

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration écrite que l'esclave Charlotte, âgée de 23 ans, immatriculée n° 456, y est accouchée le 2 novembre courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Marcel.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 61

Décès

de Gabriel

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de ~~monsieur~~ madame veuve Sylvestre, Anne Marie Blaise, la déclaration écrite que le nommé Gabriel, du sexe masculin, âgé de 40 ans, porté sur le certificat de recensement de l'habitation Marie-Rose sous le numéro matricule 2 555, y est décédé ce jour sept novembre courant à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 62

Décès

de Romaine

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriéna et C^{ie}, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration écrite que la négresse Romaine âgée de soixante ans, recensée n° 942, registre B, dépendant de l'habitation Montabo, y est décédée hier quinze courant à dix heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 63

Naissance

de Victoire

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration écrite que l'esclave Hortense, âgée de vingt-six ans, immatriculée n° 1 153, y est accouchée ce jour d'hui à six heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Victoire.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 64

Naissance

d'Alphonse

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration écrite que la négresse Valérine, âgée de 16 ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, registre B, n° 1 331, faisant partie de l'habitation La Marianne, appartenant aux héritiers Mille, y est accouchée le seize novembre courant à 3 heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Alphonse.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 65

Décès
de Rosine

Aujourd'hui vingt et un novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Guillaume Dételle, copropriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration écrite que la négrillonne Rosine, fille de la négresse Zélie, âgée de trois ans, immatriculée n° 10 2522, de sexe féminin, y est décédée le seize du courant à 10 heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 66

Décès
d'Alexis

Aujourd'hui vingt et un novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Guillaume Dételle, copropriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration écrite que le négrillon Alexis, fils de la négresse Zélie, âgé de huit ans, immatriculé n° 2 549, du sexe masculin, y est décédé le vingt du courant à huit heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 67

Naissance
de Toussaint

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Chennebras, âgé de 31 ans, propriétaire de l'habitation L'Espérance, la déclaration écrite que l'esclave Rose, âgée de 19 ans, portée sous le n° matricule 2 608, y est accouchée le quinze novembre courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Toussaint.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 68

Naissance
d'Augustine

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration écrite que la négresse / Madeleine /, âgée de vingt et un ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, registre B, n° 1 462, appartenant à madame veuve Mille mère, y est accouchée le vingt-deux courant à trois heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Augustine.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 69

Décès
d'Esther

Aujourd'hui trente novembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration écrite que le négresse Esther, du sexe féminin, âge d'un an, dépendant de l'habitation La Marguerite à Macouria, est décédée hier vingt-neuf novembre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 70
Décès
de Zéphirin

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration écrite que le nègre Zéphirin, âgé de 58 ans, inscrit dans l'Île-de-Cayenne, registre B, n° 1269, faisant partie de l'atelier de l'habitation La Marianne, appartenant aux héritiers Mille, y est décédé le trente novembre dernier à deux heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 71
Naissance
de Léonidas

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Le Borgne Émile Horace, propriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, la déclaration écrite que l'esclave Alexandrine, âgée de vingt et un ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, n° 1 004, y est accouchée le cinq décembre courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Léonidas.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 72
Naissance
de Dannaé Rose Anna

Aujourd'hui seize décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur André Guillermin, âgé de 30 ans, copropriétaire de l'habitation Saint-Georges-des-Trois-Ilets, la déclaration écrite que l'esclave Thérèse, âgée de 28 ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, n° 890, y est accouchée ce dit jour seize décembre à cinq heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel il a été donné les noms Dannaé Rose Anna.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 73

Naissance
de Damas

Aujourd'hui seize décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration écrite que l'esclave Julienne, âgée de 39 ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, n° 2 034, y est accouchée le onze décembre courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Damas.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 74
Naissance
d'Isoline

Aujourd'hui dix-huit décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration écrite que l'esclave Didine, âgée de [blanc] ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, n° [blanc], y est accouchée dans la case le six décembre courant à onze heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Isoline.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 75
Naissance
de Noël

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirou, fermier de l'habitation La Ressource, la déclaration écrite que la nommée Martine, âgée de 24 ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, n° [blanc], y est accouchée ce jour à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Noël.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 76
Naissance
d'Anne Marie

Aujourd'hui vingt-six décembre mil huit cent quarante-six, nous premier lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration écrite que la négresse Cécile, âgée de 17 ans, inscrite dans l'Île-de-Cayenne, registre B, n° 1 471, est accouchée sur ladite habitation le vingt-quatre décembre courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Anne Marie.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre tenu double, contenant soixante et seize acte dont trente-six de naissance, deux de mariage et trente-huit de décès pour les esclaves de l'Île-de-Cayenne, a été clos et arrêté par nous 1^{er} lieutenant

commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, pour l'année 1846.
Ce jour d'hui premier janvier 1847. Erd. Bonté.

Vu et vérifié au parquet à Cayenne le 25 décembre 1847 par nous conseiller auditeur provisoire nommé
ad hoc. J. Bazol.

Table des naissances, mariages et décès des esclaves de l'Île-de-Cayenne pendant l'année 1846.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1847

Le premier registre, contenant vingt-quatre feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près le tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissances, mariages et décès des esclaves dans ledit quartier, pendant l'année 1847.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 1^{er} décembre 1846. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1^{er}

Naissance
de Sabine

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration écrite que l'esclave Marie, âgée de quinze ans, n° 2050, y est accouchée le trente décembre 1846 d'un enfant féminin auquel on donne le nom de Sabine, / recensée n° 2850 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 2

Naissance
de Gustave

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation La Ressource, la déclaration que l'esclave Martine, âgée de vingt-cinq ans, n° 1063, y est accouchée ce jour d'un enfant mâle qu'on a nommé Gustave, / recensée n° 2851 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 3

Naissance
d'Adrien

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration écrite que l'esclave

Christine, âgée de dix-huit ans, n° 1468, y est accouchée le quatre janvier courant à cinq heures du matin d'un enfant mâle qu'on a nommé Adrien, / recensé n° 2852 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 4

Décès

de Benoît

Aujourd'hui sept janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Bruno / Jules /, âgé de quarante-huit ans, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que le nègre Benoît, de nation africaine, est décédé sur ladite habitation, le trois janvier courant à midi, âgé de 79 ans, marié sans enfant, n° 279, volume A.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 5

Décès

de Célestin

Aujourd'hui onze janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Jules Brunot, âgé de 48 ans, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration écrite que le nègre Célestin, âgé de 78 ans, marié à Officieuse, n° 282, y est décédé le dix janvier courant à cinq heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 6

Décès

de Bontemps

Aujourd'hui treize janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration écrite que le nommé Bontemps, âgé de 47 ans, n° 335, y est décédé hier douze janvier courant à dix heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 7

Naissance

de Geneviève

Aujourd'hui vingt janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration écrite que l'esclave Stéphanie, âgée de... ans, n°..., y est accouchée le quinze janvier courant mois à huit heures du matin d'un enfant féminin nommé Geneviève, / recensée n° 2853 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 8

Décès

de Marthe

Aujourd'hui vingt-deux janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration écrite que la négresse Marthe, femme de Narcisse, âgée de 52 ans, n° 2315, y est décédée le vingt et un courant à minuit.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 9

Naissance

de Thérèse

Aujourd'hui vingt-deux janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, régisseur de son habitation Marengo, la déclaration écrite que l'esclave Ella, âgée de vingt-six ans, n° 1144, y est accouchée le vingt et un janvier courant à 6 heures du matin d'un enfant du sexe féminin qu'on a nommé Thérèse, / recensée n° 2854 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 10

Décès

de Victoire

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, âgé de 40 ans, administrateur d'habitation, la déclaration écrite que Victoire, appartenant à monsieur Joseph Pain, âgée de 69 ans, portée au recensement de l'habitation dite Bourda / Roura / n° 1493, est décédée sur l'habitation La Marianne le vingt-deux janvier courant à sept heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 11

Décès

d'Élise

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration écrite que sa négresse Élise, âgée de 60 ans, n° 1422, y est décédée le 22 janvier courant mois à huit heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 12

Décès

de José

Aujourd'hui vingt-sept janvier mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Félix Douillard, commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, la déclaration écrite que le nommé José, esclave du domaine colonial, âgé de 37 ans, porté au livre C, n° 2229, est décédé sur l'habitation domaniale Mont-Joly hier vingt-sept janvier courant, à 4 heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 13

Décès

de Vincent

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Cablas, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration écrite que le négrillon nommé Vincent, âgé d'environ 4 ans, n° 2885, y est décédé hier huit février courant, à sept heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 14

Naissance

de Pierre

Aujourd'hui onze février mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur d'habitation, la déclaration écrite que l'esclave Catherine, de l'habitation La Marianne, n° 1313, y est accouchée le neuf février courant à cinq heures du matin d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Pierre, / recensé n° 2855 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 15

Décès

de Geneviève

Aujourd'hui onze février mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur d'habitation, âgé de quarante ans, la déclaration écrite que Geneviève, esclave orpheline de l'habitation La Marianne, âgée de huit ans, n° 1341, y est décédée le neuf février courant, à quatre heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 16

Mariage de

Pierre et d'Amélie

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur d'habitation et fondé de procuration de monsieur Quinton Dupin et de madame veuve Mille fils, propriétaires des habitations La Franchise et / La Marianne /,

la déclaration que le nègre Pierre de l'habitation La Franchise, âgé de 20 ans, n° 1276, et la négresse Amélie, de l'habitation La Marianne, âgée de 32 ans, n° 1326, ont été unis en mariage le 14 courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 17

Décès

d'Adrien

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, âgé de 40 ans, administrateur d'habitation, la déclaration écrite que le négillon Adrien, né le quatre janvier dernier sur l'habitation La Franchise, y est décédé le quinze février courant mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 18

Naissance

de Pierre Louis Le Prince

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Thomas Ferdinand Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, sise au Canal-Torcy, la déclaration écrite que l'esclave Baboline, âgée de 30 ans (trente ans), portée au registre matricule C, n° 2497, y est accouchée le vingt-cinq février courant mois d'un enfant du sexe masculin auquel on a donné le nom de Pierre Louis Le Prince, / recensé n° 2856 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 19

Naissance

de Jean Louis Pantalón

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration écrite que l'esclave Eulalie, âgée de 35 ans, n° 450, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin auquel on donne le nom de Jean Louis Pantalón, / recensé n° 2857 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 20

Décès

de Moïse

Aujourd'hui cinq mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration écrite que le nègre Moïse, célibataire, âgé de 72 ans, n° 278, y est décédé ce matin à cinq heures.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 21

Naissance
de Reine

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration écrite que la négresse Céleste, âgée de 37 ans, recensée n° 2 025, registre C, y est accouchée cette nuit dernière d'un enfant du sexe féminin auquel on donne le nom de Reine, / recensé n° 2858 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 22

Naissance
de Cléménéra

Aujourd'hui neuf mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Paguenaut, propriétaire de l'habitation Grosbois, la déclaration écrite que sa négresse Mélanie, âgée de 42 ans, recensée n° 1 516, y est accouchée le cinq du courant à dix heures du soir d'un enfant du sexe féminin auquel il a donné le nom de Cléménéra, / recensée n° 2 859 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 23

Décès
de Faustin

Aujourd'hui douze mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Richard, âgé de 47 ans, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration écrite que le nègre Faustin, âgé de 18 ans, / recensé n° 1 665 /, fils légitime de Cyprien et d'Eugénie, mariés, y est décédé le huit ~~huit~~ février à cinq heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 24

Décès
de Toussaint

Aujourd'hui douze mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Richard, âgé de 47 ans, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration écrite que le vieux nègre Toussaint, sans famille, âgé de 95 ans, / recensé n° 1 654 /, y est décédé le 25 février dernier à deux heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 25

Naissance
de Julien 2

Aujourd'hui quinze mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration écrite que l'esclave Marie Marthe, dépendant de l'atelier de l'habitation La Marguerite de Macouria, est accouchée le jour du / quatorze courant mois, du / Quartier-Général, d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Julien 2, / recensé n° 2 860 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 26

Décès

de Julien 2

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nouveau-né Julien deux, né le 14 courant mois, / recensé n° 2 860 /, est décédé hier dix-neuf mars courant à six heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 27

Naissance

de Pascal

Aujourd'hui vingt et un mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Richard, âgé de 47 ans, régisseur de l'habitation Le Grand-Beauregard, la déclaration écrite que la négresse Marie Françoise, âgée de 22 ans, recensée n° 1 739, y est accouchée le dix-sept courant à sept heures du matin d'un enfant du sexe masculin, qu'elle a reconnu et nommé Pascal.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 28

Naissance

de Nanette

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration écrite que l'esclave Isabelle, âgée de 23 ans, recensée n°..., de l'habitation La Marguerite de Macouria, est accouchée à l'habitation Le Quartier-Général ce jour d'hui vingt-quatre mars courant dans la matinée, d'un enfant du sexe féminin, auquel elle a donné le nom de Nanette, / recensée n° 2 862 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 29

Décès

d'Israël

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration écrite que le nègre Israël,

domestique, célibataire, / âgé de dix-neuf ans /, recensé n° 247, / y est décédé / hier 31 mars dernier à 10 heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 30

Décès

de Catteau

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que la négresse Catteau, créole, âgée de 35 ans, célibataire, cultivatrice, recensée registre A, n° 266, y est décédée ce matin à une heure.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 31

Décès

de Cimber

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que le nègre Cimber, né en Afrique, recensé registre A, n° 217, y est décédé hier vingt-six courant dans la matinée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 32

Décès

de Clotilde

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy Ferdinand, âgé de 56 ans, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Clotilde, âgée de soixante-sept ans, recensée n° 1 885, y est décédée hier vingt-huit avril courant à onze heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 33

Décès

de Sylvain

Aujourd'hui trente avril mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ferdinand Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que le nègre Sylvain, âgé de soixante-sept ans, marié à Rosette, recensé n° 1801, y est décédé ce jour à onze heures et demie du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 34

Naissance
de Rose

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire et administrateur de l'habitation Marengo, la déclaration que l'esclave Aline, âgée de vingt-sept ans, recensée n° 1 143, est accouchée à Cayenne le trois mois courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on donnera le nom de Rose, / recensée n° 2863 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 35
Décès
d'Alexandrine

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Meriguet, régisseur de l'habitation Beauséjour, âgé de 35 ans, la déclaration que la négresse Alexandrine, non mariée, âgée de 58 ans, recensée n° 591, y est décédée le deux mai courant à onze heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 36
Décès
de Pierre

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Meriguet, âgé de 35 ans, régisseur de l'habitation Beauséjour, la déclaration que le nègre Pierre, non marié, âgé / ~~48 ans~~ Nul /, recensé n° ~~591~~, y est décédé le cinq mai courant à neuf heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 37
Naissance
de Monique

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne et y faisant fonction d'officier de l'état civil, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Emérencienne, âgée de 27 ans, recensée n° 884, y est accouchée dans la nuit du quatre mai courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Monique, / recensée n° 2 864 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 38
Décès
de Christine

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons

reçu de monsieur Cabirol, régisseur, co-fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la nommée Christine, âgé de 78 ans, recensé n° 432, y est décédée hier dix courant à six heures du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 39

Naissance

de Monique

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Trinité, âgée de 18 ans, dépendant de l'atelier Bon-Marché, est accouchée le dix mai courant d'un enfant féminin, auquel on a donné le nom d'Alexandrine, / recensée n° 2 865 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 40

Naissance

de Célestine

Aujourd'hui douze mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que l'esclave Françoise, âgée de 34 ans, recensée n° 443, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Célestine, / recensée n° 2 866 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 41

Décès

d'Auguste

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriena et compagnie la déclaration que le nègre Auguste, dépendant de l'habitation La Joséphine d'Approuague, est décédé sur l'habitation Montabo cette nuit à une heure du matin. Il était âgé de 31 ans et recensé registre C, n° 1 606, appartenant à messieurs Goyriena et Ursleur.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 42

Décès

de Laure

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cablas, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Laure, du sexe féminin, mariée à Lafleur, âgée de 44 ans, recensée n° 1 916, y est décédé ce jour dix-huit mai à onze heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 43

Naissance
de Félix

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, de l'habitation Le Pactole, la déclaration que l'esclave Adélaïde, âgée de 27 ans, recensée n° 454, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Félix, / recensée n° 2 867 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 44

Naissance
de Jean Pierre

Aujourd'hui vingt-huit mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Julie IV, âgée de 18 ans, dépendant de l'atelier Bon-Marché, y est accouchée le vingt-cinq mai courant à trois heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean Pierre, / recensée n° 2 868 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 45

Naissance
de Jean

Aujourd'hui trente mai mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration que l'esclave Petite Rose, de l'habitation Bellevue à Monsieur Larivot et âgée de 26 ans, recensée n° 630, est accouchée sur l'habitation La Marianne le vingt-huit mai courant à trois heures de relevée d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom de Jean, / recensé n° 2 869 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 46

Décès
de Marie Julie

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriena et compagnie, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration que la négresse Marie Julie, âgée de 44 ans et recensée n° 953, registre B, y est décédée ce jour à sept heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 47

Décès
de Rose

Aujourd'hui treize juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Clarisse, régisseur de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Rose, âgée de 90 ans et recensée n° 1 734, y est décédée hier douze courant à sept heures et demie du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 48

Naissance
d'Alexis

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Eryphile, âgée de 36 ans, recensée n° 1 918, y est accouchée hier soir d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Alexis, / recensé n° 2 870 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 49

Naissance
de Bonnaventure

Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Marie Rose, âgée de dix-sept ans, recensée n° 2 047, y est accouchée le quatorze juillet courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Bonnaventure, / recensé n° 2 871 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 50

Naissance
d'Appolinaire

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, administrateur de l'habitation Marengo, la déclaration que la nommée Reine, âgée de dix-neuf ans, recensée n° 2 457, y est accouchée vingt-cinq juillet courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Appolinaire, / recensé n° 2 872 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 51

Naissance
d'Alexandre

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, administrateur de l'habitation Marengo, la déclaration que Rosine, âgée de vingt-huit ans, recensée n° 1 145, y est accouchée hier vingt-cinq juillet courant à huit heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Alexandre, / recensé n° 2 873 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 52

Naissance
de Clarisse

Aujourd'hui trente et un juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Leborgne, copropriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, la déclaration que la nommée Ermine, âgée de 30 ans, recensée n° 1006, y est accouchée le vingt-trois juillet courant à cinq / heures / de relevée d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Clarisse, / recensée n° 2 874 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 53

Naissance
de Claire Alphonsine

Aujourd'hui trois août mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que la négresse Augustine, âgée de quinze ans, recensée n° 299, y est accouchée hier deux août à sept heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel ell a donné le nom de Claire Alphonsine, / recensée n° 2 875 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 54

Naissance
d'Alexandre

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Leborgne, copropriétaire de l'habitation La Montagne-Anglaise, la déclaration que Nina, âgée de 33 ans, recensée n° 999, y est accouchée avant hier vingt-sept août courant à cinq heures du soir d'un enfant du sexe masculin, auquel on a donné le nom d'Alexandre, / recensé n° 2 876 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 55

Naissance
de Flore

Aujourd'hui trente août mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, administrateur de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que la négresse Pauline, âgée de 15 ans, recensée n° 1 219, y est accouchée le vingt-huit août courant d'une fille qui portera le nom de Flore, / recensée n° 2 877 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 56

Décès
de Charles

Aujourd'hui deux septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que l'esclave Charles, âgé de 42 ans, recensé n° 357, y est décédé ce jour à une heure du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 57
Naissance
de Jules

Aujourd'hui trois septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la négresse Delphine, âgée de 23 ans, recensée n° 2 281, y est accouchée hier deux ~~août~~ / septembre / courant à six heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qui portera le nom de Jules, / recensé n° 2 878 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Erd. Bonté.

N° 58
Naissance
de Marie Élise

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Adeline, âgée de [blanc], recensée n° [blanc], y est accouchée le onze septembre courant d'un enfant du sexe féminin, qui portera le nom de Marie Élise, / recensée n° 2 879 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 59
Décès
d'Hypolite

Aujourd'hui vingt et un septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Goyriena et compagnie, fermier de l'habitation Remontabo, la déclaration que le nommé Hypolite, âgé de douze ans, recensé n° 939, y est décédé hier vingt septembre courant à cinq heures et demie du soir.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 60
Naissance
de Joséphine

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que la

négresse Céphaline, cultivatrice, âgée de 35 (ans), recensée n° 268, y est accouchée le mardi vingt et un courant à cinq heures du matin d'un enfant du sexe féminin, qui a reçu le nom de Joséphine, / recensée n° 2 880 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 61

Naissance
de Marceline

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, régisseur de l'habitation Le Mahury, la déclaration que la négresse Adrienne, cultivatrice, âgée de 19 ans, recensée n° 300, y est accouchée le lundi vingt courant de deux enfants dont l'un mort né et l'autre du sexe féminin a reçu le nom de Marceline, / recensée n° 2 881 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 62

Naissance
de Justine

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Pauline, âgée de 30 ans, recensée n° 878, y est accouchée le quatorze septembre courant à 6 heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom de Justine, / recensée n° 2 886 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 63

Naissance
d'Améria

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Marianne, la déclaration que l'esclave Amélie, âgée de 31 ans, recensée n° 1 326, est accouchée sur l'habitation La Franchise le vingt-cinq septembre courant à onze heures du matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Améria, / recensée n° 2 887 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 64

Décès
de Brigitte

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que Brigitte, âgé de 72 ans, recensée n° 1 420, y est décédée le vingt-cinq septembre courant à une heure du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 66

Décès

de Rosalie

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que Rosalie, âgée de 56 ans, recensée n° 415, y est décédée ce jour à deux heures du matin.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 67

Décès

d'Alexis

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Oberon, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Alexis, âgé de 3 mois, fils d'Eryphile, immatriculée n° 4918 / 2 870 /, est décédé ce jour dix octobre courant à dix heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 68

Décès

de Cléonice

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Bidon, copropriétaire de l'habitation Mondélice, la déclaration que l'esclave Cléonice, âgé de 86 ans, / recensé n° 2 897 /, y est décédé le dix du courant mois.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 69

Décès

de Régis

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Oberon, régisseur de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Régis, âgé de 34 ans, marié à Félicia et immatriculé n° 1 853, y est décédé ce jour douze octobre courant.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 70

Naissance

de Marie Philomèle

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Jeanne, âgée de 34 ans, immatriculée n° [blanc], y est accouchée le douze octobre courant à six heures du soir d'un enfant féminin, auquel on donne le nom de Marie Philomèle, / recensée n° 2 889 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 71

Naissance
de Pollux

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Polonie, âgée de 26 ans, immatriculée n° 1 454, y est accouchée le onze octobre à cinq heures du matin d'un enfant mâle, auquel on donne le nom de Pollux, / recensée n° 2 890 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 72

Naissance
d'Auguste

Aujourd'hui seize octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que la négresse Thérèse, âgée de 30 ans, recensée n° 533, y est accouchée le dix du courant d'un enfant mâle, auquel on donne le nom d'Auguste, / recensé n° 2 891 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 73

Naissance
de Maria

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Marie Antoinette, de l'atelier de l'habitation La Marguerite de Macouria, est accouchée à Cayenne le dix-sept octobre courant d'un enfant féminin, auquel on donne le nom de Maria, / recensée n° 2 892 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 74

Naissance
de Pierre

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que la négresse

Anne, âgée de vingt ans, recensée n° 553, y est accouchée le dix-neuf courant d'un enfant mâle, auquel on donne le nom de Pierre, / recensée n° 2 893 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 75

Décès

de Frédéric

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le nègre Frédéric (Basse-Terre), âgé de 44 ans, recensé n° 797 / registre D, n° 2 649 /, y est décédé le cinq novembre courant à trois heures de relevée.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 76

Décès

de Jean 1^{er}

Aujourd'hui vingt et un novembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de messieurs Houget frères la déclaration que le nègre Jean 1^{er} est décédé en rivière de Mahury ce jour vingt et un novembre courant, ledit nègre recensé au registre B, n° 1 000, dépendant de leur chantier de Roura.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 77

Naissance

de Justin

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Georges Emler, fermier de l'habitation Beauregard, la déclaration que la négresse Eliza, âgée de 18 ans, recensée n° 1 745, livre C, y est accouchée le vingt novembre courant d'un enfant mâle, auquel on a donné le nom de Justin, / recensée n° 2 894 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 77

Décès

de Nicolas

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Georges Emler, fermier de l'habitation Beauregard, la déclaration que (le) nommé Nicolas, âgé de quinze mois, / recensé n° 2 831 /, enfant de Cornélie, y est décédé ce jour.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 78

Naissance
de Pacifique

Aujourd'hui douze décembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Alexandre Couy, administrateur de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Alexandrine, âgée de 34 ans, recensée n° 1 446, y est accouchée le dix décembre courant à minuit d'un enfant mâle, auquel on a donné le nom de Pacifique, / recensée n° 2 895 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 80

Naissance
d'Agnès

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que la négresse Rosanna, âgée de 21 ans, recensée n° 1 948, livre C, y est accouchée ce matin d'un enfant du sexe féminin, auquel on a donné le nom d'Agnès, / recensée n° 2 896 /.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

N° 81

Mariage
d'Athanas et de Finette

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil huit cent quarante-sept, nous lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général, la déclaration que l'esclave Athanas, âgé de 35 ans, recensé livre C, n° 1 801, a été uni en mariage avec Finette, âgée de 29 ans, recensée n° 1 933, le vingt-huit novembre dernier par l'abbé Terral dans la chapelle du Canal.

En foi de quoi nous avons signé le présent. Erd. Bonté.

Le présent registre tenu double, contenant quatre-vingt-un actes, tant de naissance, de mariage que de décès, a été clos et arrêté par nous, lieutenant commissaire-commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil pour l'année 1847. Ce jour d'hui 1^{er} janvier 1848. Erd. Bonté.

Table des naissances, mariages et décès des esclaves de l'Île-de-Cayenne pour l'année 1847, comme suit.

Île-de-Cayenne, le 1^{er} janvier 1848. Erd. Bonté.

Vu et vérifié, le 1^{er} juillet 1848. H. Mourié.

Quartier de l'Île-de-Cayenne

Déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves

pendant l'année 1848

Le présent registre, contenant vingt-quatre feuillets, a été coté et paraphé par nous juge royal près la tribunal de première instance de la Guyane française, séant à Cayenne, pour servir à l'officier de l'état civil du quartier de l'Île-de-Cayenne, à dresser les déclarations de naissance, mariage et décès des esclaves dans ledit quartier, pendant l'année 1848.

Fait au palais de justice à Cayenne, le 14 décembre 1847. Le juge auditeur provisoire délégué. H. Mourié.

N° 1^{er}

Décès
de Félix

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le nègre Félix, non marié, âgé de 55 ans, recensé n° 1102, y est décédé hier deux janvier courant, à 3 heures de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 2

Décès
de Toussaint

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nommé Toussaint, veuf, du sexe masculin, âgé de 52 ans, recensé n° 2125, y est décédé ce jour six janvier à deux heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 3

Naissance
de Mathurin

Aujourd'hui sept janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la nommée Jeannette, âgée de 18 ans, recensé n° 2219, y est accouchée le sept janvier, aujourd'hui, à quatre heures de relevée d'un

enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Mathurin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 4

Décès

de Josué

Aujourd'hui dix janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nommé Josué, du sexe masculin, âgé de dix ans, recensé n° 2255, y est décédé le cinq janvier courant à dix heures du soir. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 5

Naissance

d'Antoine

Aujourd'hui dix janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Juste Melot, administrateur de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que la nommée Marie, y est accouchée hier neuf courant à dix heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom d'Antoine. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 6

Décès

d'Elize

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, âgé de 42 ans, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que le nommé Elize, mariée à Boniface, âgé de 52 ans, recensée n° 2316, y est décédée ce jour d'hui 12 janvier courant à onze heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 7

Décès

d'Emilien

Aujourd'hui vingt et un janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le mulâtre Emilien, âgé de trois ans, recensé D 2019, y est décédé hier vingt janvier courant à huit heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 8

Naissance

de Julia

Aujourd'hui vingt-trois janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur ~~Espy~~ / Henry d'Sy /, régisseur de l'habitation La Marianne, la déclaration que la négresse Antoinette, y est accouchée d'un enfant du sexe féminin / le dix janvier / ~~le dix février demi~~ du courant à deux heures de relevée et auquel on donne le nom d'Antoine. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 9

Décès

de Thérèse

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, propriétaire de l'habitation Mondésir, la déclaration que la négresse Thérèse, âgée de 72 ans, recensée n° 1573, y est décédée hier vingt-trois janvier courant à une heure de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 10

Naissance

de Rosina

Aujourd'hui treize février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, de l'habitation Mondélice, la déclaration que l'esclave Toto, âgée de 21 ans, recensée n° 2287, y est accouchée, ce jour treize février courant à 5 heures de relevée, d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Rosina. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 11

Naissance

de César

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur ~~Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que le mulâtre Emilien, âgé de trois ans, recensé n° 2019~~ / vingt mots ci-contre rayés nuls / Quinton Du Pin, copropriétaire de l'habitation La Franchise, la déclaration que la négresse Lucile y est accouchée hier seize février courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de César. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 12

Décès

de Christophe

Aujourd'hui dix-neuf février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Weishaupt / âgé de trente-six ans /, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration

que le nommé Christophe, âgé de trente-sept ans, immatriculé n° 235, y est décédé le quatorze février courant à quatre heures de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 13

Décès

de Jean-Marie

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cablat, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que le nègre Jean Marie, âgé de neuf ans, appartenant à madame Mille, y est décédé ce jour à dix heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 14

Mariage

de Gilbert et

de Marie Justine

Aujourd'hui ~~trente~~ / vingt-neuf / février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Melot, administrateur de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que l'esclave Gilbert, âgé de 47 ans, recensé n° 1186, a été uni en mariage avec Marie Justine, âgé de 49 ans, recensée 1204, et que cette célébration religieuse a été faite le vingt-huit février courant par monsieur le préfet apostolique. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Er^d Bonté.

N° 14

Mariage

de Gustave

avec Glaudine

Aujourd'hui vingt-neuf février mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Juste Melot, âgé de trente-cinq ans, régisseur de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que l'esclave Gustave, âgé de trente-cinq ans, recensé n° 1189, fils de Lucile, a été uni en mariage avec Glaudine, âgée de 44 ans, recensée 1213, et que la célébration religieuse de ce mariage a été faite le vingt-huit février courant par monsieur le préfet apostolique Dossat le vingt-huit février courant. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 16

Décès

de Phanor

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le noir Phanor, âgé de 41 ans, / recensé n° 2646 /, y est décédée en rivière de Mahury le trois mars courant vers six heures de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 17

Décès

de Sansoucy

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le noir Sansoucy, âgé de quarante-trois ans, recensé livre C, n° 1994, y est décédé en rivière de Mahury hier trois mars courant vers six heures du soir. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 18

Décès

d'Elie

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le noir Elie est décédé en rivière de Mahury hier trois mars courant vers six heures du soir. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 19

Décès

de Virginie

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Juste Melot, administrateur de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que la négresse esclave Virginie, âgée de quarante-trois ans, recensée n° 1211, est décédée sur l'habitation Mondélice hier six mars courant à quatre heures de ~~matin~~ relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Er^d Bonté.

N° 20

Naissance

d'Euphasie

Aujourd'hui quatorze mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Victoire 2^e, mariée à Oscar, âgée de quarante et un ans, recensée n° 2041, y est accouchée le vingt-neuf février dernier à neuf heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Euphasie. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 21

Naissance

de Faustin

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Miraca dite Trois-Ilets, la déclaration que la nommée Coralie, âgée de trente-trois ans est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Faustin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 22

Naissance
d'Adélaïde

Aujourd'hui six avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que l'esclave Catherine, âgée de vingt ans, recensée n° 2184, y est accouchée le premier avril dernier courant à huit heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Adélaïde. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 23

Décès
de Monique

Aujourd'hui six avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que la négritte Monique, du sexe féminin, âgée de onze mois, recensée n° 2914, y est décédée ce jour. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 24

Décès
de Victor

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que le noir Victor, âgé de trente et un ans, recensé n° 516, y est décédé le deux du courant à huit heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 25

Décès
d'Anne Marie

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cablat, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Anne Marie, âgée d'environ un an, y est décédée ce jour d'hui à une heure de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 26
Décès
de John

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Edouard Chennebras, propriétaire de l'habitation La Constance, la déclaration que l'esclave John, marié à Rose, âgé de... ans, recensé B n° 912, y est décédé sur l'habitation L'Espérance hier neuf courant à quatre heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 27
Naissance
de Léon

Aujourd'hui onze avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation La Ressource, la déclaration que la nommée Augustine, âgée de vingt-deux ans, recensée 1073, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Léon. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 28
Naissance
d'Antoinette

Aujourd'hui trente avril mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Urbain Martin, copropriétaire de l'habitation Marengo, la déclaration que l'esclave Galathée, âgée de seize ans, recensée n° 1146, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom d'Antoinette. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 29
Décès
de Simon

Aujourd'hui premier mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Saint-Georges-Les-Trois-Ilets, la déclaration que le nommé Simon, âgé de deux ans, enfant d'Antoinette, est décédé ce jour à dix heures. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 30
Naissance
d'Athanase

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Madeleine dite Mardi,

âgée de trente-deux ans, recensée n° 864, y est accouchée ce jour deux courant d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom d'Athanase. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 31

Naissance

de Zoé

Aujourd'hui trois mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Frédéric Cablat, régisseur de l'habitation La Franchise, la déclaration que l'esclave Louise 2^e, âgée de dix-sept ans, y est accouchée le deux mai courant à deux heures de relevée d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Zoé. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 32

Naissance

de Joseph

Aujourd'hui trois mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Auguste Juste Melot, régisseur de l'habitation Dorvilliers, la déclaration que l'esclave Ursule, femme de Frédéric, âgée de quarante-trois ans, recensée n° 1214, y est accouchée le deux mai courant à onze heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Joseph. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 33

Naissance

de Marie Sophie

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Beauvise, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que l'esclave Zabeth Rébéca, âgée de vingt et un ans, recensée n° 2285, y est accouchée le vingt-neuf avril dernier d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Marie Sophie. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 34

Décès

de Chérubin

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que le nègre Chérubin, âgé de trente-six ans, recensé n° 822, y est décédé ce jour d'hui cinq mai à cinq heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 35

Naissance

de Léocadie

Aujourd'hui six mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la nommée Catherine, âgée de vingt-huit ans, recensée n° 453, y est accouchée ce jour d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Léocadie. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 36

Décès

de Polydor

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ferdinand Ronmy, fermier de l'atelier de l'habitation Bon-Marché à Macouria et copropriétaire de celle Le Quartier-Général, la déclaration que le nommé Polydor, âgé de dix-neuf ans, / recensé livre D, n° 2763 /, y est décédé hier sept mai courant à quatre heures de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 37

Naissance

de Victor

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Weishaupt, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que la nommée Hélène, âgée de dix-sept ans, recensée n° 306, y est accouchée hier huit mai à quatre heures du matin d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Victor. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 38

Naissance

de Jenny

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Henry d'Sy, régisseur de l'habitation La Marianne, la déclaration que l'esclave Marie Justine, âgée de... ans, recensée n°..., y est accouchée ledit jour neuf mai à neuf heures du soir d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Jenny. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 39

Naissance

de Léonie

Aujourd'hui neuf ~~avril~~ / mai / mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la négresse Zabeth, âgée de vingt-quatre ans, recensée n° 459, y est accouchée ce jour neuf mai d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Léonie. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Er^d Bonté.

N° 40

Décès

de Marie

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Cabirol, fermier et régisseur de l'habitation Le Pactole, la déclaration que la nommée Marie, âgé de quarante-six ans, y est décédée ce jour à dix heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 41

Décès

de Noël dit César

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Joseph Paguenaut, la déclaration que son nègre Noël dit César, âgé de cinquante ans, recensé B, n° 1568, faisant partie de l'atelier de l'habitation Grosbois, y est décédé cette nuit. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 42

Décès

de Grande Marthe

Aujourd'hui douze juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Georges Emler, fermier de l'habitation Grand-Beauregard, la déclaration que la négresse Grande Marthe, âgée de soixante-six ans, recensée registre B, n° 1703, y est décédée ce jour d'hui douze juin courant mois. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 43

Décès

d'Améline

Aujourd'hui douze juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Ronmy, fermier de l'habitation Le Quartier-Général et de l'atelier de l'habitation Bon-Marché de Macouria, la déclaration que la nommée Améline, faisant partie de ce dernier atelier, est décédée ce matin, âgée de soixante-trois ans. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 44

Décès

de Betzy

Aujourd'hui quatorze juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons

reçu de messieurs Goyriena et C^{ie}, fermiers de l'habitation Montabo, la déclaration que la mulâtresse Betzy, âgée de quarante-trois ans, recensée livre B, n° 957, y est décédée cette dernière nuit à minuit. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 45

Décès

de Grande Adélaïde

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, administrateur de l'habitation Mahury, la déclaration que la négresse Grande Adélaïde, créole, cultivatrice, âgée de soixante et un ans, recensée livre A, n° 249, y est décédée le dix-sept courant à cinq heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 46

Décès

de Dauphine

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Espy, régisseur de l'habitation La Marie, la déclaration que l'esclave Dauphine, du sexe féminin, âgée de quarante-deux ans, recensée n° 885, y est décédée le treize juin courant à trois heures de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 47

Naissance

de Lucile

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Meriguet, régisseur de l'habitation Beauséjour, la déclaration que l'esclave Clémentine, non mariée, âgée de vingt ans, y est accouchée le vingt-deux juin courant d'un enfant du sexe féminin, auquel on donne le nom de Lucile. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Er^d Bonté.

N° 48

Naissance

de Victor

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Detelle, propriétaire de l'habitation Loyola, la déclaration que la négresse Marie Félicité, âgée de trente-trois ans, recensée n° 529, y est accouchée le vingt-cinq du courant, à sept heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, auquel on donne le nom de Victor. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Er^d Bonté.

N° 49

Décès
d'Amélie

Aujourd'hui six juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Melot, régisseur de l'habitation Mondélice, la déclaration que la nommée Amélie, femme de Guillaume, âgée de soixante-dix ans, recensée 2313, y est décédée hier cinq courant à onze heures du soir. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 50
Naissance
de Firmin

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Burnot, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que la négresse Petite Marie, âgée de dix-sept ans, recensée n° 308, registre A, y est accouchée le mercredi douze juillet courant à six heures du matin, à sept heures du matin, d'un enfant du sexe masculin, qui a reçu le nom de Firmin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Un mot rayé nul. Er^d Bonté.

N° 51
Décès
de Joseph

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Joseph Beauvise, propriétaire de l'habitation Mondésir, la déclaration que l'esclave Joseph, âgé de cinquante-neuf ans, recensé n° 1570, y est décédé le treize du courant à quatre heures de relevée. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 52
Décès
d'Adélaïde veuve Léon

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Elzéard, propriétaire de l'habitation La Solitude, la déclaration que la nommée Adélaïde, veuve Léon, âgée de soixante-deux ans, recensée n° 692, y est décédé le treize juillet courant à six heures du soir. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

N° 53
Décès
de Firmin

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil huit cent quarante-huit, nous lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine, y faisant fonction d'officier de l'état civil, avons reçu de monsieur Jules Brunot, âgé de quarante-neuf ans, régisseur de l'habitation Mahury, la déclaration que

le négriillon Firmin, âgé de huit jours, y est décédé hier dix-huit courant à six heures du matin. En foi de quoi, nous avons signé le présent. Er^d Bonté.

Le présent registre tenu double contenant cinquante-cinq actes a été clos et arrêté par nous, lieutenant commissaire commandant de l'Île-de-Cayenne, y domicilié sur l'habitation La Madeleine et y faisant fonction d'officier de l'état civil pour l'année mil huit cent quarante-huit. Ce jour d'hui neuf août mil huit cent quarante-huit. Er^d Bonté.

Table des naissances, mariages et décès des esclaves de l'Île-de-Cayenne pendant les sept premiers mois de l'année 1848, comme suit, savoir.

Vu et vérifié le 18 mars 1849. Pour le procureur de la République. J. Bidon, substitut.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : mai 2020.